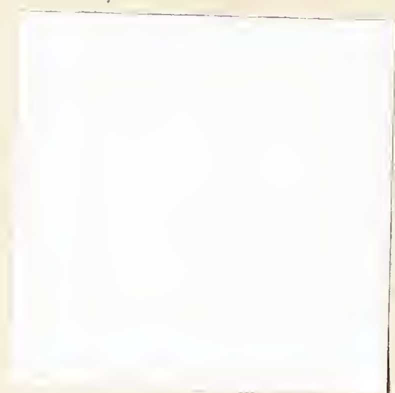




HANDELINGEN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

DEEL IX. — TOME IX.

GAND,

V. VAN DOOSSELAERE, IMPRIMEUR,

17, boulevard Heirnisse.

—

1909.

HANDELINGEN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

DEEL IX. — TOME IX.

Eerste aflevering. — Premier fascicule

V. FRIS. — Notes pour servir à l'Histoire des Iconoclastes et des Calvinistes à Gand de 1566 à 1568.

GAND,

V. VAN DOOSSELAERE, IMPRIMEUR,

17, boulevard Heirnisse.

1909.

NOTES
pour servir à l'Histoire des Iconoclastes et des Calvinistes à Gand
de
1566 à 1568.

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ICONOCLASTES ET DES CALVINISTES à GAND de 1566 à 1568

Nous avions annoncé, dans les quelques pages parues au Bulletin(1) et consacrées aux Chefs de l'Iconoclastie Gantoise en 1566, la publication dans les Annales d'un Mémoire qui aurait pour but de combler certaines lacunes de l'étude sur l'Année des Merveilles de feu le Dr Daniel Jacobs. Mais des recherches ultérieures nous ont prouvé qu'il serait plus utile de refondre et de refaire l'étude susdite dans une Histoire complète du Calvinisme Gantois.

Nous n'avons pas reculé devant cette entreprise, malgré son étendue et sa difficulté, dans la certitude qu'un examen plus approfondi de la question permettrait de conclure en bien des points dans un sens passablement éloigné des conclusions auxquelles avaient abouti nos prédécesseurs. Seulement, il n'était possible d'atteindre un pareil résultat qu'à grand renfort de citations textuelles, d'extraits de chroniques ou de documents; d'un autre côté, rien n'est plus propre à rebuter le lecteur que ces renvois continuels aux textes et aux notes.

C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de soumettre

---

(1) Bulletin de la Société, t. XVI (1908), p. 263-268.

d'abord aux critiques une longue suite d'extraits de narrations historiques ou d'écrits épistolaires rédigés de 1566 à 1568, comme les témoins de notre laborieuse enquête. La plupart de ces textes étant flamands, nous les avons traduits en français aussi littéralement que possible ; pour les très nombreux extraits des Mémoires de Marcus Van Vaernewyck, notre tâche a été singulièrement facilitée par la traduction de feu H. Van Duyse, publiée par M. M. de Smet de Nayer, bien que nous l'ayons rarement suivie, afin de serrer l'original de plus près.

Ces textes sont suivis de nombreuses biographies destinées à faire connaître les auteurs ou les victimes de ce sombre drame.

*
* *

Il n'y eut jamais un groupe nombreux de Luthériens à Gand, et le seul martyr de la secte allemande signalé en notre ville, c'est le chevalier du S[t] Sépulcre, Josse de Backere, supplicié le 19 novembre 1530.

Par contre, les téléobaptistes pullulèrent à Gand, dès avant 1534, et sur les deux cents individus exécutés dans la capitale de la Flandre de 1530 à 1592 pour cause de religion, les trois quarts appartiennent aux différentes sectes de l'anabaptisme.

Quant aux Calvinistes, il semble que c'est par Tournai que les sectateurs du Pape de Genève pénétrèrent à Gand. Martin Hueriblock, Jean de Buck, sa femme et Nicolas Van de Poele, qui furent exécutés les 8 et 9 mai 1545, paraissent avoir été les disciples du ministre Pierre Bruly, brûlé à Tournai le 19 février 1545. Notons aussi que le maître d'école Mathieu, livré au bûcher à Gand en 1549, était également originaire de Tournai.

Les martyrologes de Haemstede et de Crespin contien-

nent des allusions à un premier exode qui porta les réfugiés calvinistes sur les bords de la Tamise : Jean Utenhove et Martin Micronius, deux des organisateurs de l'église flamande de Londres sous Edouard VI, étaient Gantois (1550). C'est de là qu'Otto van der Kathelyne, un damasquineur, qui fut le disciple de Micronius à Londres, revint à Gand en mars 1555, et y fut brûlé par suite de son fanatisme imprudent, le 27 avril 1555. De même en 1556, Charles De Koninck ou Le Roy, ancien Carme de Gand, ayant quitté l'Angleterre, se hasarda à visiter sa ville natale, mais se fit prendre et brûler à Bruges († 27 avril 1557).

C'est la même année, en mars 1556 que Gui de Bray, ancien membre de l'église de Londres, où il avait rencontré Pierre Dathenus, se réfugia de Lille, où la communauté calviniste venait d'être arrêtée ou dispersée, à Gand, mais pour passer immédiatement de là à Francfort : Crespin prétend que c'est dans notre cité qu'il écrivit, ou plutôt commença, *Le Baston de la Foy Chrestienne.*

*
* *

On sait qu'en 1537, Calvin avait publié le catéchisme français de sa secte : l'*Instruction et Confession de Foy dont on use en l'église de Genève*; quatre ans après, lors de son retour définitif dans la ville où il allait dominer sans frein, parut la première édition française de l'*Institution chrétienne*, traduite par lui-même sur la deuxième édition latine, celle de 1539. Ce n'étaient pas les seuls manuels dont disposaient ses ardents propagandistes, qu'il dirigeait en personne et poussait à la fondation de nouveaux centres de prosélytisme, toujours écrivant, conseillant et enseignant. Dès 1545, Martin Micron publiait à Anvers : *Den Cleenen Catechismus der duytschen ghemeente van Londen* (seconde édition à Londres en 1551), qui fut répandu

depuis 1553 dans les Pays-Bas. Les églises wallonnes furent singulièrement aidées dans leur tâche par la rédaction de la *Confession gallicane* en 40 articles, adopté par le premier synode national réuni à Paris en mai 1559 ; et la fondation de l'Académie de Genève avec Bèze pour recteur, en la même année, allait fournir au développement de la secte une pépinière de ministres aussi instruits qu'entreprenants.

C'est Gui de Bray, revenu de son exil, qui rédigea à Tournai en 1561 la *Confession de Foy* de l'église néerlandaise, qui fut traduite en flamand et imprimée dès l'année suivante. Enfin en 1563, Dathenus traduisit en flamand le Cathéchisme d'Heidelberg.

Les ministres calvinistes avaient désormais de nombreux textes pour répandre leur doctrine. Plusieurs d'entr'eux s'appliquèrent à la traduction des Psaumes. Il est vrai que dès 1540, on possédait le volume publié chez Simon Cock à Anvers des *Souter Liedekens ghemaect ter eeren Gods op alle die Psalmen van David* attribué à Willem van Zuylen van Nyevelt; et qu'en 1565, Lucas d'Heere, non encore gagné au Calvinisme, avait traduit « op de wysen en mate van Clement Marot » de *Psalmen Davids*. Pourtant, il fallut attendre jusqu'en 1566 pour posséder des psautiers nettement calvinistes ; il est vrai de dire qu'il en parut deux à la fois : celui de Jan Utenhove de Gand, imprimé à Londres (12 septembre 1566), et celui de Petrus Dathenus (s. l. n. d. [Frankenthal, 25 mars 1566]).

On peut dire qu'en l'Année des Merveilles, les ministres disposaient d'un matériel suffisant de propagande.

*
* *

C'est surtout Vaernewyck, nous l'avons dit, qui nous a fourni la matière de notre étude. On nous objectera que c'est là un témoin peu impartial. Vaernewyck, les emplois

qu'il occupa successivement comme ses dires personnels le prouvent, est en effet d'une orthodoxie peu suspecte; il est aussi profondément attaché à la religion catholique qu'à son souverain légitime, le roi d'Espagne.

Mais ne l'oublions pas : il faut considérer d'abord que Marc Van Vaernewyck écrit à un moment, où « sur vingt personnes pas une ne pouvait savoir comment les choses tourneraient, les uns disant que les Gueux l'emporteraient, les autres prétendant que les papistes remporteraient la victoire »; ensuite, que tout en étant resté parfait catholique, Van Vaernewyck a côtoyé durant des années de nombreuses personnalités, qui au début faisaient partie de l'opposition érasmienne et frondeuse et qui en l'Année des Merveilles passèrent franchement au calvinisme.

Erasmien, Van Vaernewyck l'est, au commencement de ses Mémoires, dans toute la force du terme : même s'il n'avait pas eu soin de nous informer lui-même qu'il avait lu les écrits les plus audacieux du philologue philosophe, les nombreuses réflexions didactiques, les fréquentes divagations philosophiques auxquelles le sympathique patricien gantois se livre au cours de son diaire nous en fourniraient la preuve.

Mais une seconde remarque s'impose.

On connait assez la manière de Vaernewyck, qui à tout instant met ses personnages, et surtout l'opinion publique, en scène pour leur faire exposer le pour et le contre. Quand on y regarde d'assez près, on s'aperçoit que c'est là un artifice littéraire, et que très souvent c'est l'auteur lui-même qui argumente.

Or, il suffit de comparer attentivement le livre premier avec le livre quatrième et les suivants, pour remarquer une indiscutable évolution dans la pensée du chroniqueur gantois durant la rédaction de ses Mémoires. Au début de

son livre, il est encore sous l'influence des Rhétoriciens, ses confrères : voyez les reproches véhéments d'inconduite, d'ignorance, d'intolérance et de cruauté qu'il adresse à certaines catégories de prêtres et de moines, — sarcasmes anticléricaux qui sont complètement dans la manière des facteurs des chambres dramatiques de l'époque. D'ailleurs on sent bien que dans ce procès, il est volontiers plus éloquent comme avocat du diable que comme avocat de Dieu, et tel sobriquet, tel jeu de mot satirique rapporté par Vaernewyck n'est sans doute que l'écho des plaisanteries railleuses de quelque libertin, amateur d'art ou de lettres.

Ainsi donc au début de ses Mémoires, Van Vaernewyck est plutôt l'homme d'un tiers parti. Sans être ni calviniste, ni gueux d'Etat, il croît au bien-fondé de beaucoup de griefs de l'opposition. Aussi c'est avec une grande modération qu'il juge le secte nouvelle et le Compromis.

Mais tandis que la plupart de ses confrères de *Maria-ter-Eere* ou de *Jésus met de Balsembloeme* passaient d'un léger anticléricalisme à un fervent calvinisme, Vaernewyck, loin de renier comme eux sa foi catholique, se fortifia, au cours des épreuves que l'antique religion dut subir, dans ses croyances et revint assez rapidement à une parfaite orthodoxie. Voyez comme il glisse au cours de son Mémorial sur ses relations avec Guillaume Bogaert, chef de la confrérie de Jésus; avec Charles Utenhove, l'érudit ami d'Erasme; avec le talentueux Luc de Heere; avec le chef des calvinistes l'avocat Pierre De Rycke, tous mentionnés d'une haleine comme membres d'un même cénacle dans le *Hof en Boomgaert der Poësie;* et il n'a pas moins fréquenté Liévin Onghena et surtout Jean, son frère, le facétieux fol qui égayait tous les banquets, et Jacques de Vroe, et Gérard Van Bylandere, deux fameux iconoclastes....

Luc de Heere fréquentait comme lui le généreux ami des arts et des lettres, Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wacken, le grand-bailli : Luc lui dédia son Jardin et Verger de la poésie, Vaernewyck lui offrit plusieurs de ses ouvrages.

Si Marc s'étonna de voir ses confrères et amis passer décidément dans le camp de l'opposition calviniste, combien plus grande ne dut pas être la stupéfaction du Bailli le jour où, le consistoire jetant le masque, il reconnut parmi les soutiens les plus décidés de la religion réformée ses hôtes et ses protégés ! Déjà perplexe et troublé par suite de la conduite ambiguë de son chef, le comte d'Egmont, gouverneur de la Flandre, son ami et son voisin, — voilà que le sire de Wacken reconnaissait parmi ceux qui frondaient, sinon menaçaient l'autorité, précisément ces intellectuels qu'il avait fréquentés ! Car le calvinisme, on le sait, était en même temps l'opposition anti-gouvernementale.

Comprend-on dès lors pourquoi Charles de Bourgogne, grand bailli de Gand, vice amiral de la flotte, perdit complètement la tête quand il vit entrer le 22 août chez lui, à l'heure du dîner, Jean Onghena le fol, et Liévin Onghena le reître, et avec eux le sire de Battembourg, le cousin de Madame de Denterghem, qui lui parlèrent d'une commission du Roi ou même lui exhibèrent une commission faussement signée d'Egmont, leur ordonnant l'iconoclastie ?

*
* *

Crespin affirme, et de nombreux exemples le prouvent, qu'il y eut une recrudescence d'exécutions en Flandre à partir de 1559, sans doute grâce aux recommandations précises de Philippe II avant son départ pour l'Espagne.

Dès 1562, l'activité impitoyable de Titelmans atteint son comble. Par contre, l'opinion publique se montre vers le même temps de plus en plus hostile à l'effusion de sang; et certains grands seigneurs déclarent ouvertement qu'il est abusif de punir de mort les délits en matière de réligion. En même temps, l'ardeur des propagandistes calvinistes redouble; Anvers devient un boulevard de la secte, et Granvelle l'appelle dès le 5 octobre 1562 un réceptacle de mauvais garnements. Gand, placé sur la voie naturelle qui mène de Valenciennes, de Tournai et de Lille à la Genève des Pays-Bas, ne put rester indemne du vaste mouvement de propagande dirigée par Calvin lui-même.

Certes de jeunes avocats apportèrent la nouvelle doctrine des Universités de France où ils avaient achevé leurs études; d'anciens soldats qui avaient fait la guerre en Allemagne et en France, y furent endoctrinés durant leurs campagnes; des imprimeurs importèrent clandestinement les livres hérétiques de Genève et de Sedan; mais c'est par le compagnonnage que le calvinisme se répandit dans le bas peuple, et c'est par les relations commerciales avec le Nord de la France qu'il gagna les marchands. Car si nous comptons parmi les membres de l'église plantée, clandestine, à Gand quelques avocats et procureurs du Conseil de Flandre, c'est parmi les marchands des quartiers commerçants que la secte avait recruté un très grand nombre de ses adhérents, et plus encore parmi les ouvriers à la semaine et les logeurs.

Il est indiscutable que l'opposition de la Ligue des Grands Seigneurs à Granvelle et la chute du Cardinal exercèrent une profonde impression à Gand comme ailleurs, non pas seulement sur les calvinistes, mais sur tous ceux qui étaient partisans de la tolérance ou simplement hostiles au gouvernement espagnol. Plus tard, on

applaudit aux tentatives d'Orange et consorts pour amener le souverain à plus de mansuétude dans la répression de l'hérésie. Et Junius témoigne des fêtes et des joies qui régnaient aux Pays-Bas en mai 1565 après le retour d'Espagne du comte d'Egmont, qui venait de faire partager au peuple sa confiance dans les fallacieuses promesses de Philippe II : chacun croyait que bientôt on proclamerait le libre exercice de religion dans la patrie. Ç'aurait été une victoire sur les volontés arbitraires du roi d'Espagne, et un échec pour l'autorité ecclésiastique, un succès que tous les mécontents saluaient comme le prélude d'autres concessions. A Gand, on afficha un pamphlet calviniste qui demandait formellement au magistrat la permission pour les réformés de pratiquer leur culte et l'obtention de l'usage d'une église ou d'une maison pour y prêcher leur doctrine (1er mai 1565).

C'est alors que les dépêches du Bois de Ségovie (20 octobre 1565) vinrent singulièrement détromper toutes les espérances des réformés et des partisans de la tolérance. Le roi refusait si obstinément toute concession, contre l'attente générale du pays, que la régente n'osa communiquer ses lettres aux membres du Conseil d'Etat que vers le milieu de novembre. Prévoyant l'irritation que ce message décevant allait produire sur la foule, les chefs de l'opposition, Orange et Egmont, insistèrent sur la promulgation immédiate des dépêches malencontreuses, et le résultat répondit à l'attente.

Pendant que la Ligue des grands seigneurs poursuivait ses intrigues, les gentilshommes de moindre rang organisaient le Compromis des nobles. Dans sa Justification, le magistrat de Gand prétendit plus tard qu'aucun des gentilshommes de leur bourgeoisie ne s'était joint à la confédération d'avril, c'est-à-dire à la présentation de la requête des

nobles à Marguerite de Parme : il semble pourtant qu'il faut faire une exception pour Philippe Triest, de Gand, calviniste et partisan de Brederode.

Le bruit de la démarche de Louis de Nassau, de Brederode et de leurs amis avait incontestablement jeté le pays dans le plus grand trouble. De plus, Brederode en affirmant dès le milieu d'avril à qui voulait l'entendre que l'on ne châtierait plus personne pour la religion,qu'elle serait libre et que chacun pourrait vivre à sa mode, — les consistoires en répandant le faux manifeste des chevaliers de la Toison d'Or, qui abondait dans le même sens, avaient provoqué le retour de l'étranger et en particulier de l'Angleterre d'une foule de sectaires, contre lesquels aucun magistrat ni officier n'osa procéder, du moins au premier moment. Crespin lui-même a cru de bonne foi à l'abrogation des édits contre les hérétiques : « Bien tost après Dieu envoya un tel changement tant en la police civile qu'ecclésiastique, que non seulement tous les Placarts concernant l'hérésie furent annichilez, mais aussi fut donnée liberté aux fidèles du Pays-Bas en leurs maisons et avoir l'exercice de la religion tout ouvertement ». Effectivement, les placards et l'Inquisition étaient momentanément suspendus de fait.

A Gand, on s'aperçoit fort bien de ce désarroi parmi les autorités. Si encore au début de février 1566, le bailli de St-Pierre fit brûler un hérétique, dès le 15 avril 1566 le clergé n'osa plus organiser la bizarre procession de St-Antoine. « Déjà depuis lors, dit Vaernewyck, on commençait à sentir un peu ce qu'allait être le misérable temps à venir ».

C'est Egmont, furieux encore d'avoir été dupé en Espagne, qui vint présider les Etats de Flandre, convoqués pour examiner le projet de Modération des Placards, conçu

déjà avant même que les gentilshommes confédérés eussent présenté leur requête. Le 11 mai, l'assemblée s'ouvrit à Gand, mais pour se séparer après lecture des propositions gouvernementales. Les députés, après avoir consulté leurs mandants, adoptèrent le 25 mai le projet de modération, mais avec de très fortes restrictions : ils demandèrent que l'Inquisition papale soit ôtée et abolie entièrement et que les évêques-inquisiteurs fassent désormais leurs enquêtes et arrestations d'accord avec les autorités du lieu.

Seulement de telles concessions ne pouvaient plus satisfaire les calvinistes : « Deze moderatie, was eene moordeœratie ». « Nonobstant la signification du nom elle n'estoit qu'un rafraîchissement ou plus tost renforcement des vieux Placarts », disaient les sectaires. Le 28 mai, ils firent paraître une Remontrance servant à réfuter certains points de la modération, pamphlet qu'un anonyme traduisit aussitôt en flamand

Selon Crespin, c'est la déception causée par cette Modération qui incita les ministres protestants des Pays-Bas « à s'assembler publiquement pour à veue de tous invoquer le Seigneur et ouïr sa saincte doctrine, toutefois assez loin des villes et sans armes au commencement ». Ce qui contribua beaucoup à donner aux ministres protestants l'audace d'organiser les prêches publics, c'est la faiblesse des magistrats qui n'osèrent pas exécuter l'édit de la gouvernante du 27 avril, ordonnant aux hérétiques rapatriés de quitter immédiatement le pays.

*
* *

Une question se pose ici : qui a fait venir les ministres calvinistes en Flandre et particulièrement aux environs de Gand? Certes la plupart des ministres wallons ont été mandés ou envoyés de Genève : tel François Du Jon. Mais

le principal d'entre eux, Herman Moded, vint d'Allemagne. Voici dans quelles circonstances. On sait que le comité du Compromis avait chargé Philippe de Marnix d'aller recruter des adhérents et des signatures pour la Confédération en Flandre et en Hainaut. Sans retard, il s'adressa à son beau-frère Jacques de Bailleul, de Lille, en relation avec le fameux avocat tournaisien, Gilles Le Clercq, l'âme damnée de Louis de Nassau. Toulouse, frère de Marnix, se rendit vers février 1566 en Flandre au château de Denterghem, chez Catherine van den Boetzelaer, veuve de Jacques de Flandre, seigneur de Praet, nièce de la baronne-douairière de Bronchorst et Battembourg. Comme tous les Boetzelaer et tous les Battembourg, la dame d'Aeltre s'était montrée très ardente en faveur du mouvement sectaire. En ce moment résidait chez elle son cousin Théodore de Battembourg avec Jacques de Bailleul. Toulouse fit lire le Compromis à Battembourg et l'engagea à signer; ce qu'il fit sans doute sans trop d'hésitation, sa mère ayant fait abattre dernièrement à Battembourg toutes les images des églises à la persuasion du fameux Herman De Strycker, le ministre énergumène (qui s'appelait Moded depuis qu'il avait hébraïsé son nom). Or, en juin, à la persuasion de Madame de Praet, Battembourg emmena Herman Moded en Flandre et dès le milieu du mois, celui-ci commença ses prêches aux environs d'Audenarde. C'est de ce moment que débutèrent les troubles de Flandre.

*
* *

Ici commence l'Année des Merveilles. Nous en tracerons plus tard un tableau assez différent de celui qu'en ont tracé nos prédécesseurs. C'est que, loin de les isoler, nous avons replacé les événements gantois dans le cadre général des faits qui se déroulaient en ce moment dans les

Pays-Bas. Leur aspect change du coup, comme leur signification.

En attendant de pousser notre étude plus loin, nous avons groupé sous vingt-cinq rubriques un grand nombre de textes qui se complètent, depuis ceux concernant les Reproches d'inconduite, d'ignorance, d'intolérance et de cruauté adressés par les sectaires et les frondeurs aux prêtres et religieux catholiques jusqu'à ceux concernant les moyens de propagande calviniste. Ces données sont suivies de la Liste des Ministres Calvinistes à Gand de 1566 à 1567, puis de la Liste alphabétique des Iconoclastes Gantois exécutés, de la Liste chronologique des Iconoclastes Gantois exécutés, de la Liste des Iconoclastes arrêtés et non-exécutés, de la Liste des membres du Consistoire Gantois exécutés à Bruxelles, et de la longue Liste des Bannis et Fugitifs pour cause de Calvinisme ou d'Iconoclastie; viennent enfin quelques noms des Expatriés calvinistes Nous terminons par des extraits relativement aux conversions de quelques calvinistes et à la fuite de certains calvinistes et iconoclastes.

D'après les conseils de nos commissaires, nous avons considérablement restreint les proportions de cette introduction ; néanmoins, nous avons cru bon de ne supprimer aucun titre dans la liste des livres consultés.

2

LISTE DES LIVRES CONSULTÉS.

* Les livres marqués d'un astérisque sont ceux dont on a tiré des extraits; les autres ont été mis en œuvre pour la rédaction de l'introduction ou des listes biographiques.

1 Aa, Ab.-J van der. Biographisch Woordenboek der Nederlanden (continué par van Harderwijk et Schotel). Haarlem, 1852-79, 21 vol. in-8°.

2. *Apologie van Herman Moded. Réimprimée à la suite du livre de Brutel de la Rivière sur Moded. Voyez Brutel et Moded.

3. Bibliographie des Martyrologes protestants (extrait de la Bibliotheca Belgica, par F. van der Haeghen, Th.-J. Arnold et R. van den Berghe; Gand, depuis 1880, in-16; 1e s, t. XIX). I. — Monographies. II. — Recueils. La Haye, 1890, 2 vol.

4. Biographie Nationale, publiée par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, depuis 1866, in-8°.

5 Blaes. J.-B. Voyez Mémoires anonymes.

6. Blommaert, Ph. De Nederduitsche Schrijvers van Gent. Gent, 1861, in 8°.

7. Bourlier, E. Voyez Synodes des Eglises Wallonnes.

8. *Brandt, G. Historie der Reformatie in en ontrent de Nederlanden. Amsterdam, 2e édit., 1671-1704, 4 vol. in-4°.

9. Bray, Guy de. Voyez Confession de Foy.

10. *Brief recueil de plusieurs choses passez en la ville de Gand, l'année XVe LXVI, pour le fait de la religion, publié par Prudent Van Duyse. Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand, 1848-1850, t. III, p. 290 et suiv.
11. *Brutel de la Rivière, G.-J. Het Leven van Hermannus Moded, een der eerste calvinistische predikers in ons vaderland. Haarlem, 1879, in-8°.
12. *Burgon, J.-W. The Life and times of Sir Thomas Gresham. London, 1839, 2 vol. in-8°.
13. *Burgundius, N. Historia Belgica ab anno 1558 ad 1567. Ingolstadi, 1629, in-4°.
14. Burn, J. Southerden. History of the French, Walloon, Dutch and other Protestant Refugees settled in England from Henry VIII to the revocation of the Edict of Nantes. London, 1846, in-8°.
15. *Campene, Cornelis en Philips van. Dagboek. Verhaal der gebeurtenissen voorgevallen te Gent sedert het begin der godsdienstberoerten tot het jaar 1571, publié par F. De Potter. Gent, 1870, in-8°. Voyez plus loin Kempenaere (Philips de).
16. Casteele, D. van de. Voyez Justification du Magistrat de Gand.
17. Chronicon Trunchiniense. Compilation du XVIIe siècle. Edit. J.-J. de Smet, dans le Corpus Chronicorum Flandriæ, t. I (Collection de Chroniques belges inédites). Bruxelles, 1837, in-4°.
18. Confession de Foy, faicte d'un commun accord par les fidèles qui conversent ès Pays-Bas, lesquels désirent vivre selon la pureté de l'Evangile de nostre Seigneur Jésus-Christ. M. D. LXI [rédigée par Gui de Bray]. Réimprimée en fac-simile d'après la première édition [de Rouen? 1561] par Trip van Zoudtland, chez J.-G. Fick. Genève, 1855.

Traduite en néerlandais [par Godfried van Winghen?] en 1562 sous le titre : Belydenis des geloofs, gemaect met een gemeen accoord, door de Gelovigen die in de Nederlanden verstroyt zijn overal en na de suiverheit des heylighen evangeliums behoren te leven. Réimprimée en fac-similé d'après la première édition [de Emden? 1562] par A. Van der Linde. Nymegen, 1864.

Sur l'édition française de 1566, revisée par Fr. Junius, Adr. Saravia et autres à Anvers, qui sans doute est celle réimprimée à Genève par Jean Crespin dans l'éd. de l'Histoire des Martyrs de 1619, voyez R. Fruin, De Nederlandsche Geloofsbelijdenis, dans ses Verspreide Geschriften, t. VII, p. 81 et suiv.; Fr. W. Cuno, Franciscus Junius, p. 30 et 244; F. Rachfall, Wilhelm von Oranien, t. II, 2, notes, p. 44.

19. Correspondance. Voyez Gachard, Poullet, Reiffenberg.

20. Coussemaker, Ed. de. Troubles religieux du XVIe siècle dans la Flandre Maritime. Bruges, 1877, 4 vol. in-4°.

21. *[Crespin, Jean]. Histoire des martyrs persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Evangile. [Genève] 1597, in-fol. Sur la participation de Gui de Bray à cette œuvre, voyez L.-A. Van Langeraad, Guido de Bray, p. 46 et 50.

22. Cuno, Fr.-W. Franciscus Junius der Aeltere, professor der Theologie und Pastor. Amsterdam, 1891, in-8°.

23. Deventer, M.-L. van. Het jaar 1566. 's Gravenhage, 1856, in-8°.

24. Discours des choses advenues en la ville de Gand, tant de ce que a esté escrit et ordonné du Roy nostre sire, de Madame de Parme, régente pour S. M. aux

Pays-Bas, et de Monseigneur le prince de Gavre, gouverneur et capitaine général de Flandre et d'Artois, aux grand bailly et magistrat d'icelle ville, que aussi du besoigné dudit magistrat sur le fait de la religion, et ce, dois le mois de Juillet l'an XV^{c}LXV jusques au Xe de May 1567 ensuyvant. Manuscrit inédit aux Archives de la ville de Gand, 107 folios écrits de la main du secrétaire Roland van Hembyze. Ce Discours est la rédaction primitive de la Justification du magistrat envoyée au Duc d'Albe, et du Verslag van 't magistraet, qui parait ne pas avoir été envoyé. Le Brief recueil est le plan ou le résumé de ce Discours.

25. Doumergue, E. Jean Calvin; les hommes et les choses de son temps. Lausanne, 1899-1902, 4 vol.
26. Duyse, Prudent van. Voyez Brief recueil.
27. Felice, Paul de. Les Protestants d'autrefois; les Pasteurs. Paris, 1898, t. I, in-12.
28. Foppens, J.-F. Voyez Supplément à Strada.
29. *France, Renon de. Histoire des causes de la désunion, révoltes et altérations des Pays-Bas (1555-1592), avec un appendice de pièces relatives à l'histoire du XVIe siècle, éd. Ch. Piot. Bruxelles, 1886-1891, 3 vol. in-8°.
30. Fredericq, Paul. Travaux du cours pratique d'histoire nationale. Voyez Hubert, E.
31. Fruin, R., Verspreide Geschriften, publiés par P.-J. Blok, P.-L. Muller et Sam Muller. 's Gravenhage, 1900 et suiv., 10 vol. in-12.
32. Id. De Tachtigjarige Oorlog, historische opstellen. Het Voorspel van den Tachtigjarigen Oorlog. 's Gravenhage, 1908, in 8°. Réimpression d'après le t. I des Verspreide Geschriften.

33. Gachard, L. Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. Bruxelles, 1847-1866, 6 vol. in-8°.

34 *Id. Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas (1558-1577). Bruxelles, 1848-1879, 5 vol. in-4°.

35. Id. Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II. Bruxelles, 1867-1881, 3 vol. Voyez aussi Reiffenberg.

36. Id. Notice sur le Conseil des Troubles. Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1e s., t. XVI, 2, 1849.

37. Id. Notice historique et descriptive des archives de la ville de Gand. Mémoires de l'Académie de Belgique, in-4°, t. XXVII. Bruxelles, 1852; et aussi à part.

38. Id. Analectes historiques, XIIe série, n° CCCXLJ. Liste des exécutés et des bannis pour cause de troubles dans la ville de Gand et la châtellenie du Vieux-Bourg. Bulletins de la Commission royale d'Histoire, 3e s., t. VIII, 1866, p. 324-330.

39. Gossart, E. L'Etablissement du Régime Espagnol dans les Pays-Bas et l'Insurrection. Bruxelles, 1905, in-8°.

40. *Groen van Prinsterer, G. Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau, 1re série (1552-1584). Leyden, 1835-1847, 8 vol. in-8° (le 1er volume a été réimprimé en 1841).

41. Haar, H. ter. Specimen historico-theologicum Petri Datheni vitam exhibens. Trajecti ad Rhenum, 1858, in-8°.

42. Haemstede, Adr. Cornelisz. van. De Gheschiedenisse ende den doodt der vromer martelaren, ... van de tyden Christi onses Saligmaekers af tot den jare

sesthien hondert vyf en vyftigh toe ... oversien ... door J. G. O. (J. Gysius Oudorpiensis?) Amsterdam, 1671, in fol. [La première édition est d'Anvers? 1559] Il a paru une réimpression modernisée de l'édition de 1671, à Doesburg en 1870-1871, et rééditée en 1883.

43. Haeghen, F. van der. Voyez Bibliographie des Martyrologes Protestants, et Vaernewyck.

44. Haeghen, V. van der. Inventaire des archives de la ville de Gand. Catalogue méthodique général, Gand, 1896, in-8°.

45. *Haer, F. van der [Haræus]. De initiis tumultuum Belgicorum (1555-1567) Duaci, 1587, in-8°.

46. Hessels, F.-H. Ecclesiæ Londino Batavæ Archivum. Cantabrigiæ, depuis 1887, in-4°.

47. Hoffmann, H. Edler von. Das Kirchenverfassungsrecht der niederlaendischen Reformierten bis zum Beginne der Dordrechter Nationalsynode, 1618-1619. 1902.

48. Hopperus, J. Epistolæ ad Viglium. Trajecti ad Rhenum, 1802, in 4°.

49. Id. Recueil et Mémorial des troubles (1559-1566). Première édition dans Hoynck van Papendrecht, C.P., Analecta Belgica, t. II (Hagæ Comitum, 1743, in-4°). Réimprimé par Wauters, Alph., Mémoire sur le commencement des troubles des Pays-Bas. Bruxelles, 1858, in-8° (Société de l'histoire de Belgique).

50. Hubert, E. Table chronologique du Registre sur le Faict des Hérésies et Inquisition, dans Fredericq, Paul. Travaux du Cours pratique d'Histoire nationale de l'Université de Liége. Gand, t. II, 1884.

51. Jacobs, D. Het Wonderjaar te Gent. Extrait du Tydspiegel. Amsterdam, 1906.

52. Janssen, H.-Q De Kerkhervorming te Brugge. Rotterdam, 1856, 2 vol. in-8°.
53. Id. De Kerkhervorming in Vlaanderen. Arnhem, 1868, 2 vol. in 8°.
54. Jonghe, Pater B. de. Gendsche Geschiedenissen ofte Kronyke van de Beroerten en Ketterye binnen en ontrent de stad van Gend sedert het jaer 1566 tot het jaer 1585 3e édition, Gend, veuve M. de Goesin [1781], 2 vol. in-8°.
55 *Junius, Fr. [Fr. Du Jon]. Vita nobilis et eruditi viri Francisci Junii, s. Theologiæ doctoris, et in Academia Lugdunensi Professoris dignissimi, ab ipso nuper conscripta, in lucem vero edita ab Paullo Merula. Lugduni Batavorum, 1595, in 8°. [On trouve également cette autobiographie en tête des Opera theologica de Junius, Genève, 1608 et aussi 1613; et dans Gerdes, Scrinium antiquitatum, t. I, p. 202 et suiv.].
56. *Justification du Magistrat de Gand, concernant les troubles religieux arrivés en cette ville du 30 juin 1566 au 7 mai 1567, publiée par D. Van de Casteele. Annales de la Société d'Emulation de la Flandre Occidentale, 3e s., t. IV (1869). Egalement à part, Bruges, 1869, in-8°. — Voyez plus haut Brief recueil et Discours, et plus loin Verslag van 't Magistraat.
57. Kempenare. Vlaemsche Kronyk of Dagregister van al het gene gedenkweerdig voorgevallen is binnen de stad Gent, sedert den 15 july 1566 tot 15 juny 1585, onderhouden in 't Latijn door Ph De Kempenare, overgezet door J.-P. Van Male, pastor van Bovekerke, thans voor de eerste mael uitgegeven door Ph. B(lommaert). Gent, 1839, in-12°. — La version latine que Philippe Van Campene fit de son Dag-

boek, sous le titre de Diarium rerum Gandavensium et qui se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles, a été retraduite et abrégée au XVIIIe siècle par J.-P. Van Male, qui de Campenæus fit De Kempenare; c'est cette traduction flamande que Ph. Blommaert a publiée à Gand en 1839, comme une œuvre originale d'un Philippe De Kempenare.

58. Kervyn de Lettenhove, B. Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II. Bruxelles, 1882-1895, 10 vol. in-4°. Le 11e volume a été publié en 1900 par Gilliodts van Severen.

59. Id. Les Huguenots et les Gueux Bruxelles, 1882-1885, 6 vol. in 8°.

60. Kervyn de Volkaersbeke, Ph. Les Borluut du XVIe siècle. Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique à Anvers Anvers, 1851.

61. Id. Voyez Verslag van 't Magistraet.

62. Kist, N.-C., et Royaards, H.-J., Archief voor kerkelijke Geschiedenis. Leyden, 1829-1852. T. XX (1849), p. 113-208 : Kist. De synoden der Nederlandsche Hervormde Kerken gedurende de jaren 1563-1577, gehouden in Brabant en Vlaanderen. [Le tome XX est parfois numéroté 2e s., t. IX].

63 Langeraad, L.-A. Van. Guido de Bray, zijn leven en werken. Bijdrage tot de Geschiedenis van het Zuid-Nederlandsche Protestantisme. Zierikzee, 1884, in-8°.

64. Loin, Arsène. Documents concernant les placards, l'inquisition et les troubles religieux dans les Pays-Bas. Bulletin de la Commission royale d'Histoire, 2e s., t. VIII.

65. Mander, Carel Van. Het Schilder-boeck. Amsterdam,

1618, in-4°. — Le livre des Peintres. Traduction, notes et commentaires par H. Hymans Paris, 1884-1885, 2 vol. in-4°.

66 [Marnix de S[t] Aldegonde, Philippe de]. Vraye narration et apologie des choses passées au Pays-Bas, touchant le fait de la religion, en l'an MDLXVI Par ceux qui font profession de la religion réformée au dit pays. Imprimé en l'an MDLXVII. — Réimprimé par J. Van Toorenenbergen. Philips Van Marnix van S[t] Aldegonde, godsdienstige en kerkelijke schriften. 's Gravenhage, 1871, t. I. [C'est le développement de son factum flamand : Van de beelden afgheworpen in de Nederlanden in augusto 1566].

67. Meersch, D. J. Van der. Mémoire justificatif du Magistrat d'Audenarde, sur les troubles arrivés en cette ville en 1566, avec de nombreuses pièces à l'appui, publié par D.-J. Van der Meersch. Gand, 1842, in-8°.

68. Meersch, P.-J. Van der. Memorieboek der stad Gendt (1301-1793), publié par P.-J. Van der Meersch. Gent, 1852-1861, 4 vol. in-8°.

69 Mémoire justificatif du magistrat d'Audenarde, voyez Meersch, D.-J. Van der.

70. *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas (1565-1580), éd. J. Blaes et A Henne. Bruxelles, 1859-1866, 5 vol. in-8°.

71. Memorieboek der stad Gendt, voyez Meersch, P.-J. Van der.

72. Microen [De Kleyne], Marten. Een waerachteghe historie van Hoste, gheseyt Joris, Van der Katelyne te Ghendt, om het vry opentlick straffen der Afgo-

dische Leere gebrandt, ten grooten nutte ende vertroostinghe aller Christenen, geschreven door Marten Microen. [Emden, 1556?], in-8°.

73 *Moded, Herman. Apologie ofte verantwoordinghe Hermanni Modedt, teghens de calumnien ende valsche beschuldinghen ghestroeyet, tot lasteringhe des H. Evangelii ende zijnen persoon door de vianden der Christelycker religie. Den Prince van Oraingie, wt Maestricht den IX januarii 1567. Réimprimé par Brutel de la Rivière, Het Leven van Hermannus Moded, Haarlem, 1879, en appendice.

74. Montyn, C.-G. Geschiedenis der Hervorming in de Nederlanden. Uitgegeven door B. Ter Haar. Arnhem, 1868, 2 vol. in-12.

75. Nuyens, W.-J. Geschiedenis der Nederlandsche beroerten in de XVIe eeuw (1559-1584). Amsterdam, 1865-1868, 6 vol. in-8°.

76. Paillard, Ch. Huit mois de la vie d'un peuple. Les Pays-Bas du 1er janvier au 1er septembre 1566. Mémoires couronnés de l'Acad. royale de Belgique, t. XXVIII (1878).

77. Id. Une page de l'histoire religieuse des Pays-Bas. Le procès de Pierre Brully (1544-1545). Mémoires couronnés de l'Acad. royale de Belgique, t. XLI (1888).

78. *Pottre, Jan De. Dagboek van Brussel (1549-1602), éd. J. de St Genois. Gent, 1861, in 8° (Vlaamsche Bibliophilen).

79. *Poullet, Edm. Correspondance du cardinal de Granvelle (1565-1586), publiée par E Poullet et continuée par Ch. Piot. Bruxelles, 1878-1896, 12 vol. in-4°.

80. Pyper, F. Jan Utenhove, zijn leven en zijne werken. Leiden, 1883, in-8°.

81. Rachfall, Felix. Wilhelm van Oranien und der Niederlaendische Aufstand. Halle, 1906-1908, 2 vol. en 3 tomes, in-12°.

82 Rahlenbeck, Ch. L'Inquisition et la Réforme en Belgique; Anvers. Bruxelles, 1857.

83. Id. Les Réfugiés du duc d'Albe à Cologne. Extrait de la Revue Trimestrielle, Bruxelles, s. d.

84. Id. Notes sur les Réformés flamands et wallons du XVI[e] siècle, réfugiés en Angleterre. Proceedings of the Huguenot Society of London. Lymington, t. IV, 1892.

85. Id. Voyez Wesenbeke.

86. *Reiffenberg, Fr. baron de. Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II. Bruxelles, 1842, in-8°. — Cette correspondance est suivie des Interrogatoires du comte d'Egmont, qu'il faut comparer avec le Supplément à Strada, et avec les données de M de Bavay, Procès du comte d'Egmont et pièces justificatives. Bruxelles, 1853, in-8°.

87. Reitsma, J. Geschiedenis van de Hervorming en de hervormde kerk der Nederlanden. 2[e] édit , I. Groningen, 1899, in-8°.

88 Renon de France, voyez France.

89 Robyn, L. Historie van den oorsprong, voortgang en ondergang der ketterye binnen en ontrent Audenaerde. Gand, 1721.

90 Rutgers, F. Calvyns invloed op de Reformatie in de Nederlanden voor zooveel die door hem zelven is uitgeoefend. 's Gravenhage, 2[e] édit , 1901.

91. Schickler, F. de. Les Eglises du Refuge en Angleterre. t. I. Paris, 1892, in-8°.

92. Schultz Jacobi, J. De toestand van Antwerpen na de invoering der Hervorming. Dans Kist, Archief voor Kerkelijke geschiedenis, t. XV (1844), p. 113-175.

93. *Strada, P.F. De bello Belgico. Decas prima (1555-1579). Romæ, 1632, in-fol.
94. Supplément à l'histoire des guerres civiles de Flandre sous Philippe II, du père Famien Strada et d'autres auteurs [recueilli par J.-F. Foppens? ou J. Godefroy?]. Amsterdam, 1729, 2 vol. in-8°, à pagination continue. Contient les procès criminels d'Egmont et de Hornes, avec des preuves.
95 Synodes des Eglises Wallonnes des Pays-Bas. Livre synodal contenant les articles résolus dans les. La Haye, 1896, t. I, in-8°.
96. Toorenenbergen, J.-J. Van. Voyez Marnix.
97. Utenhove, J. Simplex et fidelis narratio de instituta ac demum dissipata, Belgarum aliorumque peregrinorum in Anglia ecclesia, et potissimum de susceptis postea illius nomine itineribusque eis in illis evenerunt, per Johannem Utenhovium, Gandavum. Basiliæ, 1560.
98. *Vaernewyck, Marcus Van. Van die beroerlicke tyden in die Nederlanden en voornamelick binnen Ghendt (1566-1568), éd. F. Van der Haeghen. Gent, 1872-1881, 5 vol. in-8° (Vlaamsche Bibliophilen). — La traduction française par Herman Van Duyse, Troubles religieux en Flandre au XVIe siècle (Gand, 1905-1906, 2 vol. in-4°), contient un grand nombre de reproductions de gravures et de dessins contemporains.
99. *Verslag van 't Magistraet van Gent nopens de godsdienstige beroerten aldaer (1566-1567), met talrijke bewijsstukken, publié par Ph. Kervijn de Volkaersbeke. Gent, 1850, in-8° (Vlaamsche Bibliophilen).
100. Viglius. Discours sur le règne de Philippe II. — La

source et commencement des troubles, publiés dans Viglius et Hopperus, Mémoire sur le commencement des troubles des Pays-Bas, avec notices et annotations par Alphonse Wauters. Bruxelles, 1858, in-8°.

101. Id. Lettres de Viglius à Hopperus (1566 1576). Lettres de Viglius à divers. Autobiographie de Viglius (1507-1577), dans Hoynck van Papendrecht, Analecta Belgica. Hagæ Comitum, 1743, t. I et II.

102. *Vivere, Jan Van den, en andere schrijvers. Chronycke van Ghendt, éd. Fr. De Potter. Gent, 1885, in-8°.

103. *Vloten, J. Van. Nederlands Opstand tegen Spanje (1564-1567). Haarlem, 1856, t. I.

104. Water, J.-W. Te. Historie van het verbond en de smeekschriften der Nederlandsche edelen Middelburg, 1776-1796, 4 vol. in-8°.

105. Water, W. Te. Historie der Hervormde Kerk te Gent. Utrecht, 1756, in 8°. — Supplément par J.-W. Te Water. Utrecht, 1794, in-8°.

106. Wauters, Alphonse. Voyez Viglius.

107. Wesenbeke, J. de. Mémoires (1524-1566), éd. Ch. Rahlenbeck. Bruxelles, 1859, in-8°.

108. Wolters, Albrecht. Reformationsgeschichte der stadt Wesel. Bonn, 1858, in-8°.

109. Ypey, A., et Dermout, J.-J. Geschiedenis der Nederlandsche Hervormde Kerk. Amsterdam, 1842-44, 4 vol. in-8°.

I. — REPROCHES D'INCONDUITE ET D'IGNORANCE ADRESSÉS A CERTAINS PRÊTRES ET RELIGIEUX CATHOLIQUES.

Nous autres, par le fait de nos mauvaises œuvres, nous nous éloignons de Dieu, aussi bien les prêtres que les laïques; car que font journellement beaucoup de nos religieux, sinon putasser et s'enivrer, séduisant par leur méchante vie les honnêtes gens et posant la pierre contre laquelle d'autres trébuchent. Quel est celui qui entretient la loi de Dieu ? Qui possède la crainte de le courroucer ? Campene, 139

Certains individus, entendant que l'on disait *Monsieur* à un prêtre, criaient : *N'appelez pas les papistes Messieurs, mais appelez-les plutôt des matous* [symboles de lubricité], et en donnaient le motif que je préfère taire. D'autres disaient : *Il faudrait châtrer les papistes ; il faudrait couvrir leur tonsure de bouse de vache.* Le mot *prêtres*, ils ne l'employaient jamais. Chacun parlait comme il lui semblait bon et comme il lui venait à l'esprit, à l'excitation des prêcheurs-aux-champs, qui rendaient le peuple très haineux et furieux contre les prêtres. Vaernewyck, I, 9.

De plus, beaucoup de religieux ont trop longtemps fêté la dive bouteille, ou se sont laissés gagner par la paresse, ou bien se sont plutôt mêlés de profits temporels et de gain que de gagner des âmes. Vaernewyck, I, 52.

Certaines personnes disaient que c'était aux prêtres et religieux à combattre et à prendre les armes contre les Gueux ; que c'était leur guerre ; que c'était eux seuls que cela regardait ; que c'était contre leur pot-à-potage et leur avarice et les autres abus que l'on prêchait.

Vaernewyck, I, 22.

[Beaucoup de bourgeois cités devant le magistrat pour former une garde bourgeoise font entendre des récriminations]. Nous ne savons, disaient-ils, où la Loi veut nous conduire et nous envoyer ; peut-être voudrait-on même nous placer quelque part dans une impasse où nous laisserions notre vie. Et tout cela pour les calotins, qui se promènent à leur aise et qui ont provoqué toute cette hérésie par leur mauvaise vie, leur grande avarice, leur orgueil et leur tyrannie sur les simples et les innocents, qui voudraient volontiers s'isoler et se retirer du monde et suivre la voie étroite qu'enseigne le Christ. Vaernewyck, I. 60.

Du temps du Seigneur, il y avait aussi des prêtres faux et mauvais, également pleins de superstitions et d'abus, tyranniques, orgueilleux et cupides. Vaernewyck, I, 71.

Les premiers moines avaient l'habitude de s'appuyer sur des cannes, parce qu'ils étaient si émaciés de jeûner et de s'abstenir ; mais maintenant, disent certains gens, ils portent de grands bâtons d'argent pour soutenir leurs corps, qui souvent sont plus remplis et alourdis par ripailles que par jeûnes. Vaernewyck, I, 87.

La haine des gueux s'accrut contre les Dominicains et en général contre tous les religieux pour l'insatiable cupidité et orgueil, qu'ils leur attribuaient. On voyait aussi que beaucoup de cloîtres et d'abbés possédaient les meilleurs et les plus grands domaines de la chrétienté, en toute propriété et sans dîmes ; et de plus, qu'ils levaient des dîmes et autres charges sur les héritages d'autrui, pauvres et riches. Beaucoup de gens les estimaient comme exacteurs et comme possédant injustement ces biens... Nous en reparlerons ci-après, lorsque nous dirons comment les prédicateurs-aux-champs ont crié contre ces abus et contre d'autres.
Vaernewyck, I, 123.

On a trouvé aussi dans certaines mortuaires des lettres et écritures relatant que les personnes défuntes, mais surtout les veuves et les femmes simples, ont cédé et légué très stupidement leurs biens aux couvents et qu'ils en ont dépouillé leurs hoirs et leurs proches. Vaernewyck, I, 123.

Il semblait aussi au peuple que beaucoup de religieux, orgueilleux et fiers, dominaient comme seigneurs et princes sur la terre. [Suit une superbe défense des religieux][1].
Vaernewyck, I. 124.

Beaucoup de riches cloîtres et d'abbayes sont très négligents à donner des aumônes. Vaernewyck, I, 172.

[Description de quelques pratiques superstitieuses de certains ecclésiastiques et moines]. Vaernewyck, I, 177-179.

Faux bruits et calomnies contre les Dominicains.
Vaernewyck, I, 180-181.

L'on offrait volontiers à l'autel de Notre-Dame-en-couches [à St-Nicolas] ce que les enfants avaient filé pour la première fois et autres dons ; mais une telle manière de faire où [de la part du clergé] se mêlait de la cupidité, commençait à ennuyer le peuple; et on se mettait à s'en moquer.
Vaernewyck, I, 153.

Tous les troubles étaient arrivés en partie par la mauvaise vie et les grands abus du clergé. Vaernewyck, II, 52.

[Plusieurs moines quittèrent leur ordre], préférant, disaient-ils, souffrir toute pauvreté, que de voir et d'entendre journellement la jalousie diabolique qui régnait dans leurs couvents. Vaernewyck, II, 52.

[Impuissance des religieux à défendre la religion catholique contre les attaques virulentes des prédicateurs protestants]. On trouvait beaucoup d'excellents ecclésiastiques qui étaient de force à vaincre par écrits et en paroles les savants calvinistes ; mais à côté de ceux-là on trouvait beaucoup d'ânons ignorants ; de sorte que sur cinquante religieux

---

(1) Vaernewyck confirme que « les riches enferment certains de leurs enfants dans les couvents comme dans une geôle, alors qu'ils sont encore en bas-âge, pour en être quittes et pour enrichir les autres enfants; de même, tous les enfants qui ont quelque défaut physique ou mental sont envoyés au couvent ». De plus, « s'il vient à vaquer quelque part une riche prélature, elle est de suite occupée par de grands maîtres, qui y placent leurs enfants ou leurs amis, qu'ils aient la vocation ou non ». Vaernewyck, I, 125 ; cf. I, 251.

catholiques, il n'y en avait pas un d'assez instruit pour tenir tête à un habile prédicateur gueux.

Vaernewyck, II, 166, ; cf. I, 90.

5 Août 1566. Un tel enseignement religieux n'avait été donné au commun que rarement ou jamais, particulièrement depuis un certain nombre d'années, lorsqu'il y avait encore peu de troubles... Et pour le dire clairement, beaucoup de prédicateurs n'étaient pas assez instruits pour toucher aux questions de la religion ou pour convaincre sur ces points les hérétiques studieux. Vaernewyck, I, 49.

Certaines personnnes instruites ont écrit contre les hérétiques de notre temps... Mais ils l'ont fait du haut de leur autorité avec partialité, ce dont rien de bon ne sait résulter... Ils ont préféré faire des bâtons et des gourdins avec l'Ecriture pour frapper les hérétiques, comme ils disent, que des emplâtres émollients pour aider les blessés. D'autres ont écrit de façon trop puérile contre les hérétiques, de sorte qu'aussitôt on leur répondit par des répliques quatre fois plus fortes... Cela provient de ce que certains ecclésiastiques considéraient le peuple comme trop simple et trop ignorant... Mais à peine avaient-ils le dos tourné, qu'on se moquait d'eux et qu'on les appelait des aveugles... Certes, quelques-uns ont écrit des chefs-d'œuvres contre les hérétiques, mais ils écrivaient en latin, donc pour un petit nombre, vu que l'homme du commun ne connaît pas le latin.

Vaernewyck, I, 49-51.

Le 25 juin 1567, un dominicain prêchant à St-Bavon dit entr'autres combien il était déplorable qu'on avait auparavant si peu instruit le peuple dans la loi de Dieu ; car il avait connu des vieillards, qui ne connaissaient pas leurs pâtenôtres, ce que tout chrétien devrait connaître avec son Ave Maria, le symbole de foi et les dix commandements ; et qu'on devait implanter cela aux enfants dès leur jeune âge. Ces hérétiques, disait-il, nous font honte avec leurs catéchismes, qu'ils répandent si vaillamment pour instruire la jeunesse. Nous dormions, disait-il, sur nos livres ; et il n'en a pas fallu de beaucoup que nous ne redevenions tout païens. Nous nous bornions à agenouiller, saluer, etc. ; et

le principal, dont dépend le salut des âmes et ce que Dieu exige de nous, nous l'avons négligé. C'est pourquoi les hérésies étaient nécessaires ; ils nous réveillent maintenant et nous donnent assez à faire avec leur diablerie.

De telles paroles, comme le dominicain en disait, si quelqu'un les avait dites cinq ou six ans auparavant, on l'aurait probablement pris de mauvaise part. Vaernewyck, I, 271-272.

Concernant les abus et la mauvaise vie du clergé, on trouvera des arguments pour et contre, comme dans tous les états. Néanmoins une réformation serait bien nécessaire.
Vaernewyck, I 25 ; sur une tentative de réformation aux Dominicains, Ibid., IV, 142.

[Pour certains usages païens conservés dans quelques processions, coutumes fort décriées dans le public, voyez Vaernewyck, I, 63, procession de St-Antoine ; II, 264-265, de St-Jean ; II, 282, de St-Liévin. Le commun refusait de croire aux miracles arrivés aux sanctuaires de pélerinages et criait à la supercherie ; Ibid., I, 135-136].

II. — REPROCHES D'INTOLÉRANCE ET DE CRUAUTÉ FORMULÉS CONTRE CERTAINS MEMBRES DU CLERGÉ CATHOLIQUE.

[Juillet 1566]. Pierre Titelmans, doyen de Renaix, était commissionné par un ordre royal comme inquisiteur contre les hérétiques, en quoi il était trés actif, car il avait reçu grand pouvoir et autorité pour ce faire. Il poursuivait les hérétiques dans toute la Flandre, de sorte qu'une foule innombrable de gens furent exécutés par le feu, la corde, le glaive et l'eau, et subirent d'autres peines de bannissement, d'emprisonnement, d'amendes et autrement.
Vaernewyck, I, 8.

Il faut noter également que ceux qui s'appelaient catholiques étaient trés haineux et furieux contre ceux qui allaient à la prédication, les méprisaient et les injuriaient de toutes maniéres; certains d'entr'eux avaient de sang plein la bouche, faisaient le souhait d'acheter la corde pour y

pendre le dernier hérétique, et laissaient voir, par beaucoup d'autres paroles violentes, quel cœur vindicatif et sanguinaire ils avaient. Vaernewyck, I, 9-10 ; cf II. 167.

De sorte que les deux partis n'avaient pas beaucoup à se reprocher mutuellement Mais pourtant ceux qui étaient les plus connus [pour leur esprit de vengeance] étaient des personnes qui portaient l'habit ecclésiastique, et ils déguisaient leur soif de sang sous le couvert d'un étroit amour de leur foi, ce qui était plutôt de la tyrannie que du zéle.
Vaernewyck, I, 10.

[10 Juillet 1566]. Les prédicateurs catholiques à Gand, ou du moins quelques-uns d'entr'eux, donnaient aussi leur avis du haut de la chaire de vérité, même sans y être invités, exhortant le magistrat et l'homme du peuple à la riposte et leur conseillant de frapper à main armée dans le tas... Ce qui cependant semblait déraisonnable à beaucoup de gens honnêtes et instruits ; parce que de cette façon on pourrait donner aux malveillants ou à ceux de la nouvelle religion (dont le nombre quotidiennement croissait fort dans tous les Pays-Bas), une occasion de fureur et de grande émeute.
Vaernewyck, I, 21 ; cf. II, 46.

Disait-on à certaines gens, c'est bien l'affaire du clergé, puisque cela touche aux questions de la foi, ils vous répondaient qu'il fallait combattre pour celle-ci, non avec les armes de la guerre, mais avec les armes de l'esprit, avec le glaive de la parole de Dieu. Car ces ennemis spirituels ne sont pas à combattre avec un vulgaire glaive, qui ne sert pas à cela.

Bien mieux ils s'en glorifieront et s'en exalteront, disant : Voyez l'Eglise romaine et l'Antichrist n'ont pour se défendre que la violence et la tyrannie, comme les ours, les loups, les lions et les tigres se jettent en rugissant sur les hommes, sans employer la raison ni l'intelligence. Vaernewyck, I, 23.

[17 Août 1566]. Certains individus disaient : Maintenant les prêtres devront quitter les Pays Bas comme ils ont fait ailleurs. En effet, disaient-ils, il n'y aurait pas de reméde s'ils ne chassaient ce monstre [le clergé] de leur milieu ; ils ne seraient plus jamais en paix s'ils ne déracinaient d'abord cette ivraie. Car, comme il est dit des Chanaanites, ce leur

serait toujours un clou ou un coin dans l'œil ; ils l'avaient assez éprouvé. Or, le clergé, on l'entretenait, on le nourrissait et on lui donnait tout ce qu'on avait : les meilleures places dans la ville, de beaux édifices et ornements, grand honneur et amitié. Et comme salaire, on recevait de lui persécution, trahison, haine, supplices et confiscation. Tout cela avait duré maintenant plus de 40 ans, et s'organisait pour devoir durer plus longtemps encore et pour croître plus que cela ne l'avait jamais été. Ainsi, c'était à peine si les gens et les bourgeois des Pays-Bas avaient encore quelque certitude de garder leurs biens ou même leur vie. Le clergé ce faisant rendait beaucoup de femmes veuves, beaucoup d'enfants orphelins, parfois même de père et de mère. Et on prenait les biens avec la vie. Ainsi l'entretien de ces pauvres enfants venait à la charge de l'homme du peuple; la chambre des pauvres était grugée et grevée; l'industrie et le commerce étaient détruits. En effet, beaucoup de gens que les inquisiteurs mettaient à mort ou chassaient étaient de puissants marchands ou des industriels, occupant parfois 40 à 50 ouvriers. En écartant ces gens, on chassait à la fois tous ces ménages désormais sans gain et sans subsistance; on enlevait le pain de la bouche des enfants, et les habits de leur corps en plein hiver. Ces enfants devenaient ribauds et se perdaient, les jeunes filles faisaient la vie; et autres maux semblables. Tout cela au nom de la religion; ce que Dieu jugera.

Vaernewyck, I, 69-70.

[Août 1566]. Le Dominicain Jean Van der Haeghen (1) prêchait parfois : « Je ne laisserai pas de dire ceci ou cela, dussent les gueux ou hérétiques en crever de dépit. » Et ces paroles ou de pareilles lui étaient prises de mauvaise part par certaines personnes, comme dites avec une une partialité jalouse.

Vaernewyck, I, 90.

[Août 1566]. Que les Franciscains étaient aussi des persécuteurs et se mêlaient aussi de combattre les hérétiques, c'est

---

(1) Sur le fanatisme indiscutable de ce Jacobin, voyez Vaernewyck, I, 89, III, 106, IV, 64, 113, 242.

ce que le peuple pouvait bien remarquer à certains de leurs sermons passionnés et partiaux prononcés par quelques-uns d'entr'eux, qui, du haut de la chaire, n'étaient occupés qu'à damner, brûler et rôtir ou à proférer d'autres paroles furieuses de ce genre. Vaernewyck, I, 121 (1)

En somme, c'est la pourchasse et la fuite, la persécution des hérétiques qui était la cause de la haine du peuple contre les ordres religieux. C'est de cela qu'on les accusait. Car le peuple les tenait dans ce cas comme des hypocrites sanguinaires, poursuivant non pas des voleurs de grand chemin, des assassins et d'autres pareils, mais de braves gens, doux comme des moutons, qui faisaient tous leurs efforts pour plaire à Dieu. Vaernewyck, I, 122.

[11 Mars 1567.] Le peuple s'exprimait parfois de façon très opposite et contradictoire. Des femmes souhaitaient voir le dernier gueux pendu; d'autres vouaient à chaque papiste un prêtre dans la panse, et d'autres expressions incongrues Mais tous les hommes et surtout certains ecclésiastiques n'étaient pas exempts non plus de cette intempérance de langage, concédant trop à leurs passions, comme si l'amour de la vérité obligeait à devenir impitoyable et tyrannique... Comme de certains disaient qu'il serait bon que cette diversité de religion n'amenât pas d'effusion de sang, on leur répondit ironiquement qu'il y aurait peu de sang versé, et qu'on pendrait les gueux. Si l'on devait verser quelque chose, ce ne serait pas du sang; mais peut-être bien que, par la douleur de la pendaison, il coulerait quelque chose par derrière dans leurs braies. Nous laissons chacun juge de quel cœur chrétien de telles paroles sortaient; et combien elles étaient conformes à l'amour fraternel. Vaernewyck, II, 166-167.

---

(1) A plusieurs reprises, Vaernewyck fait remarquer que les malintentionnés, c à d. les gueux, ne voyaient jamais que les défauts de certains membres du clergé ou de certains ordres ; mais qu'ils fermaient les yeux sur les vertus et les bienfaits des autres. Ainsi, le chap. V du Livre II traite : Des trois vices pour lesquels le peuple porte une telle envie aux ecclésiastiques, et des douze points qu'il faut opposer à cette jalousie. Vaernewyck, I, 90-91, 121-125.

[Janvier 1568.] On trouve des ecclésiastiques qui veulent agir trop partialement et trop tyranniquement avec de pauvres égarés, oui, avec beaucoup de gens cordiaux et cherchant Dieu ; et ils mettent de la sorte en œuvre peu de discernement. Vaernewyck, III, 200.

III. — MENACES DES GUEUX CONTRE LE CLERGÉ ET LES COUVENTS CATHOLIQUES.

[Début de juillet 1566.] Les schismatiques ou gueux cherchent de toutes manières à anéantir et à mettre bas tous les couvents et les prêtres, et ils crient derrière ceux-ci dans les rues et leur lancent beaucoup de mots injurieux et de quolibets. Campene, 4.

[22 Août 1566]. Le plus grand dommage chez les quatre ordres fut commis au couvent des Dominicains, parce qu'ils avaient été inquisiteurs de la foi. Campene 12 ; cf. Vivere, 23.

[3 Juillet 1566]. Certains individus disaient que les fréres Pierre De Backere et Liévin Van den Bossche, Dominicains, ainsi qu'un Frére-Mineur ou deux, qui avaient l'habitude de prêcher contre les hérétiques et qui étaient peu aimés par d'aucuns, seraient enfourchés sur des épieux.
Vaernewyck, I, 8.

[12 Août 1565]. La grande masse était mal disposée envers les ecclésiastiques. Vaernewyck, I, 56.

[12 Août 1566] Projet des échevins de former une garde bourgeoise ; nomination de vingteniers ; convocation des bourgeois]. Lorsqu'on demanda aux bourgeois, par ordre des échevins et par l'entremise des vingteniers, s'ils se tiendraient prêts lorsqu'on les convoquerait et s'ils consentiraient à laisser inscrire leurs noms, ils firent défection en grand nombre, disant qu'ils ne voulaient ni veiller ni risquer leurs corps pour les prêtres, mais qu'ils mettraient leurs corps et biens à la dîsposition du roi, du bailli et de la loi.
Vaernewyck, I, 57.

Que les prêtres, disaient-ils, se protégent eux-mêmes ; ils nous ont assez longtemps persécuté, et c'est cette canaille que nous devons protéger ? En somme, ils auraient bien voulu que le clergé fut pillé et battu ; oui, ils en auraient ri, pourvu qu'il n'en retombe rien sur eux. Car de certains disaient publiquement, que s'ils voyaient assis sur le toit des Dominicains autant de gens de guerre qu'il y a d'ardoises qui le couvrent, ils n'en chasseraient aucun, mais les laisseraient faire à leur mauvaise volonté.

Vaernewyck, I, 59 ; cf. 60.

[15 Août 1566]. Au Marché du Vendredi des bateleurs chantaient des chansonnettes scandaleuses, la plupart en dérision des membres du clergé, dont le dernier vers était toujours : Vive le gueux. Vaernewyck, I, 68 ; cf. I, 276-280.

[19 Août 1566]. Aucun couvent n'était si mal en grâce auprès des gueux que celui des Dominicains. Le soir, ils tiraient des coups de mousquet contre leur cloître ; ils les appelaient inquisiteurs, tyrans, persécuteurs, qui aimaient la chair cuite à l'égal des cannibales. De plus, ils prétendaient que c'étaient eux qui avaient excité les magistrats et les princes contre ceux qui aimaient la parole de Dieu, et les recherchaient pour les attacher aux poteaux, où on les brûlait misérablement... Comme les gueux les supportaient si mal, les gens qui demeuraient tout près des Dominicains souhaitaient parfois que leurs maisons fussent situées bien loin de là, dans la crainte que si l'on mettait le feu au couvent, leurs habitations en pourraient souffrir quelque dommage.

Vaernewyck, I. 88-89.

Le 20 août 1566, le frère Jean Van der Haeghen, des Dominicains, cessa ses prêches... On disait que certaines personnes le lui auraient conseillé, mais il aurait répondu qu'il ne laisserait pas de prêcher, même si les gueux attentaient à sa vie pour cela. Vaernewyck, I, 89-90.

Tout aussi fort ou pas beaucoup moins que les Dominicains étaient haïs et enviés les Frères mineurs ou Franciscains ; car quoique leur ordre n'a pas implicitement pour but comme celui des Jacobins de combattre les hérétiques, néanmoins on les tenait aussi pour des persécuteurs et l'on disait

qu'ils tenaient fermement la main à cette poursuite... Tandis que certaines personnes attribuaient la violence de leurs sermons à la ferveur de leur esprit et à leur amour pour la vérité, d'autres l'attribuaient à leur caractère partial et venimeux, disant : Nous nourrissons ces gens dans notre sein comme des serpents par nos dons et nos aumônes ; ces serpents, qui peut-être nous tueront, nous ou nos enfants.

Vaernewyck, I, 121.

[Décembre 1566]. Les prêtres, et particulièrement les frères, étaient très mal vus. Vaernewyck, II, 46.

[Janvier 1568]. On trouvait alors beaucoup de gens qui supportaiént mal le clergé et qui auraient vu volontiers leur douleur et leur défaite, semant beaucoup de mensonges et de mauvaises nouvelles contre eux. Vaernewyck, III, 200.

IV. — CRISE ÉCONOMIQUE ET CHERTÉ DU BLÉ.

L'an 1564, on vit le plus froid et le plus rigoureux hiver qu'il y aît eu dans le pays depuis 53 ans, de sorte que beaucoup de gens périrent de froid. Il gela durant dix semaines, de sorte qu'on pouvait franchir l'Escaut à Anvers à pied comme à cheval du second jour de Noël à l'Epiphanie.

Memorieboek. II, 329-330.

En cette année 1566, peu après le mois de Mai, dans le Pays de par-deça commença à régner une grande cherté de froment et d'autres grains ; et le seigle oriental ou de Revel valut 17 à 18 escalins le sac gantois, et le froment 21 à 22 escalins de gros. Memorieboek, II, 335 (1).

---

(1) La régente écrivait au roi le 20 novembre 1565 que la licence qu'il avait donné de pouvoir tirer d'Espagne 150,000 fanègues de grains, destinés à pourvoir à la disette qui régnait aux Pays-Bas, avait causé une grande satisfaction aux seigneurs, mais elle demandait de les affranchir de tout droit d'exportation. Correspondance de Philippe II, I, 378.

Pourtant, le 12 juin 1566, Marguerite de Parme écrit à Philippe II : « Le prix des grains s'avalle [baisse] icy, grâce à Dieu, de plus en plus, s'attendant de jour à aultre grande quantité d'Oostlande » ; F. de Reiffenberg, Correspondance de Marguerite de Parme, p. 46.

Il n'y avait plus de cours de la monnaie ; car l'argent s'était écoulé des Pays-Bas l'hiver précédent, bien pour la moitié, vers les pays de la Baltique, à cause de la cherté du blé qui commença en août 1565, au moment où d'habitude le blé est le plus abondant Vaernewyck, I, 53.

Un plus grand trouble survint à cause de la cherté du blé. Car le commun peuple de Gand, très nombreux, commença secrètement à accuser les marchands de grains, disant qu'ils essayaient comme l'année précédente à les presser, et les chargeait de maintenir la cherté dans le pays. De la sorte, les gens du commun, qui n'avaient que peu ou pas de gagne-pain par ces temps troublés, allaient être tout à fait ruinés. La pauvreté, en effet, les tenaillait fort, comme chacun pouvait bien le penser. Ils devinrent d'autant plus perturbés, en voyant que maintenant à l'août, alors que grâce à Dieu les fruits se trouvaient en abondance sur les champs, le blé venait de monter en deux jours de marché de 2 escalins de gros par sac . (*Suit la description de l'émeute au Marché aux Grains*, le 21 août 1566, contre les gros marchands de blé, qu'on accusait d'accaparement).

Vaernewyck, I, 93. 189 ; Campene, 10 ; Vivere, 210-213.

En août 1566, le plus grand péril semblait être, et était en vérité, la difficulté d'approvisionner et de bien régler le marché aux grains, car la faim est un glaive aiguisé, et le commun peuple aurait pu facilement trouver dans la disette un motif de révolte. Vaernewyck, I, 105.

[Juillet 1566]. Le peuple se rendait en d'autant plus grande foule aux sermons, parce que dans ce temps désolé il n'avait pas de travail. Car il n'y avait ni industrie ni commerce, vu que les comptoirs d'Anvers avaient été fermés depuis longtemps auparavant [1]. Vaernewyck, I, 53

---

(1) Correspondance de Marguerite de Parme (éd. Reiffenberg), 80, Lettre du 7 juillet 1566 : « Il y a un grand mal, c'est la pauvreté du peuple, qui procède à cause de la cessation du trafic de toutes marchandises, qui les rend tant plus enclins et volluntaires à toute nouvellité et émotion au pillage des riches. »

[19 Août]. Spécialement à Gand, l'on s'aperçut que les gens du peuple commençaient à parler les uns avec désespérance, les autres avec imprudence. Quelques jeunes gens pauvrement habillés racontaient qu'ils iraient chercher du travail, mais en priant Dieu qu'ils n'en trouvassent point, ce que d'autres désapprouvaient, mais en riant. Ils disaient aussi : Cette cherté du blé nous va : il n'y aura pas de remède si nous n'organisons quelque émeute. Certaines femmes disaient qu'elles n'avaient pas de pain à manger, qu'elles périraient de faim avec leurs enfants et qu'elles n'avaient pas d'argent pour rien acheter. Vaernewyck, I, 91.

[22 Août]. Dans la foule des iconoclastes, groupés autour du Tempelhof, se trouvaient beaucoup de compagnons qui étaient venus travailler en ville comme apprentis, comme apprentis-cloutiers, apprentis-forgerons, tisserands de tiretaine et de galon, qui maintenant, par ce temps troublé, trouvaient difficilement du travail ; certains d'entr'eux auraient préféré que tout allât plutôt mal que bien, espérant pêcher quelque chose en eau trouble. Vaernewyck, I, 106.

[23 Août]. Le peuple était tout appauvri ; car de pauvres compagnons chômaient en grand nombre, vu le temps troublé. Vaernewyck, I, 195.

[Octobre 1566]. Comme ni le commerce ni l'industrie ne régnaient, le vulgaire artisan menait une vie fort dure et beaucoup se ruinaient ; et les bourgeois n'étaient pas bien payés de leurs fermages et rentes.
Vaernewyck, I, 288, 292 ; II, 42.

[Novembre 1566.] L'homme du commun n'avait ni commerce ni gagne-pain. Campene, 44.

[Janvier 1567.] Les temps étaient si durs à Gand, vu d'ailleurs la cherté et la mauvaise arrivée du blé, qu'on arrêtait alors les bateaux chargés de grains qui arrivaient en ville. Vaernewyck, II, 77.

[Fin avril 1567]. Si les gains étaient toujours fort petits, le Tout-Puissant nous fit pourtant une grâce ; car le beurre, la viande et le poisson étaient abondants et bon marché.
Vaernewyck, II, 189, 204

[Juin 1567]. Bien qu'on fût au milieu de l'été, la Chambre des pauvres était surchargée de gens ruinés... On voyait partout les pauvres gens se répandre dans les rues; et ils s'adonnaient à ramasser le fumier et les saletés sur la voirie; et ils y envoyaient leurs enfants, qui venaient de leurs mains prendre ces saletés pour les mettre dans des chapeaux, des cabas, des petits pots et autres vases; c'était à fendre le cœur à qui le voyait. On remarquait aussi, à côté du Pont du Pré d'Amour, à côté du Nouveau Château et de la Longue digue-de-pierre à St-Bavon, où se trouvaient des tas de fumiers, comment ceux-ci étaient devenus le trésor et la proie de tant de pauvres gens, qu'on ne pouvait les compter. Vaernewyck, I, 256; cf. 273.

Le 18 juillet 1567, des West-Flamands chantaient dans les rues de Gand de tristes chansons, où ils déploraient ce pauvre temps désolé, ce dont le peuple pleurait presque, appelant le Dieu Tout-Puissant à son aide.

Vaernewyck, I, 317.

V. — PROJETS DE PILLAGE ET DE RÉVOLUTION SOCIALE.

[3 juillet 1566]. Dans une grande foule de monde, il y a toujours quelques malveillants. L'un de ces gaillards dit à certaine demoiselle : « Vous apprendrez bientôt comment les pauvres gens ont perdu patience ! ». D'autre disaient en voyant passer quelques gens riches : « Je ne voudrais pas être aussi riche que cet homme ». « Et pourquoi ?» répondait un autre. « Parce que, continuaient-ils, je ne voudrais pas être assommé à cause de mes biens ». Vaernewyck, I, 8.

[19 août 1566]. Les patriciens et les gens riches se mirent à réfléchir où ils cacheraient leur argent, gobelets d'argent, coupes d'or, chaînes, bagues et autres objets de valeur; les uns les enfouissaient en terre ou les plaçaient en des endroits où ils les croyaient mieux conservés. Vaernewyck, I, 88.

C'est à Gand particulièrement que l'on s'apercevait que le peuple se mettait à parler parfois d'une façon imprudente et

désespérée. Certains jeunes individus pauvrement habillés racontaient qu'ils iraient chercher de l'ouvrage tout en priant Dieu de n'en point trouver. Ce que d'autres désapprouvaient mais en ricanant. Ils disaient aussi : « Cette cherté du blé nous botte; il n'y aura point de repos que nous n'ayons provoqué une émeute ». Vaernewyck, I, 91.

[21 juillet 1566] Lettre de Marguerite de Parme au Magistrat : Ordonnons et commandons très expressément que incontinent veullez communiquer avec les principaulx personnaiges, gens de bien et mieulx affectionnez à la dicte religion ancienne et catholique au service et obéissance de Sa Majesté et au bien et tranquillité de la patrie, pour parensemble adviser les moyens du remède au dangier susdit et sur tout asseurer la ville de Gand, pour la conservation de vos personnes, femmes, enffans et biens alencontre toute sédition, tumulte, sac et pillage tant dedens que dehors.

Verslag van 't Magistraet, 95-96.

[25 juillet 1566]. Nouvelle lettre de Marguerite : Vous entendez combien il y va pour vostre propre repos de seureté et de vos biens, femmes et enfans que vous vous esvertuez d'empescher ces assemblées et presches. Verslag, 98.

[27 juillet 1566]. Représentations du Magistrat aux députés des métiers : Cette assemblée est faite seulement pour vous représenter l'état misérable du temps courant, la désolation imminente et la ruine de la république et conséquement le saccagement et le pillage de vos biens et de votre richesse. .. Si l'on va permettre à chacun de croire, de se réunir, de trafiquer et de parler indiscrètement selon sa fantaisie, il n'y a pas d'autre résultat à en attendre qu'une confusion, perturbation et désolation finale de la république; ce qui arrive la plupart du temps par des réunions illicites du commun, sans autorisation du bailli et de la loi

En cela on use bien peu de raison et de prudence, mais bien plus d'une mauvaise inclination d'après laquelle le pauvre est porté à piller le riche et à subjuguer l'un l'autre. Le marchand étranger n'ose plus venir à Gand, craignant de s'exposer, lui et ses biens, au pillage qui suit ordinairement de telles réunions et prédications illicites.

Verslag, p. 99, 100, 102; cf. p. 117.

[31 juillet]. Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II : La ville de Gand est en très grand péril d'estre butinée et pillée quelque jour, de ces sectaires qui se sont assemblés à 12 ou 15 mille personnes, la plupart embastonnez.

Correspondance de Marguerite de Parme (éd. Reiffenberg). p. 121.

[10 août]. Rapport du Magistrat au Comte d'Egmont : On pourrait retenir en soldée le nombre de trois ou quatre cens testes du populaire de la ville et mesmes de telz qui par faulte d'ouveraige pourroyent prendre quelque piet ou occasion de pillerye ou esmotion pour avecq ce moyen les mieulx contenir en office. Demourans au reste la dicte ville et bons bourgeois et manans d'icelle à la mesericorde des malveullans si avecq quelques plus grand effort et violence on les vouldroit assailler, et d'autant plus qu'il y a peu des inhabitants qui sont pourveuz des armes.

Verslag, 113.

[18 août]. Lettre du Magistrat au Pensionnaire Borluut : Veuillez déclarer aussi [à son Altesse et au Gouverneur Egmont] que nous avons appris qu'en ce moment il y a à Deinze et aux environs, une troupe d'étrangers qui dépouillent les églises de leurs autels et images, et qui ont l'intention de venir par ici. Il est bien à craindre qu'ils se joindront et s'associeront encore aujourd'hui avec les gens de la dite prédication ; car il appert que de telles réunions illicites il proviendra beaucoup de mal, même une spoliation générale et un pillage des bonnes gens. Verslag, 127 ; cf. 23.

[27 juillet]. Gooris Van den Bogaerde, convoqué et interrogé, reconnut qu'il avait assisté à la plupart des prêches, où il lui semblait qu'à son avis on expliquait et on prêchait mieux la véritable parole de Dieu qu'en cette ville. Et aprés qu'il eut été exhorté par le magistrat et qu'on lui eut exposé qu'en restant en telle opinion, il contrevenait au dernier placard de S. M. et aussi à l'ordonnance Caroline qu'il avait juré l'année précédente en qualité d'échevin des Parchons, comme on lui demandait itérativement s'il était enclin à retourner encore à de pareilles prédications, il répondit : Qu'un jour comptait 24 heures, qu'il n'était plus échevin en ce moment, qu'il n'était donc plus lié

à cause de l'ordonnance Caroline, qu'il ne savait d'ailleurs pas si elle allait encore durer longtemps.

Verslag, 105-106; Campene, 108; Vaernewyck, I, 47.

[29 août]. Le bruit courait les rues, et il l'avait déja fait auparavant, qu'il allait y avoir tout un changement et une nouvelle organisation dans les Pays-Bas, sur le modéle de l'Allemagne, de la France, et d'autres choses pareilles.

Vaernewyck, I, 210.

[29 août]. [Bruits d'un projet de réforme complète de la Justice : Etablissement d'un tribunal de paix et d'arbitrage choisi par les réformés pour terminer les procès, ou même suppression complète des tribunaux]. Aussi est-il manifeste que de telles réformes ne sont pas de la compétence d'une multitude agitée par les passions et ne voyant pas plus loin que le bout de son nez. Elles doivent être faites par des rois, princes, seigneurs et nobles en grande prudence et aprés mûre délibération. La foule est autant apte à un tel travail qu'une truie à filer ou un savetier à peindre un tableau.

L'on disait pourtant pour vrai que certains avaient l'intention d'aller détruire le consistoire de messires du Conseil qui siége au château des Comtes, et d'aller mettre fin à la manière d'agir des échevins. On aurait démoli aussi le bureau de la cueillote des grains. Si on les eut laissé faire à leur guise, les accises eussent été également supprimées. On aurait remis au Roi pour payer son déficit, ou ce pourquoi il en avait besoin, des sommes innombrables; et après, on aurait libéré les villes de leurs charges. Les couvents, qui tous étaient riches, eussent gardé encore assez pour vivre, et les religieux n'en eussent que mieux observé la régle et servi Dieu. Voyez comme tous ces projets sont bien sonnants, et sous quel bel aspect se présente ce qui eut de si tristes suites. Les titres de rente n'avaient pas non plus l'heur de leur plaire; on s'en serait exonéré en les payant avec les intérêts. Ils auraient fixé un réglement aux marchands et aux vendeurs de grains, ou bien ils les auraient chassé. Bref, ils auraient coupé avec de grands ciseaux en toutes choses, et se seraient posés en réformateurs et magistrats, sans mandat, pouvoir ou commission.

Ces faits et autres analogues étaient mis à charge des six iconoclastes arrêtés. Dieu sait ce que cette accusation avait de fondé. Vaernewyck, I, 213-214.

[Septembre 1566]. Quelques-uns avaient conçu l'idée de piller les maisons des gens riches. Vaernewyck, I, 245.

Pour les Menaces contre le riche Patriciat, allié naturel du Clergé, voyez : Vaernewyck, I, 246, 251.

VI. — PROJET ET DÉBUT DU BRIS DES IMAGES.

[Juillet 1566]. Quelques vieilles femmes disaient ouvertement et à haute voix que les Jacobins et les Frères Mineurs séduisaient le peuple, apprenant à adorer le bois et la pierre. Vaernewyck, I, 24.

[25 juillet]. Lettre de Marguerite De Parme au Magistrat de Gand : Par dessus tant d'aultres choses qui se voient et entendent en divers lieux où se font ces prêches et assemblées, se comprend tout notoirement et clairement ces sectaires ne pourjecter, que par toutes persuasions malheureuses, mensongères et faulses, esmouvoir le peuple à sédition pour la suyte du saccagement des églises et monastères et pillage général qu'ilz en espèrent.

Verslag van 't Magistraet, 98. Cf. Correspondance de Marguerite de Parme, 121, 134, lettre du 31 juillet.

[26 juillet]. [Même crainte exprimée à Gand par les députés d'Ypres]. Ibid., 16.

[10 août]. Le bruit courait qu'il y avait dans la West-Flandre une grande troupe de gens de guerre, qui feraient une émeute dans le pays et viendraient bientôt à Gand pour punir les prêtres et abattre l'idolâtrie. Vaernewyck, I, 58.

[18 août]. [Par crainte d'excès le magistrat défend la Procession de l'Ascension. Dès le 15 avril, on avait renoncé à celle de St-Antoine]. Vaernewyck, I, 62-65.

[19 août]. Le 19 août aux Augustins on brisa deux autels, vers 10 heures du matin. Alors tous les cloîtres et les gildes ou confréries se mirent à enlever leurs autels, images et autres affaires. Vivere, 209; Vaernewyck, I, 87; Verslag, 130-131.

[Août]. Déjà ils avaient entamé leur vilain jeu, si l'on peut se servir de ce mot, dans la West-Flandre, et du 11 août environ jusque vers le 17 du même mois, il y eut de leur part un tel débordement de haine et de fureur que tous les cœurs en furent émus. Il se forma en effet une bande de trois mille Flamands et Wallons ayant l'aspect de pionniers ou de goujats. Ils étaient accompagnés d'une vingtaine de cavaliers qui semblaient gens de naissance. Ils envahirent, par bandes de dix-huit à vingt les églises, brisant les images peintes ou sculptées, lacérant en longues lanières les dais, tuniques, chasubles qui souvent étaient en brocard, ce qui fait qu'il n'en demeurait rien pour personne. Dans certaines villes, ils brisèrent les orgues et les verrières peintes, ils cassèrent et réduisirent en lingots les vases et ciboires, qu'ils pesèrent et livrèrent, inventoriés, aux autorités laïques de chaque paroisse ou section. Vaernewyck, I, 74.

Il y avait grande apparence que tout cela se faisait avec l'assentiment de l'autorité supérieure, car les gueux de la West-Flandre livraient aux autorités locales les ornements précieux, or, argent et pierreries, dûment pesés et inventoriés. Vaernewyck, I, 77.

VII. — INFLUENCE DU COMPROMIS DES NOBLES ET DE L'ASSEMBLÉE DE S^T-TROND SUR LA POPULATION ET LES GUEUX.

[Mai-juillet 1566]. Justification des Échevins de Gand devant le duc d'Albe.

Art. VIII. Comme audict mois d'apvril s'est publiée la ligue de ceulx qui se nommoient les gentilshommes confederez, et meismes que la requeste par eulx présenté à Son Alteze s'estoit divulgée et semée par tout le pays de Flandres, tendant apparentement à quelque changement de consé-quence, Dieu sçait en quelle perplexité se sont alors trouvez les officiers et magistratz des bonnes villes, chastellenies et communaultez.

IX. Principalement voyans que le menu et ignorant populaire entroit journellement en divises et communications touchant le contenu de ladite requeste, faisant chacun l'interprétation d'icelle selon sa phantasie et intention.

X. Ce qui ne se povoit céler ou empescher en ladite ville de Gand estant les choses si manifestes qu'il n'y avoit si ignorant qui ne sçeust nommer les faucteurs de ladicte requeste, comme s'estant publycquement monstrez en la ville de Bruxelles.

XI. Laquelle perpléxité des officiers et magistratz a esté fort augmentée entendans que soubz le prétext de ladite requeste, grand nombre de sectaires fugitifs et bannys hors les pays de par decha se commenchoit à fourrer assez publycquement dedens ces pays, se promectans support, faveur ou saulvegarde.

XII. Et comme à telles emprinses et commenchemens de malheureuse conséquence ne fust donné aulcun remède par ceulx à qui Sa Majesté avait commis la tuition de ses terres et pays par forces d'armes, a icelle licence et grande audace des sectaires tellement intimidé et refroidy les bons particuliers officiers de Sa Majesté, qu'ilz n'ont osé en tous endroictz user de leur puissance et auctorité, attendans quelle fin prendroit ladite confédération, et prévoyans que une entreprinse trop hastée est bien souvent cause de grande calamité.

Justification du Magistrat de Gand (6 septembre 1567), 12-13.

[21 juillet 1566]. Art. XXIX. Fust rapporté au magistrat par les écoutants, qu'ilz avoient envoyé secrètement en ladite compaignie, qu'ilz faisoient estat de ne vouloir desloger le jour pour recommencer leurs presches le lendemain estant la feste de Saincte Magdaleyne et foire audit Sainct Pierre, voires jusques ad ce qu'ils auroient receu nouvelles du besoingné des seigneurs confédérez estans assemblez à Sainct Truon (15 juillet), desquelz ilz se vantoient estre prins avecq leurs prescheurs et ministres en saulvegarde et protection.

Art. XXXI. Voyant le magistrat que bon nombre de populaire de ladicte ville estoit séduict et converty, principalement le plus menu et povre peuple, estant alléchié

ausdits presches par les dons et aulmosnes des sectaires, lequel se vantoit du grand secours des gentilshommes confédérez estans à Sainct Truon et autres qu'ils attendoient d'Anvers, du West Quartier et des Allemaingnes, a esté en merveilleuse angoisse et perpléxité.

Justification du Magistrat, 18-19;
Verslag van 't Magistraet, 10, 12, 93.

[11 juillet 1566]. Comme les sectaires faisoient courir le bruit et prêchaient que leurs réunions et prêches se tenaient au su, à la volonté et du consentement des principaux Seigneurs de ces pays, il fut annoncé et publié partout dans les limites de la juridiction de cette ville, le 11 juillet sur l'ordre de Son Altesse, que les prêches prédits et ces réunions non seulement étaient tenus contre la volonté de Sa Majesté et de son Altesse et contre l'office et le devoir de tous bons et fidèles sujets, mais aussi contre la volonté et l'intention des principaux chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or et des Gouverneurs de ces pays, comme ils l'avaient tous à divers reprises, aussi bien en plein Conseil qu'ailleurs, expressément déclaré et affirmé à Son Altesse.

Verslag, 8; cf. Justification, 18.

[22 juillet 1566]. Lettre du Comte d'Egmont au magistrat de Gand.

Messeigneurs, j'entens que aulcuns prescheurs en ce païs auriont dit et asseuré que ce qu'ilz faisoyent estoit par adveu d'aulcuns seigneurs, chevaliers de l'Ordre de par deça et mesmes de moy; ce qui est entièrement contraire à la vérité et bien malheureusement inventé; et combien que je tiens que ne l'estimez estre ainsy, si n'ay-je peu toutesfois laisser de vous faire ce mot, afin que n'y adjoustez foy et faictes entendre partout où que vous trouverez convenir qu'il n'est pas ainsy, et que oncques ne l'ay pensé.

Et sur ce, je prie le Créateur qu'il vous aît, Messeigneurs, en sa garde. De Bruxelles, le XXII[e] jour de juillet 1566. Vostre bien bon amy, Lamoral d'Egmont. Messeigneurs, je désire bien que advertissez de cecy les chastellenies et villes subalternes, leur envoyant ung double de ceste.

Verslag van 't Magistraet, 90; cf. Vaernewyck, I, 41.

[Juillet 1566]. Le bruit courait que les prédicateurs étrangers seraient venus dans le pays, à l'excitation de certains grands maîtres de la cour ; vu qu'ils pensaient de bouleverser à l'instant tout à la cour, et qu'ils ne pouvaient pas se mettre d'accord (1). Vaernewyck, I, 20, 45, III, 11.

[17 août 1566]. Chacun pensait sans doute que le gueux désormais l'emportait et que nous étions découverts par derrière, et que les principaux personnages de la cour y tenaient la main et y poussaient secrètement; car l'on n'entendait nulle part ni défense ni opposition. D'ailleurs il y avait grande apparence que cela venait de l'autorité, parce que les gueux du Westland remettaient partout les ornements précieux aux magistrats. Vaernewyck I, 77.

Comme dans les Pays-Bas on n'est pas habitué à avoir des guerres intestines, et qu'on ne connaissait pas les trucs ni les fausses alarmes qui en sont engendrés, on y a d'autant plus facilement et plus vite cru à ces rumeurs, vu aussi que l'iconoclastie avait été mise en œuvre si vaillamment et si audacieusement. De sorte qu'il y avait à peine quelqu'un qui ne pensât que les briseurs étaient excités par des grands puissants; d'autant plus qu'on ne pouvait obtenir de la Cour une réponse nettement tranchée, car ceux de la Cour ne savaient rien eux-mêmes, comme il apparut plus tard. Vaernewyck, I, 78.

[30 août 1566]. Ce que cela signifiait qu'on n'arrêtait pas les prédicateurs, racine de tous les troubles, voilà une grande cause d'étonnement pour beaucoup de gens. Maintes personnes en déduisaient qu'on ne pouvait les toucher parce qu'ils avaient été envoyés par de grands maitres, à ce qu'on présumait. Vaernewyck, I, 216; cf. III, 11.

[Juillet-décembre 1566]. Les gueux ont parfois pitoyablement séduit et trompé les paysans du Westkant en disant (à ce qu'on peut penser et à ce qu'on racontait) : Joignez-vous à nous; il y a beaucoup de grands seigneurs et de gentils-

---

(1) A la même époque des chanteurs ambulants chantaient et vendaient au Marché du Vendredi des chansons dont le vers final était toujours : Vive le Gueux ! Vaernewyck, I, 68.

hommes qui nous attendent avec une troupe de chevaux ; ces nobles les chevauchent, tout blancs dans leur cuirasse et les colliers d'or au cou ; aidons-les. Vaernewyck, II, 66-67.

[Mars 1567]. Beaucoup de gens s'étonnaient qu'on n'arrêtât pas ces prédicateurs. C'est pourquoi ceux-ci disaient qu'ils n'étaient pas venus de leur propre mouvement en cette ville, mais envoyés et mandés par de grands maîtres; ce qu'à certains moments ils ont fait connaître eux-mêmes, disant : « Chers amis, croyez-vous donc que nous sommes de simples vagabonds, agissant ainsi de nous-mêmes? Non chers, non. Mais nous sommes envoyés par les grands princes et seigneurs ». Vaernewyck, II, 149.

Les gueux avaient espéré l'emporter par l'adresse et les belles promesses qu'ils pensaient avoir de grands seigneurs et de grands personnages. Vaernewyck, II, 159.

VIII. — INFLUENCE DE L'ATTITUDE ÉQUIVOQUE D'EGMONT.

[10 septembre 1566]. Le comte d'Egmont se rendit à la messe de onze heures à l'Eglise St-Michel, devant l'autel de Jésus, et il s'agenouilla à côté de l'autel, le bonnet sur la tête, à la fin de la messe, comme je le vis. Par là deux sortes de gens furent abusés : les gueux, parce qu'il se rendait à la messe, et les catholiques, parce qu'il s'agenouillait le bonnet sur la tête..... On rapporte que ses gentilshommes et ses suivants sonnaient et tiraient chaque fois la sonnette très odieusement, comme s'ils avaient voulu la tirer en morceaux, pour aller voir également ce qu'on avait brisé aux Dominicains. Il semblait qu'ils n'avaient pas grand honte de leurs frères. Vaernewyck, I, 233.

[10 septembre 1567]. Certaines personnes rejetaient la faute de tous ces troubles principalement sur le comte d'Egmont, qui nageait entre deux eaux et qui portait le feu d'une main et l'eau de l'autre. On raconte de lui une courte histoire singulière, dont toute cette confusion serait issue, et commencée depuis 18 ans, que je laisse pour le mieux, vu que je ne suis pas bien assuré de la vérité. Vaernewyck, III, 30-31.

[7 février 1567]. Là, on put s'apercevoir de la faveur que le Comte d'Egmont portait aux membres du Consistoire; il ne voulait pas leur défendre leur manière de faire, mais entendait pourtant qu'ils lui obéissent. Ce pourquoi chez certaines gens courait sur lui un dicton populaire, qu'il chevauchait deux chevaux à la fois : un cheval gueux et un cheval catholique, mais qu'il enfourchait le plus le cheval gueux.

Vaernewyck, III, 280-281 ; cf. IV, 149, où l'auteur approuve l'exécution d'Egmont (1).

[1 septembre 1566]. [Exécution d'iconoclastes à Grammont]. Beaucoup de gens s'étonnaient de ce que Backerzele fut présent à cette exécution; car les Gueux de Gand avaient placé leur entière confiance en lui, et en plusieurs autres, à ce qu'on disait. Vaernewyk, I, 222.

[24 octobre 1566]. Backerzele déclara aux Gueux qu'il ferait son extrême devoir pour faire délivrer ceux qui étaient emprisonnés, ce dont ils le suppliaient très fort; ils lui avaient auparavant demandé la même chose, ainsi qu'à Egmont. Les Gueux le remercièrent fort de la bonne faveur qu'il leur portait. Vaernewyck, I, 306.

IX. — LES MINISTRES PROTESTANTS.

Les ministres protestants sont la plupart des moines apostats. Vaernewyck, I, 22, 247, II, 42; Campene, 38, 42.

[Antécédents des Prédicateurs]. Martin Cools, ancien Carme, est devenu maintenant un des prédicateurs-aux-

---

(1) Note d'E. Poullet, Correspondance de Granvelle, I, 455 : Déjà à l'époque des Prêches, en juillet, les sectaires Flamands avaient abusé du nom du comte. De Coussemaker, Troubles Flandre Maritime, III, 82-83, publie le démenti officiel qu'Egmont leur infligea. En août, les Iconoclastes suivirent la même tactique à Menin et ailleurs (De Bavay, Procès d'Egmont, P. J., 117; Van Vloten, Nederlands Opstand tegen Spanje, 1564-1567, 91). Ils allaient même parfois jusqu'à prétendre qu'ils avaient « congié par placart du Roy »; De Coussemaker, I, 105, Lettre de Ferdinand de la Barre à la duchesse.

champs. Il avait mené une mauvaise conduite, pendant qu'il portait encore le froc; il avait également fabriqué des enfants bâtards que d'autres gens devaient élever; et à ce qu'on disait, il s'était même mal conduit vis-à-vis de sa propre mère. Ce saint homme avait maintenant trouvé lui aussi la vérité, à ce qu'il semblait, ou du moins à ce qu'il laissait croire.

Vaernewyck. I, 310; Campene, 43; Vivere, 218.
Cf. Vaernewyck. I, 235, II, 11-12, 123.

[Portrait flatteur de Nicaise Van der Schueren]. Au dire de plusieurs catholiques qui le connaissent bien, c'est un bon enfant, plein de cœur, honnête de vie et sobre de mangeaille, buvant à peine un verre de vin par repas.

Vaernewyck, I, 6; II, 21, 151-152; cf. pourtant I, 310.

Tous devenaient maintenant de bons prédicateurs, de quelque incrédulité, ignorance ou mauvaise vie qu'ils fussent; du moment qu'ils s'entendaient à cracher beaucoup de blâme, de calomnie et d'outrages, sur les ecclésiastiques, les images et les ornements d'église, sur les sacrements divins et les usages et traditions de la Sainte Eglise.

Vaernewyck, I, 311; cf. I, 247.

[Nombre des Prédicateurs]. Les Gueux changent souvent de prédicateurs, de sorte qu'ils en ont des nouveaux presque à chaque prêche. Campene, 42.

Ils ne faisaient qu'un sermon ou deux, puis ils partaient.

Vivere, 208.

Ce nouveau prédicateur allait prêcher parmi les frères et sœurs lez Audenarde; et un quidam d'Audenarde ou des environs venait prêcher la nouvelle religion autour de Gand, probablement pour qu'ils soient en plus grande estime, car personne n'est prophète en son pays. Vaernewyck, I, 7.

Ces prédicateurs n'étaient pas toujours les mêmes, mais presque toujours différents, montrant par là qu'ils étaient nombreux; mais la plupart étaient jeunes. Vaernewyck, I, 80.

Au début d'août, il y avait à Gand et aux environs de Gand bien six prédicateurs gueux : Herman [Moded], Jean Micheus, [Pierre] Carpentier, Pierre Dathenus, Balthasar [Pieters] [et Nicaise Van der Schueren]; mais il y en a eu encore plus.

Vivere, 207-208; Campene, 42-43.

Herman, un Frison, et Pierre Carpentier de Messines étaient logés à Gand le 29 août 1566 chez Antoine Van der Meulen à la Cluse, rue Haut-Port. Vaernewyck, I, 215, 283,

Herman et Carpentier louèrent le 30 août une maison rue Magelein, à côté de la Licorne. Vaernewyck, I, 283; Vivere, 215.

Après avoir logé également au Cygne vis-à-vis du Hoyaert, ils allèrent loger rue Saint-Georges. Vaernewyck, I, 283.

[Eloquence et érudition des Prédicateurs]. Ces nouveaux prédicateurs disaient les choses rondement et ne se mettaient pas à chercher ce qu'ils allaient dire; mais comme d'une fontaine les mots leur coulaient de la bouche (1).
Vaernewyck, I, 81.

Sur cinquante ecclésiastiques catholiques, pas un n'était assez instruit pour tenir tête à un prédicateur gueux solidement instruit. Vaernewyck, I, 49, II, 166.

Hélas! ce n'était pas étonnant que le commun peuple, gens ignorants, tombaient dans l'erreur par le doux attrait des nouveaux prêches, lorque des gens bien instruits en Grec, Hébreu et Latin et autres langues versaient dans l'hérésie; d'ailleurs plusieurs de ces prédicateurs étaient des gens trés instruits et de grande éloquence et convenance.
Vaernewyck, II, 181.

[Zéle des Prédicateurs]. Ceux de la nouvelle réligion sont plus diligents et se font plus de peine pour répandre leurs doctrines, que ne le font les catholiques. Si même beaucoup des récits précédents ne le prouvaient pas suffisamment, je rappelerai comment ils ont prêché au grand péril de leur vie par le chaud et le froid, la pluie et le vent, et fait des sermons dans des prairies et des endroits malsains.
Vaernewyck, I, 52 et 51.

Les prédicateurs-aux-champs se mirent à la tâche tout aussi activement et même plus activement [que les catholiques]; ils ne s'épargnaient pas, et auraient vivement désiré de prêcher deux ou trois fois par jour, si on le leur avait permis.
Vaernewyck, II, 13.

---

(1). Ce n'était pas le cas pour Nicaise Van der Schueren: Il apprenait encore à prêcher, et bégayait très fort et souvent il restait à quia durant sa prédication. Vaernewyck, I, 310.

[Influence des Prédicateurs sur la foule]. Par leurs persuasions, ils attiraient fort étonnamment à eux les cœurs des simples et bonnes gens. Vaernewyck, I, 14.

Les simples gens du commun, hommes, femmes et enfants, vieux et jeunes, dont certains allaient aux prêches par grande dévotion, de telle sorte qu'ils ne pouvaient retenir leurs larmes,... Vaernewyck, I, 22.

Beaucoup de gens qui étaient très catholiques et qui étaient des gens de bonne vie, lorsqu'ils entendaient cette nouvelle manière de prêcher, furent vraiment ébahis dans l'esprit et frappés comme de la foudre. Vaernewyck, I, 81.

Ceux qui avaient entendu les prédicateurs quatre ou cinq fois, c'en était fait d'eux; ils étaient entièrement dépourvus de leur sens et transformés dans leur manière de voir.
Vaernewyck, I, 82.

Des pochards invétérés, qui pour rien au monde n'auraient laissé leur ivrognerie, ont sur le champ renoncé à l'ivresse; des débauchés à leur paillardise et leur adultère habituels, comme s'ils avaient été ensorcelés; des hommes déraisonnables, très offensant pour leur ménage, et qui battaient leurs femmes jusqu'à les jeter par terre sur leurs genoux, se sont maintenant jetés à genoux devant leurs épouses, les implorant, par la passion et l'amour de Dieu, de leur pardonner... Les gens ne buvaient plus dans les tavernes comme d'habitude, de sorte qu'il y eut des accisiens dont un seul perdait jusqu'à une livre de gros par jour... Ce que nous disons ici de la conversion des hommes, était vrai aussi de la conversion des mauvaises femmes déraisonnables et des jeunes filles et des jeunes gens dissolus; car ils laissaient leur paillardise, leur vaine recherche et l'orgeuil.
Vaernewyck, I, 288, II, 41; cf. presque textuellement dans l'Apologie de Moded, p. 41.

[Excitation contre les religieux]. Les prédicateurs-aux-champs, qui rendaient le peuple haineux et aigri contre les personnes ecclésiastiques... Vaernewyck, I, 9, 28.

C'était toujours aux ecclésiastiques que le peuple en voulait. Ce à quoi contribuaient beaucoup les prédicateurs-

aux-champs qui dès l'abord pour frayer une voie efficace à leur doctrine, exposaient platement au peuple les vices et les défauts des ecclésiastiques, pour le rendre haineux contre eux et pour l'arracher aux sermons et cérémonies catholiques. Vaernewyck, I, 80, 124.

[Violence et Imprudence des Prédicateurs]. Répandant leurs paroles *non-cuites*. Vaernewyck, I, 10.

Sur les sujets ordinaires de leur prédications, voyez :
Campene, 23, 38, 43; Vaernewyck, I, 13-15, 231.

[Organisation intérieure des Prêches]. Il y avait des auditeurs en trois petits groupes, hommes, femmes et jeunes filles, chacun un peu à part, ensemble au nombre d'environ trente, serrés les uns contre les autres. Chaque petit groupe avait son instituteur, et ils avaient des livrets en main et chantaient entretemps des psaumes; et ils vendaient ces livrets, dans lesquels les psaumes étaient imprimés comme des chansons, pour une obole. Vaernewyck, I, 3, 25, 43.

[Vente de Livres aux Prêches].
Campene, 7, 50; Vaernewyck, I, 52, 287, II, 98, 241; Vivere, 227, 229, 236.

[Provocation aux prêtres catholiques]. Un des prédicateurs, instruit en grec, latin et hébreu, aurait dit : Laissez venir contre moi le plus savant des prédicateurs de Gand, et je vais disputer contre lui. Vaernewyck, I, 80.

Entr'autres Herman, un des prédicateurs-aux-champs, à invité ses adversaires [les catholiques] à un débat; lui, il comparaîtrait désarmé sans livres, et l'autre partie pourrait apporter des livres, dont elle pourrait se servir [1].
Vaernewyck, I, 231.

[Excès des Prédicateurs]. [14 août 1566]. Les prédicateurs se rendaient à la campagne en cortège, et défendaient d'organiser des processions, et ils prenaient les images et les brisaient en morceaux. Campene, 19.

(1 Un Carme d'Ypres provoqua également les prédicateurs protestants au débat public. Vaernewyck, I, 267.

[22 août 1566]. Voilà les fruits [l'iconoclastie] que ces nouveaux prédicateurs ont produit en déans les deux mois qu'ils ont prêché ici. Campene, 29.

[5 septembre 1566]. Un prédicateur-aux-champs, passant par Eecloo, vit une image de Notre Seigneur pendu à la croix au cimetière, et dit à ses compagnons : Qu'est-ce que ce fou qui pend là? Jetez-le à bas. Ce que ses complices ont fait immédiatement des autres croix qui se trouvaient au cimetière. Vaernewyck, I, 224; cf. I, 232.

La plupart [des iconoclastes] n'étaient que des moutons qui avaient été séduits de la sorte par les mouveaux prédicateurs. Vaernewyck, III, 12.

[24 juillet-18 août 1566]. A Deinze, l'un de ces prédicateurs s'était jeté deux ou trois fois à genoux, priant le peuple de ne pas toucher aux images dans les églises.
Vaernewyck, I, 80.

[Prédicateurs modérés et Prédicateurs exaltés]. [24 août 1566]. Mais les prédicateurs se prirent de querelle entr'eux; l'un voulait obéir aux autorités, qui avaient défendu de prêcher en ville, et l'autre voulait plaire et faire à la volonté du commun peuple, qui désirait fort qu'il prêchât là.
Vaernewyck, I, 198-199.

[Étonnement du Peuple qu'on n'arrête point les Prédicateurs]. Le bruit courait qu'ils étaient protégés par de grands maîtres. Vaernewyck I, 21, 215, 232, II, 4-5, III, 11, 198.

[Extraits de l'Apologie de Moded : Après avoir dit que les Réformés sont les élus de Dieu (18), que leurs ennemis sont les ennemis du Christ (32) et que lutter contre les Réformés c'est lutter contre Dieu (58), l'auteur s'exprime comme suit] : Car lorsqu'on commença à Weerden à faire ces choses-ci, comme suppression de la messe Romaine, des images, du dieu des Papistes, de Jean le Blanc dans sa prison (comme on l'appelle) et autres bagatelles semblables, j'étais hors du pays..... Mais après j'ai exhorté, selon mon office d'après la parole et l'ordre de Dieu, le saint et pieux comte de Culembourg à ne pas exécuter l'œuvre de Dieu en partie seulement,..... mais à purifier complément le temple

de Dieu et son service divin de toute idolâtrie et superstition humaine, puisque cela est formellement en contradiction, comme une injure affreuse et un blasphème, contre le deuxième et le troisième commandement de notre Seigneur Dieu. Brutel de la Rivière. Herman Moded, App., p. 36-38.

X. — ORGANISATION DU CULTE PROTESTANT.

[1566]. Par quoy la discipline Ecclésiastique ne diminue aucunement l'authorité du Magistrat, mais au contraire est ministre d'icelle, en disposant les cœurs et volontez des hommes pour s'y rendre mieux obéissans. Et si le dire des anciens est vray : qu'il n'y a meilleur fondement pour l'authorité des Rois et Princes, que l'obéissance volontaire de leurs sujets, on doit beaucoup estimer les moyens qui induisent les dits sujets à une telle obéissance. Et comme icelle discipline sert au Magistrat pour cest effect, aussi est-il raisonnable qu'elle soit maintenée et conservée par lui en son droit et légitime usage.

[Sommaire de la Discipline ecclésiastique]. Il y a en chacune Eglise un Consistoire composé de Ministres, Anciens et Diacres, qui tous ensemble ont la charge de veiller sur l'Eglise : la conduire et gouverner selon la parole de Dieu et repurger de tous vices et scandales : à fin qu'on voye fleurir toute piété, charité et révérence envers la vraye doctrine. Les Ministres annoncent la parole de Dieu, administrent les sacrements et veillent généralement sur l'Eglise. Les Anciens voyent plus particulièrement toutes les parties de l'Eglise et rapportent l'estat d'icelle au Consistoire. Les Diacres ont péculièrement la charge des povres, à fin de les secourir et assister des aumosnes qui sont recueillies en l'Eglise. Les scandales sont déférez au Consistoire et les remonstrances convenables faictes aux scandaleux, au nom et authorité de toute l'Eglise. Si la chose requiert nécessairement que les scandaleux soyent excommuniez, cela est connu et décidé par le Consistoire. Le peuple en est averti et exhorté de prier

Dieu pour le scandaleux : puis le jugement du Consistoire avec les raisons proposé au peuple, lequel y consentant et l'aprouvant, l'excommunication est ainsi faicte. Quand il est question d'eslire un Ministre, Ancien ou Diacre, le Consistoire choisit premièrement celui qu'il juge le plus capable d'une telle charge et le nomme au peuple, afin qu'il avertisse s'il fait chose suffisante pour l'empescher d'estre esleu. S'il n'y a empeschement, lors il est premièrement esleu au Consistoire, puis présenté au peuple, lequel y consentant et l'acceptant, l'élection est parfaite. Le tout revient là qu'on empesche d'un costé, la tyrannie et l'ambition, et de l'autre on obvie à la confusion et licence : qui est le poinct principal à observer en toute discipline et mesmes en celle de l'Eglise. Et pour mieux entretenir toutes choses en ordre, il y a des assemblées de plusieurs Consistoires, quand la nécessité le requiert ou des personnes députées par iceux, qui décident des choses plus difficiles : et jettent l'œil sur toutes les Eglises, pour y redresser ce qui seroit de vicieux. Et cela se fait par le commun avis et jugement des dites assemblées, sans que l'un y ait plus de puissance et authorité que l'autre.

[J. Crespin]. Histoire des Martyrs [Genève], 1597. Liv. IX, f° 644.

XI. — LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉDICATIONS AUTOUR DE GAND DE JUIN A FIN AOUT 1566 (1).

Cca 15 juin 1566. Premier prêche aux environs de Mariakerke, à une petite lieue de la ville.

Vaernewyck, I, 1.

Quelques jours après le 15 juin. Aux environs de Mont St-Amand, près d'un moulin.

Vaernewyck, I, 1-2.

(1) Sur la grande peur des Ministres protestants au début et sur leur hardiesse croissante devant l'indécision et l'inaction des autorités, voyez Vaernewyck, I, 3, 13, 30-31.

Environ le même temps. Endroit indéterminé; on sauve le prédicateur par la porte de derrière d'une maison de plaisance. Vaernewyck, I, 2.

30 juin 1566, après dîner. Hors de la porte S[t]-Liévin. Prêche et enseignement de la religion calviniste. Vaernewyck, I, 2-5; Verslag, 2.

30 juin 1566, soir. Hors de la porte de la Colline. Vaernewyck, I, 6.

4 juillet 1566. A Stalendries (Wondelghem); Nicaise Van der Schuere est sauvé par les frères Mayaert; présence des Batenburg. Verslag, 6, 84; Campene, 3; Vaernewyck, I, 6 (dit par erreur le 3 juillet); Correspondance de Marguerite de Parme (édit. Reiffenberg), p. 65.

7 juillet 1566. Prêche à Stalendries, malgré l'ordonnance du 6 juillet. Vaernewyck, I, 13.

10 juillet 1566. Prêche à Stalendries. Vaernewyck, I, 20.

14 juillet 1566. Prêche à Landuit, *Premier prêche armé.* Vaernewyck, I, 24-25.

15 juillet 1566. Hors de la porte de Courtrai; baptême et mariage. *Cavaliers et guet.* Vaernewyck, I, 28-30.

21 juillet 1566. A S[t]-Pierre-Alost. *Tentes et bailles; débit de victuailles.* Vaernewyck, I, 31; Campene, 7; Verslag, 9.

22 juillet 1566. A la porte de la Colline, près de l'Escaut, près des buttes de moulins. Vaernewyck, I, 31-32; Verslag, 9.

24 juillet 1566. A Peteghem, aux environs de Deinze. *Le public armé fait le colimaçon; prêche annoncé par un crieur public.* Vaernewyck, I, 35-36, 47-48; Verslag, 12; Campene, 7-8 (dit par erreur le 25).

25 juillet 1566. Aux environs de Gand. Vaernewyck, I, 36.

28 juillet 1566 Hors de la porte de la Colline, à S[t]-Pierre-Alost. Vaernewyck, I, 43; Campene, 8 (dit par erreur le 27).

1 août 1566[1]. Hors de la porte de la Colline, à St-Pierre.
Vaernewyck, I, 43; Campene, 8.

4 août 1566. Prêche, sans doute au Driesch, hors de la porte de la Colline. Vaernewyck, I, 46.

8 août 1566. Prêche à St-Pierre-Alost. Campene, 8.

10-11 août 1566. Prêche aux environs de Bruges.
Vaernewyck, I, 54-55.

12 août 1566. Hors de la porte de Bruges, dans la seigneurie de Vaernewyck.
Vivere, 208 (De Jonghe, I, 15); Vaernewyck, I, 56.

15 août 1566. Prêche à Lederdriesch. *Psaumes chantés le soir au Wydenaart.*
Vaernewyck, I, 66; Verslag, 20.

18 août 1566. Prêche aux Chartreux à Royghem.
Vaernewyck, I, 80; Verslag, 22-23, 125-126.

XII. — POSITION SOCIALE DE CEUX QUI FRÉQUENTAIENT LES PRÊCHES.

[Mi-juin 1566]. Gens de mœurs légères, et la plupart des compagnons étrangers qui travaillaient à Gand en apprentissage. Vaernewyck, I, 1.

[30 juin 1566]. Ses auditeurs étaient pour la plupart de jeunes personnes, hommes et femmes; et parmi les hommes beaucoup de jeunes compagnons maigrement habillés.
Vaernewyck, I. 5.

[3 juillet 1566.] La plupart du commun peuple qui avaient peu à perdre. Vaernewyck, I, 8.

[Début de juillet]. A ces prêches furent attirés beaucoup de gens de vie légère, comme femmes qui dans le mariage

---

(1) Item, comme les susdits sectaires, s'enhardissant de jour en jour, avaient tenu durant neuf à dix jours continuellement leurs prêches hors des portes à différents endroits, tantôt sur la juridiction du Vieux-Bourg, ensuite sur celles de St-Bavon, de St-Pierre ou du pays d'Alost, etc.; Verslag, 20.

s'étaient mal conduites, des gens qui s'étaient ruinés par leur mauvais régime et d'autres pareils. Et pour dire la vérité, on vit aussi *dans la suite* fréquenter ces prédications par beaucoup d'autres gens de nom et de renom, craignant Dieu et de vie irréprochable, si honnêtes qu'il paraissait impossible que de telles personnes se rendaient là.

Vaernewyck, I, 9; cf. 14.

[7 juillet 1566]. Beaucoup de gens du commun.

Vaernewyck, I, 13.

[14 juillet 1566]. Beaucoup de gens du commun; parmi les auditeurs, il y avait beaucoup de pauvres et d'indigents.

Vaernewyck, I, 26; cf. 22, 23.

[21 juillet 1566]. Parmi les chanteurs de psaumes, il y avait des savetiers Vaernewyck, I, 31.

[21 juillet 1566]. Beaucoup de gens du commun.

Verslag, 10.

[22 juillet 1566]. La plupart des jeunes gens du commun; sur trois cents, on comptait à peine une personne d'importance; mais il faut observer que sur cent personnes de moyenne ou petite condition, on compte à peine un riche patricien ou un marchand honorable. Pourtant on trouvait aux prêches certains avoués au Conseil de Flandre, comme par exemple les deux fils de l'avocat Mayaert, le riche avocat Christophe De la Becque et le fils du président du Conseil de Flandre, Jacques Martens. Vaernewyck, I, 32.

[25 juillet 1566]. Grande foule de populace. Campene, 8.

[26 juillet 1566]. Parmi ceux cités devant le magistrat pour avoir fréquenté les prêches : un forgeron, un chirurgien, une riche teinturier d'écarlate, deux anciens échevins et riches marchands de drap ou de soie, un riche brasseur.

Verslag, 104-108; Vaernewyck, I, 47.

[28 juillet 1566]. Presque tous les habitants de la rue Longue Monnaie, du Marché du Vendredi et du Fossé des Corroyeurs, tous marchands, s'étaient rendus au prêche.

Vaernewyck, I, 43.

[1 août 1566]. Parmi les assistants, il y avait des dames avec des chaînes d'or au cou, parfois doubles ou triples.

Vaernewyck, I, 43.

[15 août 1566]. Ceux qui chantent des psaumes sont pour la plupart des jeunes gens imprudents, avides de nouveautés.
Vaernewyck, I, 66.

XIII. — NOMBRE D'ASSISTANTS AUX PRÊCHES AVANT L'ICONOCLASTIE.

[30 juin 1566]. Beaucoup de curieux, qui étaient venus voir hors de la porte St-Liévin ce qui se passait. Quant aux auditeurs du prédicateur calviniste, ils étaient répartis en trois petits groupes, hommes, femmes et jeunes filles, séparés quelque peu les uns des autres, ensemble au nombre de 30 (1). Vaernewyck, I, 3.

[3 juillet 1566]. Le peuple se rendait aux prêches, non par centaines, mais par milliers. Vaernewyck, I, 8.

[7 juillet 1566]. Le peuple se rendit au prêche de Stalendriessche par milliers, aussi bien de la ville que de la campagne. Vaernewcyk, I, 13.

[10 juillet 1566]. A Stalendriessche, il y avait bien 8 à 9 mille personnes. Vaernewyck, I, 20.

[14 juillet 1566]. A Landuit, une grande foule de monde.
Vaernewyck, I, 26.

[15 juillet 1566]. Hors de la porte de Courtrai, une foule innombrable de monde. Vaernewyck, I, 28.

[22 juillet 1566]. Il y eut tant de monde au prêche hors de la porte de la Colline, que la foule qui rentrait par les portes de la Colline et de Courtrai mit trois à quatre heures pour rentrer. Vaernewyck, I, 32.

[24 juillet 1566]. Prêche à Deynze; ceux de Gand étaient bien au nombre de 10.000. Vaernewyck, I, 35.

---

(1) Lorsque le magistrat se rendit hors des murs pour disperser ce prêche, beaucoup de gens de la ville l'accompagnèrent pour aller voir ce qu'on allait faire là-bas; de sorte que la troupe grossit jusqu'à bien 9 ou 10,000 personnes; mais tout ce monde n'était suspect que pour une très minime partie, car la plupart n'étaient venus là que pour voir ce qui allait se passer; d'autres n'étaient allés entendre prêcher que pour la nouveauté. Vaernewyck, I, 4.

[28 juillet 1566]. Nombre toujours croissant de gens qui se rendent aux prêches hors de la porte de la Colline.
Vaernewyck, I, 43.

[18 août 1566]. Au prêche prés des Chartreux à Royghem, il y avait une telle foule qu'on ne saurait le dire (1).
Vaernewyck, I, 80.

Après l'Iconoclastie.

[10 septembre 1566]. Foule innombrable.
Vaernewyck, I, 235; cf. 238 et 308.

[9 octobre 1566]. Une députation du consistoire prétend prouver au magistrat qu'à un moment ils eurent plus de 32000 personnes à leurs sermons (2). Vaernewyck, I, 281; cf. I, 282.

[27 janvier 1567]. Il y eut bien 30000 personnes au prêche autour du temple gueux. Vaernewyck, II, 98.

XIV. — NOMBRE ET POSITION SOCIALE DES ICONOCLASTES.

Une troupe de gueux, forte environ de 50 hommes, se présenta à la Cour du Temple pour abattre les images. Aprés avoir terminé là, ils se rendirent aux Augustins, où la troupe se grossit jusqu'à 300 ou 400 personnes, femmes, vagabonds et apprentis, qui accompagnèrent pour piller et voler (3). Campene, 12; cf. 155.

Cette racaille avait à sa tête, en l'église St-Pierre, un déchargeur de tourbe. Campene, 18.

Ce n'était qu'une troupe de vagabonds. Campene, 22.

---

(1) Autres estimations. Au prêche du 30 juin, 8000 assistants; du 28 juillet, 12 à 15000; voyez plus loin pp. 52 et 54. D'après le P. De Jonghe, qui puise sans doute chez Jan Van den Vivere, on comptait le 30 juin, 7000 assistants; le 3 juillet, 6 à 7000; le 14, 5 à 6000; le 22, 8 à 9000; le 26 juillet, 14000; le 18 août, 12000 assistants; Ghendsche Geschiedenissen, I, 6, 8, 11, 12, 17.

(2) En décembre 1566, les consistoriants se vantaient que 20 à 30000 personnes suivaient leur prêche; Gachard, Notice historique, p. 132.

(3) Le 21 septembre, Pierre De Rijcke, chef du consistoire, déclara aux échevins qu'il estimait à 1200, le nombre des individus qui s'étaient enfuis de Gand à Anvers, de peur d'être englobés dans les poursuites contre les iconoclastes; Registre 91 bis, n° 9, f° 44.

Le 22 août 1566, vers une heure de l'après-dîner, beaucoup de gens virent passer devant leurs portes une grande quantité de personnes, venant de toute part, munies de bâtons, de mousquets, de marteaux de forgerons et autres armes. C'étaient des gens du commun. Verslag van 't Magistraet, 32.

Ces gens du commun, autant ceux de la ville que les étrangers, étaient en armes et en grand nombre. Verslag, 35.

La troupe d'iconoclastes qui était à Deinze le 18 août 1566 était une bande d'étrangers. Verslag, 127.

[22 août 1566]. Tout le monde était encore sous le coup du sac des églises d'Anvers, exécuté par les gueux, le jour même où l'émeute avait éclaté à Gand au Marché aux Grains. On avait reçu également de fâcheuses nouvelles des excès commis à Middelbourg, capitale de la Zélande, à Tournai, à Valenciennes et ailleurs. D'après une rumeur générale accréditée, une bande venue de l'Ouest[1] s'était, par petits groupes, dispersée aux environs de Gand et, en partie, introduite dans la ville. Le reste de la bande devait l'après-midi également pénétrer en ville. Il est étonnant que les échevins, accoutumés à expédier au loin leurs messagers ou valets pour les moindres affaires, négligèrent d'envoyer deux ou trois hommes aux écoutes afin de s'assurer de la force réelle de cette armée de l'Ouest. Car la rumeur de tout ce bris d'images courait déjà depuis trois ou quatre jours devant, ou même plus encore.

Vaernewyck. I, 101.

Les échevins se mirent à réfléchir quels étaient les premiers fauteurs de l'émeute iconoclastique. C'étaient pour la plupart des compagnons étrangers, qui se tenaient à Gand, y travaillaient comme apprentis dans divers métiers et habitaient les quartiers excentriques comme la Muide, St-Pierre, le Sablon et Ackerghem, où ils échappaient facilement à toute surveillance. De plus, beaucoup de gens au centre de la ville, logeaient chez eux soit deux, soit

(1) Au 12 août, Vaernewyck, I, 58, écrit déjà : Le bruit courait que dans la West-Flandre s'était réunie une grande troupe de gens de guerre qui parcourrait tout le pays, viendrait à Gand pour punir les calotins et pour mettre fin à l'idolâtrie. Cf. I, 74, la description de cette bande.

trois locataires ou pensionnaires, qui durant la journée allaient travailler dans divers ateliers. Parmi ceux-ci, il y avait beaucoup de sectaires; ceux-ci, non contents d'être infectés eux-mêmes, infectaient et corrompaient d'autres compagnons travaillant avec eux, par paroles, chansons, bouquins, etc. De même des jeunes filles, qui y travaillaient également, et encore d'autres personnes, furent séduites de cette façon. Vaernewyck, I, 202, 203.

La foule qui se trouvait réunie vers 1 heure devant la Cour du Temple se montait à environ 400 personnes, presque tous des étrangers, tous pauvres compagnons; leur nombre monta bientôt à environ 500 ou 600; beaucoup d'entr'eux étaient des compagnons qui étaient venus travailler comme apprentis en ville, comme par exemple des apprentis-cloutiers, des apprentis-forgerons, des tisserands de tiretaine et de galon, qui, vu la saison d'été, se procuraient difficilement de l'ouvrage. Plusieurs d'entr'eux auraient préféré voir tourner les affaires mal plutôt que bien, espérant pêcher quelque chose en eau trouble. Vaernewyck, I, 106.

Parmi ces iconoclastes, il n'y eut au début pas plus de 25 natifs de la ville; le reste, comme dit est, se composait pour la plupart de compagnons étrangers habitant à Gand, et dont quelques-uns étaient venus du dehors en ville, armés de bâtons et de barres. Vaernewyck, I, 107.

Ces iconoclastes avaient à la main les armes de la destruction, comme piques, hallebardes, épieux, glaives, bâtons, marteaux et autres instruments. D'ailleurs le peuple était appauvri; car les pauvres compagnons, vu le temps troublé, couraient en grande quantité sans travail. Vaernewyck, I, 195.

On n'y voyait [à l'église S[t]-Nicolas] qu'une bande mêlée de canailles et de femmes paillardes. Vaernewyck, I, 111-112.

La plupart des iconoclastes étaient des vagabonds qui avaient à peine une chausse aux jambes et un soulier au pied, qui valaient quelque chose[1]. Beaucoup s'étaient enfuis,

---

(1) Même expression, Vaernewyck I, 132, 147. — A Anvers, le bris des images fut causé " par une centaine d'hommes, non plus, sans armes, toute canaille et aultres de basse condition ", Hopperus, Recueil et Mémorial des

d'autres furent pendus. Et bien que certaines personnes en présumaient connaître qui se cachaient encore en ville et qui étaient de bonne condition, pourtant il ne leur semblait ni honnête, ni convenable de les dénoncer ni de les faire connaître aux échevins, dans la crainte d'être partiellement cause de leur mort. Il est vrai qu'il y avait certains iconoclastes d'une certaine aisance, qui de tout cœur auraient voulu payer au quadruple ou restaurer le dommage qu'ils avaient fait; mais ils n'osaient ni ouvrir leur cœur ni faire connaître leur méfait. D'autres qui le savaient n'osaient pas non plus le leur dire. Vaernewyck, II, 259-260.

Des jeunes bateliers, des chaudronniers, des forgerons, se trouvaient dans la troupe. Vaernewyck, I, 132.

Durant la nuit des bandes coururent d'une église et d'un hôpital à l'autre. Ils venaient par troupes de 30, 40 ou 50 personnes, parmi lesquelles des femmes et des jeunes gens qui chantaient des psaumes, et quelques hommes préchantaient. Rue Neuve St-Jacques, de deux à quatre heures du matin, il en passa bien 200. Vaernewyck, I, 137-138; cf. 151.

Le rhétoricien Gérard Van Bylande s'était levé durant la nuit du 22 août, en entendant les briseurs saccager la chapelle des Foulons, pour aller les aider et les conduire à d'autres dévastations; il se déclara un des régimenteurs des iconoclastes au pére du couvent de Melle. Et en effet, trés peu de temps auparavant, il avait promis avec quelques autres, dont le rhétoricien De Vroe, à Liévin Onghena qui leur avait lu une lettre, de lui faire aide et fidélité.
Vaernewyck, I, 284.

On disait que Liévin Onghena, le capitaine gueux, avait envoyé une couronne en or, que cet homme [Jean Cooman] aida à boire, pour être plus décidé et hardi dans le bris des images. Vaernewyck, I, 227.

Pendant que le gros de la bande saccageait le Couvent des Dominicains, 12 à 16 jeunes gens pauvrement habillés, ayant

---

Troubles, p. 97; l'auteur ajoute que cette canaille avait été louée et achetée, dans ce but, par les hérétiques, par des émissaires secrets, à huit ou dix sous par jour. Protestation de Moded, dans Brutel de la Rivière, Herman Moded, App., 61.

en main des épieux et des barres rouillées, se tenaient devant le couvent comme montant la garde ; ils paraissaient être des étrangers. Vaernewyck, I, 126.

Gilbert Cools fut condamné, disait-on, parce qu'il avait été institué comme une espèce de capitaine, pour la garde de ceux qui brisaient les images. Campene, 24.

Le 23 août, au lendemain de l'iconoclastie, les échevins redoutant une nouvelle émeute, à cause de la cherté des grains, agissant très sagement, dit Vaernewyck, laissèrent filer les iconoclastes hors de la ville au plat pays, où ils brisèrent aussi les images. Vaernewyck, I, 194.

On aurait comploté de faire le 23 août une émeute au Marché aux Grains; pour l'empêcher le haut-bailli avait ordonné aux iconoclastes de quitter la ville et d'aller briser les églises au plat pays, si cela leur plaisait. Il ne fit cela que pour empêcher l'émeute au Marché aux Grains et pour disperser cette grande troupe d'émeutiers. C'est ce qui arriva : ainsi le vendredi, vers 8 heures du matin, une grande troupe partit par la porte de l'Empereur.

Vaernewyck, I, 284.

XV. — CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE DE L'ICONOCLASTIE.

Il faut reconnoistre et confessser que c'est de Dieu, voulant faire son œuvre, que vint l'espouvantement et frayeur dont les Magistrats furent saisis, qu'aucuns [à La Haye] ont donné à un seul homme requérant d'abatre les images en une ville, commission de ce faire, lui promettant salaire de son labeur. Autres ayant laissé entrer deux pouvres hommes [à Lierre], qui demandoyent devant la porte de la ville de voir si les images estoyent abatues, les ont conduit par tous les temples et chapelles, et à leur commandement, fait abattre ce qui restait, sans les oser apréhender, ni mesmes contredire aucunement. Autres commettoyent gens aux portes [à Gand, à Tournai et autres lieux] des temples, se contentans de pourvoir à ce qu'on n'emportait rien dehors.

[Jean Crespin]. Histoire des Martyrs. [Genève], 1597.
Liv. IX, f° 657 r° — Cf. Vaernewyck, III, 89, et I, 85.

Qui voudra regarder toutes les circonstances de l'histoire dont est maintenant question, il verra aisément que tout a été conduit et exécuté par une vertu extraordinaire de Dieu, à laquelle les hommes n'ont peu résister. A-il esté possible qu'au bout de quatre ou cinq jours, des femmes, enfans et hommes sans authorité, sans armes, en petit nombre, gens pour la plus grand part contemptibles et de basse condition, ayent pu abatre et ruiner presque par tout le Pays tant d'images, tant d'autels et parures de temples? que les maistres-massons ayent asseuré en plusieurs lieux, qu'il ne leur eust été possible de démolir en huit jours (quand ils eussent esté acompagnez de cinquante hommes) ce que des garçons en bien petit nombre, avoyent rasé en un ou deux jours? voire encore aux villes les plus célèbres et fréquentées du Pays-Bas, à la veue de tout le monde, sans recevoir aucun destourbier ou empeschement? Qui est l'homme ou si aveuglé ou si hébété, qui ne void et n'entend que ç'a esté le doigt et la puissance de Dieu qui a fait ceci? ayant envoyé l'esprit d'estourdissement aux Magistrats, et comme lié leurs mains, afin qu'ils ne s'avançassent point à empescher son œuvre?

[Jean Crespin]. Histoire des Martyrs persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Evangile, depuis le temps des Apostres jusques à l'an 1597. [Genève], 1597. Liv. IX, f° 657 v°.

XVI. — LES ICONOCLASTES ONT-ILS VOLÉ ?

A) *Ils n'ont pas volé.* On ne formulait contre eux aucune accusation de vol dans les églises. Vaernewyck, I, 77.

On rapporte que certains assistants prirent sur eux de ne point permettre au pillage de s'étendre, et de ne rien laisser dérober; ils étaient cinq ou six à faire bonne garde à cet effet. Vaernewyck, I, 115

[Sur les regrets des Iconoclastes Brugeois de n'avoir pas pillé les marchands plutôt que de saccager les images, voyez 4 vers dans Campene, 37]. Mêmes regrets à Gand. Vaernewyck, I, 245.

[Les 3 exécutés du 7 septembre n'avaient rien volé, Campene, 24].

B) *Quelques-uns ont volé.* Telle était l'ardeur de ces pour-

chasseurs d'images qu'ils ouvrirent [au Riche Hôpital] un coffre de fer, ou du moins y pratiquèrent un trou, pour voir si par ce vasistas ils n'apercevraient pas d'images, savoir des effigies sur espèces monnayées d'or et d'argent. Ils en trouvèrent la caisse abondamment fournie, et quelques-uns en prirent par poignées et s'en donnèrent tout leur content. Ne vous imaginez pas qu'ils cherchassent à détruire ces images, loin de là. Ils les fourraient en lieu sûr, et en doublaient soigneusement leurs chausses et leurs manches. Des témoins de ce larcin leur dirent : « Voire, vous faites mal; il siérait mieux porter cet argent à Messire le Grand Bailli ». L'argent fut donc porté à la demeure de Messire, et tout compte fait, on trouva à peu de chose près 2300 florins. Interrogés sur la façon dont le coffre s'était trouvé percé, quelques-uns dirent : « Il était caché sous des boiseries et rempli de chiffons pour détourner tout soupçon. N'ayant pas la clef, il a bien fallu le sonder; or, ayant vu qu'il renfermait de l'argent, nous l'avons porté chez Messire ». Lorsqu'on leur demanda ensuite s'ils n'avaient rien dérobé, ils répondirent : « On a pris une ou deux poignées de cet argent pour solder les gens qui veillent à ce que l'on ne dérobe rien et respecte les personnes ». Ceux de l'Hospice en revanche, frères et nonnes, affirmaient que leur caisse renfermait un boisseau d'or, insinuant par là que les gueux avaient fait main basse sur une forte somme. Toutefois, ils ne pouvaient dire à combien le total s'élevait.

Vaernewyck, I, 173-174; cf. III, 283.

Les six arrêtés [du 29 août] étaient fort compromis par les prêches et par le bris des images ou autrement; en telles occasions avait été commise mainte volerie. C'est ainsi que pour la seule église de S[t]-Jacques, une des moins importantes de la ville, trois troncs, celui de l'église, celui des pauvres et celui du nom de Jésus, avaient été trouvés éventrés. En outre, les serrures fermant le sanctuaire et d'autres avaient été forcées; ainsi des panneaux, des coffres, stalles et bahuts de l'église. L'état où ces meubles se trouvaient parlait éloquemment et donnait assez à connaître le genre d'images que pourchassaient les gueux. On a pu, pendant

de longs mois, vérifier les faits que je rapporte. Ils faisaient assez voir leur modération en ne respectant ni l'avoir des indigents, sous la forme des troncs des pauvres, ni celui des pauvres églises et hospices, sous celle de leurs troncs et de leurs chétives épargnes Il est toutefois juste de noter que ces vols furent le fait d'un petit nombre d'aigrefins et de malandrins. Or, il n'est si braves gens, en ville ou pays qui soit, parmi lesquels ne se cachent des chenapans. Ainsi, dit-on, il n'y a pas de blé sans balle. Ces mauvais éléments apparaissent surtout, lorsque les événements y prêtent occasion; oui, certaines occurrences font surgir la pensée de mauvaises actions, auxquelles nul n'eût songé en d'autres temps. Vaernewyck, I, 207, 208.

Quelques gueux en effet étaient montés aux chambres des frères [du Riche Hôpital], avaient précipité par les fenêtres leurs literies, traversins et oreillers, fouillant les paillasses et mettant au jour certaines bourses d'argent cachées, appartenant aux frères, mais dont ceux-ci oncques n'eurent de nouvelles. Vaernewyck, I, 240.

Les gueux [lisez les Iconoclastes] à Anvers avaient l'intention de piller les bourgeois, mais voyant la résistance qu'on leur opposait, se sont jetés sur les Eglises.

Campene, 11.

Les Iconoclastes pillent et volent.... Ils cherchèrent le trésor aux Carmes.... Ils trouvèrent aux Augustins un trésor qu'ils volèrent et pillèrent. Campene, 12.

Les Iconoclastes pillaient et volaient les couvents sous prétexte d'abattre les images ... Au Riche Hôpital, ils trouvèrent un trésor d'argent, enfoui dans le cloître, qu'ils emportèrent..... A la Maison claustrale de Deinze, située à Ackerghem, ils trouvèrent aussi un trésor d'argent, à ce qu'on disait... Au cloître de Galilée et du Groenen Briel, ils prirent et volèrent tout ce qu'ils purent prendre.

Campene, p. 14-15 (1.)

---

(1) Cf. à Anvers, Burgon, The life and times of Sir Thomas Gresham, II, 146 : The protestants are not to be blamed; for that, so far as I can learne there was not one that was put to worke on purpose that has taken the worth of a penny. The hurt that was done, was done by vagabonds that followed.

[Le Memorieboek, II, 349, parle aussi de la soif de pillage des Iconoclastes].

XVII. — TOUS LES ICONOCLASTES ÉTAIENT-ILS CALVINISTES?

[24 août 1566]. Ces deux [Jacques Van Meyghem et un prédicateur calviniste] s'étant rendus près des échevins de la Keure, leur demandèrent où il plairait au magistrat que l'on prêchât désormais selon la nouvelle manière, dans quelles églises de la ville. Mais les échevins firent répondre par leur pensionnaire qu'ils se déportassent de prêcher en ville, et dirent aussi qu'ils feraient justice des malveillants. Ces deux répondirent que cela serait bien fait, que beaucoup de monde les [leur secte] suivait, qui n'étaient pas réellement de leur parti ni confession et qui cherchaient sous le couvert de cela [la religion réformée] à faire du mal, à voler et à piller; et ils prièrent les échevins de les aider à se débarrasser de ces gens. Ils s'engageaient aussi à faire leur possible pour aider le magistrat à s'emparer [de ces malveillants].

Mais ils ne comprenaient pas ou ne voulaient pas comprendre que les échevins leur donnaient à eux-mêmes un blâme et désignaient, par les malveillants, eux-mêmes [les calvinistes]. Or, n'étaient-ils pas des perturbateurs? eux qui tâchaient si fort d'activer leur nouvelle prédication qu'ils essayaient maintenant de prêcher en ville, à l'encontre de la volonté de la loi et de la régente, qui par tous moyens possibles essayaient à mettre fin à ces prédications.

Vaernewyck, I, 197-198.

La plupart des iconoclastes [de la ville] pensaient n'avoir commis aucun méfait. Ils pensaient que c'était permis (1), que tout se changeait dans ce coin du pays et que c'était bien la volonté de beaucoup de seigneurs.... Mais, pouvait-on

---

(1) Le lendemain [23 août] les briseurs d'images auraient dit à Gérard De Bylandere : C'est le grand-bailli qui a donné ordre de briser les images.

Vaernewyck, III, 285.

répondre à ces briseurs, même en supposant que c'était vrai ce qu'ils pensaient, que ce leur était permis, qu'aviez-vous besoin de vous mêler de cela? Ils auraient pu se tenir coi ou vaquer à leur ouvrage; mais non. Par là il semblait bien qu'ils étaient assez favorables à l'hérésie. Vaernewyck, I, 209.

Beaucoup de ceux qui commirent le bris des images ne savaient pas qu'ils faisaient mal; mais ils pensaient rendre par là un service à Dieu. De la part de l'autorité civile, ils pensaient que cela leur était permis. De même, il y avait beaucoup d'enfants et de jeunes gens mêlés aux iconoclastes, qui avaient peu d'intelligence de ces affaires, s'occupant de questions qu'ils ne comprenaient pas. Vaernewyck, III, 12.

XVIII. — LES CALVINISTES DU CONSISTOIRE PARTICIPÈRENT-ILS A L'ICONOCLASTIE?

[Après avoir raconté comment il avait manqué d'être pris à la Pentecôte, 9 juin 1566, par les affidés du sire de Rassenghien à Lille, *François Du Jon* continue :] Ceci se passa à la Pentecôte, alors que dans presque tout le duché de Brabant les prêches des réformés se faisaient encore en secret, à la grande protestation de beaucoup de protestants, qui accusaient les ministres de paresse, de négligence du bien public, de vaine crainte et de défiance indigne d'un chrétien. Mais lorsque maintenant après la requête des Nobles et surtout par les artifices du président Viglius, ces nouvelles ordonnances avaient été forgées contre les réformés, ornées du nom spécieux de Modération (mais qui n'abandonnaient en rien, si ce n'est en apparence, les atrocités), alors apparut le péril qui menaçait les protestants et par suite aussi leurs communautés. Sur le champ on tint quelques synodes, auxquels assista par deux fois à Anvers, Philippe Marnix de Ste-Aldegonde; et il y parut nécessaire pour prévenir de plus grands malheurs pour l'Eglise réformée, de faire ce que les Flamands faisaient depuis quelque temps, d'assembler notre

communauté en public et de tenir nos prêches ouvertement, pour avoir ainsi la commodité de réunir des communautés évangéliques soit à Anvers soit ailleurs.

C'est vers ce temps que j'envoyai la Confession de foi des églises Belges, approuvée par le Synode qui s'était tenu au début de mai[1], aux frères de Genève, pour qu'ils permissent, s'ils le jugeaient utile, qu'on l'imprimât avec leur approbation, et pour qu'ils recommandassent notre règle par leurs prières à Dieu.

Ainsi la décision de cette Modération fut renversée en juin, et l'entreprise de notre Eglise se mit à se propager à merveille. Pourtant quoique la vie et toute la fonction des autres prédicateurs qui servaient alors en Belgique, parût alors en sécurité devant les traits des ennemis, moi je restai dans une complète insécurité, parce que la duchesse de Parme, gouvernante, s'imaginait, à tort, que tout était mis en branle par l'Eglise wallonne d'Anvers, et que c'était moi qui l'agitai. Car, désirant par un nouveau projet dissoudre nos assemblées publiques, comme elle se mettait par promesses et menaces à solliciter les Eglises réformées pour du moins remettre nos réunions durant six semaines — jusqu'à ce que de la part du Roi, enfin fléchi, on eût apporté quelque bonne réponse d'Espagne —, elle envoya devers nous à Anvers, pensant que ce que cette communauté déciderait, serait approuvé par les autres sans controverse. La gouvernante se servit plusieurs fois dans cette députation de l'entremise de François[2] de Hames, homme bien lettré, habile et d'un langage austère.

Paulus Merula, Vita nobilis et eruditi viri Francisci Junii, s. Theologiæ doctoris et in Academia Lugdunensi professoris dignissimi ab ipso nuper conscripti (Lugduni Batavorum, ex officina Plantiniana, Fr. Raphelengien, 1595), pp. 46-47. Traduit par Brandt, Historie der Reformatie, I, 303-304.

François[2] de Hames, un homme très important par sa grande autorité, son expérience et sa bonne foi, était le délégué de la gouvernante. La première députation eut lieu

---

(1) Junius se trompe; ce fut en juillet, voyez Langeraad, Guy de Bray, p. 139; Cuno, Franciscus Junius, p. 30.

(2) Lisez Nicolas.

la même semaine qu'Etienne Marmier, un Bourguignon, fit la première prédication à Berchem-lez-Anvers (1). Il exigea au nom de la Gouvernante que les ministres s'abstiennent des prédications publiques. Les prédicateurs répondirent que, dans cette affaire, ils étaient les serviteurs de la communauté, mais que dans toutes autres, ils reconnaissaient lui devoir tous services et qu'ils les lui rendraient. La seconde députation eut lieu lorsqu'ils prêchèrent de nouveau à Borgerhout : on fit la menace que si les ministres n'obéissaient pas, le prince d'Orange et le comte d'Egmont leur tomberaient sur le corps dans leur réunion, sans faire nulle distinction. En troisième lieu, comme on ne cessait de prêcher, il fut envoyé aux ministres et anciens des deux communautés, avec l'expression du désir, comme il a été dit, de cesser les prêches durant quelques semaines. Après quelque hésitation, il fut finalement conclu de continuer cette propagande pour l'édification de la communauté, parce que si l'on cessait, un plus grand danger semblait nous menacer. Vers cette conclusion, le conseil d'un certain membre du consistoire a montré la voie; car comme celui-ci, qui connaissait bien de Hames, avait suggéré à l'assemblée de demander conseil à celui-ci, ce dernier répondit avec une certaine honnête confusion : « qu'il n'était pas venu pour lui répondre d'après son sentiment et sa conscience, mais pour leur dire ce dont il avait charge ». Et après que les esprits se furent ainsi apaisés, la réunion fut dissoute et l'on continua les prêches.

Brandt, Historie der Reformatie. I. B, 54-55.

[Suite de l'autobiographie de Junius]. Cette persécution contre moi avait pour prétexte et se faisait sous le titre que j'étais étranger (2). Ainsi je courus des dangers partout, à Anvers, à Gand à Bruges et en quelques autres lieux encore. En juillet, je me rendis à Gand, à le demande du consistoire du lieu; c'est vers ce temps que des Iconoclastes

---

(1) Il y eut un prêche wallon à Berchem le 24 juin 1566; Brandt, Historie der Reformatie, I, 306.

(2) Placard du 26 juin 1566; voyez Mémoires de Jacques de Wesenbeke, 221 et 224-225; Brandt, Reformatie, I, 307.

qui nous étaient inconnus, envoyés clandestiment dans les bourgs et le plat pays de Flandre par des imprudents (à ce que je pense) ou même par des malveillants, contre notre avis, démolissaient tout dans leurs églises et surtout les images.

J'appelle à témoin ceux qui alors siégeaient au Conseil de Flandre, combien fidèlement je me suis acquitté de ma tâche, lorsque par autorité et mandat de ce Conseil, ensemble avec quelques autres hommes de notre groupe, nous fûmes délégués pour prendre à partie ces iconoclastes et pour connaître leur dessein (1).

Certes, jamais des intentions aussi violentes et déréglées ne m'ont plu : jamais, je pense, personne ne fut auprès de moi, à qui j'aurais montré même par le moindre signe que de telles actions pouvaient me plaire. Par ce témoignage, je veux attester publiquement ma bonne foi et celle de mes pieux collègues (car je ne m'arrête pas à ces gens déréglés, qui font tout de leur propre autorité) (2).

Après je retournai à Anvers, où un synode se tint à la fin du même mois de juillet. Là après avoir rédigé un abrégé de la foi composé d'extraits textuels de l'Ecriture (3), on décida que deux d'entre les ministres se rendraient à St-Trond, où une assemblée de quelques princes et de la noblesse belge était fixée. Moi, et cette âme sainte et placide, Perégrin de la Grange, malgré notre refus et malgré nous, nous y fûmes délégués. Nous y sommes venus, nous y avons vu et nous n'y

---

(1) Notes inédites tirées des papiers de Junius, dans l'appendice de Brandt, Historie der Reformatie, I, b. 54 : Parmi ceux qui se laissèrent envoyer avec Junius pour parler aux Iconoclastes se trouvaient Jacques Van der Haghen, seigneur de Gotthem, plus tard bourgmestre de Gand, Pierre Carpentier, serviteur de la parole de Dieu et plusieurs autres.

(2) « Nam ataktôntas autokratoras nihil moror », dit le texte, p. 48.

(3) Cuno, Franciscus Junius, p. 27-30, pense que c'est le Sommaire de la Confession de Foy d'Anvers du 28 juillet 1566, publié par Willems, Mengelingen, p. 485, et Rahlenbeck, Kronyk Utrechtsch Historisch Genootschap, t. XXII, 1866; voyez pourtant R. Fruin, Het Voorspel van den Tachtigjarigen oorlog (nlle édition, 1908), p. 187.

avons rien fait, par l'intercession inopportune de quelqu'un, à qui Dieu pardonne [1].

Vita Junii (éd. P. Merula, 1595), p. 47-48. Traduit par Brandt, Historie der Reformatie, I, p. 353 et 337.

[Suite]. Revenu à Anvers, j'y avais à peine mis le pied, lorsque je fus réclamé par les fréres [les réformés] de Gand. J'étais à peine chez eux, voilà qu'un envoyé nous apporte la nouvelle qu'à Anvers toutes les images des églises de la ville avaient été abattues. Toute la nuit les rues de Gand résonnérent des tuyaux d'orgues apportés d'Anvers. Une troupe de quelques gens de la populace se réunit et prit tumultueusement la décision d'abattre les images. On fixa le lieu du rassemblement pour le lendemain au Marché au Poisson, d'où ils besogneraient, d'aprés un certain ordre, à parcourir les églises une à une et à briser les images. Entretemps, environ trois heures avant que la besogne fut en train, vint vers moi ce Liévin, dont on parle dans le Martyrologe Français, qui me demanda conseil, si lui-même, dans le cas où les gens de la populace de Gand, à l'exemple des Anversois, abattrait les images, devait leur faire assistance en cette affaire, ou non.

Sur le champ je lui répondis, que nous avions à nous occuper seulement des choses qui étaient de notre vocation; que lui-même par son métier n'y avait aucune charge, vu qu'il n'exerçait aucune magistrature, ni qu'il n'était revêtu d'aucune autorité réguliére; qu'il n'avait même aucune charge extraordinaire, vu qu'il me demandait conseil et qu'il montrait par ce fait même qu'il n'était pas appelé par charge extraordinaire à ce faire. J'en dissuadai donc cette homme : et celui ci acquiesçant à ma réponse, s'est néanmoins, en voulant empêcher je ne sais quel dommage public, perdu lui-même [2]. Mais bien que j'eusse exhorté publiquement le peuple à s'abstenir de ces actes et non sans mécontentement de sa part, je fus pourtant tenu et décrié généralement par

(1) R. Fruin, *ibid.*, p. 193, pense que c'est Orange qui est désigné par ces mots.

(2) Cuno, Franciscus Junius, p. 31, traduit très mal : « sein Leben dabei verlor ».

presque tous mes adversaires comme en étant l'auteur. Même quatre jours après le bris des images, certain prêtre catholique Gantois osa me redemander, en pleine face et impudemment, le grand sceau d'argent du chapitre de St-Jean.

Vita Junii, 48-50; Brandt, Reformatie, I, 353-354.

[2 septembre 1566]. Interrogatoire de Pierre De Rycke, chef du consistoire, et de quelques consistoriants, par le magistrat : Il protesta expressément contre la destruction et l'émeute, et dit que eux et d'autres gens de bien du consistoire s'en déportaient; mais que cela avait été fait par le populaire et le commun à leur insu et contre leur volonté. Et lorsqu'ils entendirent qu'on brisait les images, ce fut bien à contrecœur qu'ils l'apprirent et que c'était étrange chose à entendre. Si c'eût été possible, ils auraient voulu restaurer le dommage de leurs personnes et de leurs biens. Aussi le prédicateur les avait tancé de cela au prêche, car il avait seulement prêché dans ses prédications qu'ils devaient ôter les Saints de leur cœur. Et comme lui, De Rycke en avait parlé à Liévin Onghena et qu'il lui avait demandé de qui il tenait la commission de procéder à cela [l'iconoclastie], celui-ci lui déclara qu'il n'avait reçu aucune commission, mais que c'était le commun qui l'avait voulu ainsi.

Verslag, 150-151. Contredit par Vaernewyck, I, 198.

Les ennemis de la Religion réformée qui depuis ont voulu charger les Ministres, Anciens ou Consistoire de cette déjection d'images et démolition d'autels ont monstré une impudente calomnie, qui s'est manifestée par actes judiciaires : attendu qu'on n'a jamais seu tirer ceste confession de ceux que pour ce faict on a exécutez à mort, quelques tourmens ou gehennes qu'on leur ait donné. Au contraire l'on sait que ceux de ladite Religion ont toujours esté d'opinion que ce n'estoit à faire à gens particuliers d'abattre les images dressées par authorité publique. Ce qu'ils ont plusieurs fois déclaré, tant en leurs exhortations publiques, qu'ès remonstrances particulières : tendans toujours à ce but, que l'on n'en donnast à personne occasion de scandale, dont certes nul ne peut estre ignorant, quiconque a jamais voulu prendre la peine d'entendre leur doctrine. Et quant

ils auroyent esté d'opinion de le faire (ce qui n'est nullement véritable) tant y a toutefois que jamais ils ne l'eussent voulu faire. Et aussi ne leur estoit expédient quand il fut fait : à cause qu'ils avoyent tous d'un commun accord résolu d'envoyer leurs déspütez à Bruxelles, pour supplier la Gouvernante de leur ottroyer, par maniére de provision, quelques temples ou autres lieux publiques pour l'exercice de leur Religion, afin d'éviter par ce moyen tous troubles et tumultes. Ce qu'ils espéroyent bien d'obtenir, pour ce qu'un chacun voyoit alors que c'estoit le seul remède de conserver le peuple en repos et tranquillité. Or ne pouvoient-ils sinon empirer leur cause et acquérir desfaveurs envers son Altesse, si en ce mesme temps, ils se fussent avancez à conseiller un acte tant préjudiciable et contraire à leur Requeste. Si, qu'il apert manifestement, qu'onques ils ne furent de cest avis et délibération.

[Jean Crespin]. Histoire des Martyrs. [Genève], 1597, liv. IX. f° 657 v°; cf. f° 686 r°, martyre de Jean Laute.

———

XIX. — DÉMARCHE DES CALVINISTES CHEZ LE PRÉSIDENT DE FLANDRE.

[Apologie d'Herman Moded]. Enfin, je suis aussi gravement accusé, à ce que j'entends de quelques personnes notables. d'avoir tenu quelques menaces, des propos aigus et inopportuns à Monsieur le Président de Flandre. Mais pour ce qui regarde cette accusation calomnieuse, je ne puis croire ni penser que cela provient de M. le Président, que je tiens pour trop sage et trop discret. Ce qui m'en donne l'assurance, c'est que j'ai entendu d'un certain seigneur et pieux gentilhomme, presque mot par mot, tous les propos tenus chez M. le Président, comme les ayant appris de la bouche de M. le Président.

Et pour ce qui regarde la démarche que j'ai faite auprès de lui, je n'ai su l'écarter pour divers motifs. D'un côté, parce qu'elle m'avait été ordonnée comme nécessaire par les communautés réformées de Flandre, j'ai pensé que j'étais obligé, toute reflexion faite, par la parole de Dieu, par mon état et mon service, à exhorter aussi bien ceux qui sont

magistrats et officiers de S. M. le Roi que l'homme du commun, à faire ce qu'ils doivent envers Jesus-Christ, le Roi des rois, dans l'exercice de leurs fonctions. D'un autre côté, pour que les difficultés et périls imminents, qui se manifestaient alors parmi le commun peuple, pussent être écartés : car le commun peuple était là tout partout présent en armes. Ce pourquoi j'ai été nécessairement obligé, par doctrine et raisons chrétiennes, d'insister autant que possible auprés de Monsieur le Président, pour qu'il fasse casser et mettre à néant toutes les délibérations et les projets qui ne convenaient ni à la paix ni à l'union dans la République.

De plus, comme j'avais appris par la rumeur publique (comme cela arrive d'ordinaire en de telles affaires) que sa personne, ainsi que celle de certaines autres gens, pouvaient courir quelque danger et difficulté, j'ai entrepris cela pour éviter ces difficultés et par amour pour sa personne, — car je savais par quelques bons messieurs, p. ex. de certains suppôts du Conseil, que sa personne était très profitable à la République, — et j'ai été mù pour ces diverses raisons à traiter avec M. le Président en toute civilité et habileté au sujet de ces difficultés, pour que de tels inconvénients soient évités par bonnes exhortations. Ce qu'aucunes personnes raisonnables qui désirent la paix et l'union, ne peuvent entendre et interpréter que pour le mieux et le bien-être de la République.

Apologie d'Herman Moded, p. 84-86, en appendice du livre de Brutel de la Rivière, Het Leven van Hermannus Moded, Haarlem, 1879.

[4 juillet 1566]. Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II : Je ne puis obmectre d'avertir V. M. par ceste du bon debvoir faict par le procureur général de Flandres et les officiers du Vieu Bourg et St-Pierre à Gand, assistez de ceulx du magistrat illecq, à l'ordonnance de ceulx du Conseil de V. M. audict Gand, en l'endroict de certaine assemblée dont ils estoient advertiz, que se debvoit faire l'environ de ladicte ville, jusques au nombre de 8000 personnes, et si est que s'estans transportez sur le lieu, ledict procureur, officiers et autres avec les sergeans, où les conventiculaires estoient assemblez, ont tant faict que cette assemblée fut soudaine-

ment, sur les remonstrances dudict procureur général, esparse, allant chascun en sa chascune, faisant le mieulx pour ratteindre le prescheur, ce que ne leur fut possible, comme s'estant, par le moïen des assistans, saulvé au bois. Et combien que plusieurs bourgeois de la dite ville se y treuvassent, dont ils estoient asprement reprins dudict procureur, sy est ce que enfin ils s'en sont excusez, disans avoir esté plus par nouvellité que non pas aultrement; qu'ils estoient prests de les assister en corps et bien pour réprimer toutes les conventicles et assemblées; et comme ledict procureur général et officiers me sont venus en personnes faire rapport ce que dict est, je ne sceus moins faire que de leur donner toutte bonne et voluntaire audience avec signe de tout contentement, les remerchiant bien fort de la diligence dont ils avoient usé en cecy, les exhortant aussy à tousjours y continuer de tout leur possible. Craingdant néantmoings, selon les advertences que continuellement me viennent de jour à aultre, que par cecy ne sera entiérement obvié auxdittes presches, ains qu'ils se vouldront rejoindre en estans plus forts peut estre et plus advisez que paradvant; néantmoings, pour monstrer qu'ils avoient faict en cecy service agréable à V. M , aussy pour tant plus extimuler et exciter les magistrats des aultres villes à faire le semblable, il a esté icy advisé de faire au procureur et aultres officiers susdicts une gratuité de deux cens escus; et de ce que succédera sera V. M. advertie.

F. de Reiffenberg, Correspondance de Marguerite de Parme, 65-67.

[Lettre du 31 juillet 1566]. A Gand, ce seroit ces jours passées advenu que, entre cinq ou six heures au matin, comme le président de Flandres s'apprestoit pour aller ouïr la messe, selon son accoustumée, sont venus en son logis six hommes armés de pistolets au poing, et entre iceulx, ung prédicant, luy disant qu'il avoit faict prendre et ajourner aulcuns pour avoir esté aux presches, et entre aultres un advocat dudict conseil, lequel estoit aussi suspect de récepter ces dogmatiseurs, et combien qu'il fust relaxé à caution de 3000 florins, et à peine d'estre convaincu, comme j'ay dict, par menace du populaire touttesfois, ils voulaient que

laditte caution fust déchargée, luy disant d'advantaige que. s'il empeschoit lesdittes presches, il s'en trouveroit mal. A quoy il leur respondit qu'il estoit officier et ministre de V. M. et faisoit obéir ses commandemens, et, pour chose que luy pourroit advenir, ne laisseroit son office; qu'ils ne pouvoient ignorer qu'il y avoit une nouvelle ordonnance contre lesdittes presches et assemblées illicites faitte par mon ordonnance et avec l'advis des chevaliers de l'Ordre. Respondirent que lesdits chevaliers de l'Ordre n'y avoient consentis et l'on ne pouvoit empescher la parole de Dieu. Pour la fin luy dirent qu'il se gardast de plus faire le semblable, aultrement sy lui prendroit mal ou viendroit quelque inconvénient à son damne, et qu'ils l'avoient par adverty ; et ainsi partyrent. Et au sortir, au son de sifflet, saillirent plusieurs qui estoient mis en aguet pour voir ce qu'on feroit au prédicant, et ainsy s'en allérent ensemble tenir quelque assemblée. Dont estant advertie, j'ay par advis de ceulx du Conseil d'Estat de V. M., mandé à ceulx de son Conseil en Flandres prendre incontinent bonne information pour procéder contre ceulx qui se trouveront coupables de tel outrage, pour en faire, en tems et lieu, le chastoy. Entre lesquelz l'on dict qu'il y a un nommé Batembourg, lequel n'est de la ville, et tient-on qu'il y soit pour ordonner en bataille les gendarmes qui vont aux presches; tellement que ceste ville de Gand est en grand péril d'estre butinée et pillée quelque jour de ces sectaires, qui enfin se sont assemblez à 12 ou 15 mille personnes, la pluspart embastonnez, comme ils font en d'aultres lieux de Flandres.

Reiffenberg, Correspondance de Marguerite d'Autriche, 134-135.

[Bruxelles, 10 août 1566]. Lettre de la Duchesse de Parme à d'Egmont :

Mon bon cousin, combien que vous soyez amplement informé, par avoir esté continuellement présent aux délibérations et résolutions prinses au conseil sur ces troubles, désordres et émotions présentes qui sont par le pays, et nommément de celles qui passent en vostre gouvernement du conté et pays de Flandres, toutes fois comme, allant illecq, vous aviés désirés que je vous en

donnasse quelque chose par escript, je n'ay vollu laisser de ce faire.

En premier lieu, pour éviter la sédition, sac et pillaige que l'on dit estre si prochains, à cause que le pœuple est en armes et enthièrement tumultué, je vous vœulx prier de, à vostre arrivée à Gand [9 août], communicquer avec cœulx du conseil, les officiers et magistraux illecq, ensamble les gentilzhommes, notables et principaulx d'icelle ville, pour entendre, à la vérité, en quel terme et estat se retrouve ladicte ville; qui cause principallement ce mal et assamblées; qui sont ceulx qui guident ce désordre et vont instigant les aultres, pour selon que trouverez, adviser d'y donner l'ordre et remède, conférant avec eulx sur cela, et vous y employant de vostre auctorité, pour refréner ceste populace, soit par auctorité, par remonstrance, par requeste, par menaces, mesmes par la voye de justice, si croyez que en deboiés et povez user, et par toutes bonnes voyes et expédiens; ordonnant, sur le guet et garde de la dicte ville, de jour et nuict, aux entrées et carrefours, comme il appartiendra, selon les lettres que en ay, le 21e du mois passé, escript à ceulx de la dicte ville; ordonnant par vous ausdicts de la ville vous déclarer quel ordre ilz auront donné sur chascun des poinctz de mesdictes lettres.

Je vous requiers aussy que regardiés comment se pourra et debvra retenir l'auctorité de ladicte justice et du conseil et de ladicte ville, pour la seureté des bons et répression des mauvais; et nommément ferez prendre délibération sur l'oultraige que l'on a faict au Président dudict Conseil (1), et que avez entendu icy, s'estant en vostre présence, prinse la résolution, et que m'advertissez de ce qu'en aura esté advisé. Gachard, Correspondance de Philippe II, t. II, p. 579-580.

---

(1) On lit dans une lettre que la Duchesse de Parme écrivit au Conseil de Flandre, le 8 août : « Nous avons, par ce que nous sont venuz déclairer de votre part Mes Charles de l'Espinoy et Jehan de Brune, voz confrères, entendu au long, avec marrissement, ce qui seroit advenu à vous, président, par quelques personnes suspectes : ce qu'avons trouvé un acte très-énorme et méritant griefve punition ».

XX. — PRÉSENCE DE THÉODORE DE BATTEMBOURG A GAND (1).

[Interrogatoire de Battembourg au château de Vilvorde par les conseillers d'Indevelde, Hessele et de la Torre]. Théodore de Battembourg, de l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Il avoua que huit jours avant la fête de St-Pierre-aux-Liens [1er août], venant de Bruges à Gand avec son domestique, il vit de loin une grande réunion de monde, et que, croyant à une exécution judiciaire, il s'en approcha pour voir; qu'il vit que c'était un ministre, du surnom de Van der Steger, qui prêchait, qu'il l'écouta, mais qu'il ne lui parla pas et ne le vit plus depuis lors (2). Que se trouvant là, les seigneurs [señores, dit le texte espagnol] (3) du village de St-Pierre-aux-Liens [*sic*] reçurent des lettres du ministre Hermannus, au nom du consistoire de Gand, les priant instamment de vouloir bien se trouver à Gand, la même nuit, pour affaires d'importance. Et le lendemain matin après son arrivée, le dit Hermannus et un certain Zélandais [Gelandus, dit le texte espagnol], qu'il ne connaît pas, se trouvèrent avec lui dans la maison du chef, et lui demandèrent de vouloir se joindre à eux pour se rendre auprès du président [du Conseil de Flandre] à l'effet qu'il ne continuât plus à les arrêter et qu'il mit en liberté un avocat, nommé Van der Becque (4), parce

(1) Fait prisonnier avec son frère Ghisbert en un bateau sur la mer, à une lieue de Harlingen en Frise, par une enseigne de M. d'Aremberg, le 5 mai 1567, à neuf heures du matin; Poullet, *Correspondance de Granvelle*, II, 431, note 4. L'Interrogatoire dit qu'ils furent pris le 7 mai.

(2) *Note de Poullet* : Il s'agit ici, pensons nous, de prêche de St-Pierre-Alost du 21 juillet : voir Blommaert, *Vlaemsche Kronyk de De Kempenare*, p. 10.

(3) *Note de Poullet.* Nous avons traduit littéralement le texte. Mais il faut ici lire, semble-t-il, au lieu des seigneurs, les *sectaires* de St-Pierre.

(4) Me Christophe de le Becque, frappé plus tard d'une sentence de bannissement et de confiscation des biens : *Inventaire des archives de la Chambre des Comptes*, t. III, p. 284.

que ceux de la nouvelle religion étaient mécontents de sa conduite; qu'ensuite de cette convention, le dit Hermannus dit les mêmes paroles au dit président; que celui-ci répondit que le dit avocat était relaxé déjà sous caution; et que ceux de la nouvelle religion ne voulaient pas se déclarer satisfaits de cela[1].

Il avoua que le président leur dit : « Vous venez ici en armes; je fais ce que le Roi me commande; il n'est pas nécessaire de parler ainsi. Si vous voulez me tuer, vous êtes maître de le faire ». A quoi le dit Battembourg répondit qu'il n'avait pas là d'armes, et qu'il était seulement venu là pour le bien informer et l'avertir de la religion, qu'il se gardât de dépasser les termes des concessions faites par S. A., sur la première requête des confédérés.

Il avoua avoir signé le dit Compromis dans la maison de sa cousine, la dame de Praet[2], avec le beau-frère du Seigneur de Ste-Aldegonde, Jacques de Bailleul, déjà mort[3], et ce

---

(1) Sur l'ensemble de cet incident, on peut voir encore *Correspondance de Granvelle*, t. I, p. 402; Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite de Parme*, p. 134-135, et la sentence de Théodore de Battenbourg, dans van Hasselt, *Stukken tot opheldering van de Vaderlandsche Historie*, t. I, p. 251-252. *Note de Poullet.*

Le surnom de Van der Steger, donné au ministre protestant, ne proviendrait-il pas du fait que les prédicateurs montaient sur une échelle de moulin (steger) ou sur un hourt de planches pour haranguer leurs partisans? Cf. Brandt, Historie der Reformatie, I, 305.

(2) *Note de Poullet.* Madame de Praet, dont parle Battembourg, était Catherine van den Boetzelaer, veuve de Jacques de Flandre, seigneur de Praet. Elle avait pour père Wessel van den Boetzelaer, seigneur d'Asperen et de Langeraak, et pour mère Françoise de Praet de Moerkercke, sœur de la baronne douairière de Battembourg. Tous les Boetzelaer s'étaient montrés fort ardents en faveur du mouvement sectaire et même de l'iconoclastie, et Madame de Praet avait favorisé les prêches dans sa seigneurie d'Aeltre en Flandre. Voir *Batavia Illustrata*, p. 1008; *Vlaemsche Kronyk*, de De Kempenare, p. 25; *Inventaire des archives de la Chambre des Comptes*, t. III, p. 286; Jacob Marcus, *Sentencien en Indaghingen van den hertog van Alva*, p. 130 et suiv.

(3) Messire Jacques de Bailleul ou van Belle, frère de Philippote Van Belle ou de Bailleul, la femme de Ste Aldegonde; il était mort le 4 septembre 1566. De Coussemaker, *Documents*, t. I, p. 358, 359, 362 etc. *Note de Poullet.*

à la persuasion du Seigneur de Thoulouse, qui lui fit lire le dit Compromis et lui montra les signatures y apposées, celles de Louis de Nassau, du comte Charles de Mansfeld et de beaucoup d'autres gentilshommes. Et que lui dit à Thoulouse qu'il signait de compagnie, mais qu'il n'avait que faire de l'Inquisition et des placards, étant comme on pouvait le voir, vassal du duc de Clèves, où cela n'était pas en question.

Il avoua avoir assisté pendant huit jours à l'assemblée des Confédérés à St-Trond, revenant d'une visite à sa sœur de Voghelsanck (1), terre à une demi-journée de St-Trond, et avoir dîné une fois avec le ministre Hermannus en société de beaucoup de gentilshommes, mais n'avoir assisté à traiter d'aucune affaire relative à la religion, ni à promettre de l'argent pour lever des gens ni aucune autre chose......

Il avoua qu'au temps de la destruction des images, qui se fit à Battembourg, il se trouvait avec sa mère qui, en sa présence, avait commandé à ses vassaux de faire ladite destruction; et il dit que, avant la consommation de celle-ci, sa mère et lui étaient allés à l'église pour voir ce qui avait été fait, et que le jardinier de sa dite mère, avec Guillaume Carpentier et deux serviteurs à lui, c. à d. Jean son palefrenier, et Antoine son valet de chambre, natif de Juliers, assistèrent à la dite destruction (2).

---

(1) Catherine de Bronckhorst-Battembourg, sœur de Théodore, épouse de Philippe de Kniphausen, seigneur d'Elter et de Voghelsanck. Voghelsanck était une seigneurie du comté de Looz Madame de Voghelsanck avait favorisé le mouvement sectaire à Hasselt : voir les *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, 3e s., t. III, p. 397. *Note de Poullet.*

Ajoutons que d'autres Boetzelaer et Battembourg étaient d'ardents propagandistes de la Réforme : ainsi fut exilé en août 1568 à Utrecht, Florent van Boetzelaer, seigneur de Langeraak, signataire du Compromis et membre de la députation à la gouvernante, un des confédérés de St-Trond, avec Jean de Renesse, seigneur de Wilp; ce dernier avait aidé à l'iconoclastie à Utrecht, et son frère Philippe avait exigé une église pour les ministres réformés; leur mère Aleyde de Bronchorst et Battembourg avait hébergé chez elle les ministres, disait la sentence. Voyez Brandt, Historie der Reformatie, *b* 55.

(2) *Note de Poullet*, t. II, p. 92 : Pétronille de Praet, veuve de Herman de

Il avoua avoir connu le ministre Hermannus, depuis plus de deux ou trois ans, dans la maison de sa mère à Battembourg, et qu'il y prêchait, et l'avoir vu encore là l'hiver passé.

[Interrogatoire de son frère]. Ghisbert de Battembourg, de l'âge de vingt-trois ans, frère du précédent, avoua s'être trouvé à Bruxelles à la présentation de la première requête, pour y avoir été appelé par lettres de son cousin le seigneur de Renesse [dont la mère était une Bronckhorst], et avoir signé le Compromis un jour ou deux après la présentation de la requête, dans la maison de Culembourg, pour y avoir été persuadé par d'autres gentilshommes qui de même le signèrent publiquement dans la maison dudit Culembourg.

Il avoua de même avoir assisté à l'assemblée de St-Trond, sans y avoir été appelé par personne, où il dîna avec le ministre Hermannus en compagnie de Théodore, son frère, des seigneurs de Thoulouse, d'Andelot, de Hames, d'un ministre Français [François du Jon] et de quelques marchands qu'il ne connaissait pas, sans avoir traité de ce que faisaient le seigneur de Brederode, les comtes de Culembourg, Van den Bergh, Louis de Nassau et d'autres gentilshommes.

Il avoua avoir entendu au dit St-Trond qu'on avait décidé, conformément à la requête présentée là par les consistoriaux et ministres de par deça, de les prendre sous la protection des confédérés pour qu'ils puissent vivre dans la liberté de leurs consciences, et de maintenir les nouveaux prêches, et que ladite requête fut lue publiqument et soumise à l'appro-

---

Bronckhorst, baron de Battembourg. Cette dame était très ardente à protéger les nouvelles doctrines dans sa baronnie. Le 25 octobre, Meghem écrivait avoir entendu : « que Madame de Batenborch faict constraindre ses subjets d'aller à la presche et faict prendre de ceulx qui y ne vont point, chascune fois ung florin d'argent »; P. Cuypers-van Velthoven, *Documents de troubles religieux dans le Brabant septentrional*, p. 87. On trouve plusieurs documents intéressants, relatifs à l'attitude de Pétronille de Praet, dans le même ouvrage, pp. 59, 61, 62, 88, etc.; et dans Nyhoff, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis*, 1e s., t. III, p. 184, t. IV, p. 225, t. VI, p. 72, etc.

bation des dits confédérés, et que chacun d'eux dit que oui et lui aussi, et qu'il ne se trouva personne qui fût d'autre opinion.

Il avoua avoir vu le dit Hermannus dans la maison de sa mère avant l'époque présente.

Il dit que sa dite mère lui avait dit que, de sa propre autorité, elle avait fait détruire les images à Battembourg et à Stein, ce qu'il ne blâma pas.

Poullet, Correspondance de Granvelle, t. II, p. 669-673.

Au meisme temps s'est enhardy le ministre Hermannus avecq quelque gentishomme estrangier, nommé Vatemburch et aultres leurs complices venir à la maison de monsieur le Président de Flandres, et luy requérir voulloir faire casser et descharger certaines cautions par quelques particuliers donnez en faveur et pour l'eslargissement de quelques supposts du dit conseil ayant estez constituez prisonniers pour avoir fréquenté leurs presches et qu'il se voulsist déporter de plus interdire à aulcun des suppostz du dit conseil la hantise d'icelles presches.

Justification du magistrat de Gand, art. XXXV, p. 21.

Cette rage engendra une telle fièvre dans le corps de la commune, que le jour susdit [1er août 1566], le matin vers 6 heures, cinq de ces gueux comme s'ils étaient devenus toqués, se rendirent à la demeure de Monsieur le Président, un homme très considéré, Jacques Martins, et demandèrent après lui : parmi eux se trouvaient deux prédicateurs, dont l'un était un ancien imprimeur, puis les deux frères Liévin et Jean Onghena, avec un des fils du comte de Batenburch.

Vaernewyck, I, 43-44.

Le 3 juillet 1566, prêcha à Stalendriessche-lez-Gand, Nicaise van der Schuere prédit, et il y avait là des jonckheeren à cheval, dont le commun peuple pensait qu'ils avaient parmi eux le comte de Batenburch. Ceux-ci emmenèrent le prédicateur, allèrent aussi aux environs d'Audenarde en quête des prédicateurs, et les conduisirent (à ce qu'on disait) dans leur pays, sans doute parce qu'ils avaient entendu parler de l'arrêt sévère sur le fait de la prédication, que la régente était sur le point de publier. Vaernewyck, 1, 8; cf. ici p. 54.

Dans la prédication prédite de 15 juillet, hors de la porte de Courtrai, il y avait beaucoup de monde d'Audenarde, d'Eecloo, de Renaix et d'autres quartiers, armés de bâtons, de fusils et et de glaives, puis aussi des cavaliers avec des mousquetons au côté, qui montaient la garde et faisaient surveiller les rues ou chemins par où on aurait pu les attaquer ou les surprendre On pense qu'il y avait parmi eux un Haut-Allemand, qui se vantait d'être un chef de régiment, qui chevauchait activement de ci de là, s'adressant parfois aux gens : Chers fréres, soyez fermes et confiants, je ne vous quitterai pas, dût-il m'en coûter la dernière goutte de mon sang. Vaernewyck, I, 29.

[Juin 1567]. [Faux bruits semés par les Protestants que les Prêches allaient recommencer à l'anniversaire de ceux de 1566]. Oui, certaines femmes et filles disaient qu'elles avaient vu les prédicateurs entrer avec les fils de Batenburch à Gand au Château Neuf. C'était un mensonge patent, car les enfants de Batenburch étaient encore en prison à Vilvorde (1), pleins de crainte, comme le montraient leurs larmes.

Vaernewyck, II, 276.

[Janvier 1568]. Le souverain ou drossart de Vilvorde était venu à Gand pour s'informer auprès de Claude Goetghebuer de certains faits concernant les enfants de Batenburch.

Vaernewyck, III, 224.

XXI. — IMPOSTURE D'ONGHENA, CHEF DES ICONOCLASTES.

[15 juillet 1566]. Mais le supérieur et le capitaine général, c'était Liévin Onghena, un homme de belle carrure, trés vigoureux et audacieux d'entendement, natif de Gand, un

---

(1) Les Battembourg furent envoyés le 25 mai à Vilvorde; *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 533. Sur leur interrogatoire par Hessele, voyez Vaernewyck, II, 253-254. Sur leur décapitation, le 1er juin 1568, lisez Jan De Pottre, *Dagboek*, 29; Campene, 127; Memorieboek, II, 364; Vaernewyck, 100-101; Henne et Wauters, *Bruxelles*, I, 416.

corroyeur de son métier; mais il avait longtemps fait la guerre avec les reîtres noirs en Prusse et en Allemagne, où il avait appris de pareille rudesse et témérité; on le voyait toujours bien muni de mousquetons et d'autres armes.

Vaernewyck, I, 29-30.

Ce Liévin vivait de l'élevage de beaux chiens et de leur dressage à nager et autrement, puis voyageait avec ces bêtes en France et ailleurs et rapportait chez lui une bonne bourse de pièces d'or, ce qui est pourtant un pauvre négoce. Et après, de dresseur de chiens, il devint un capitaine des gueux. Vaernewyck, I, 221.

[24 juillet 1566]. Les frères Onghena firent faire par ceux du peuple, qui avaient des armes, le colimaçon.

Vaernewyck, I, 35-36.

[Août 1566]. Gérard van Bylande avec quelques autres, tel un rhétoricien nommé De Vroe, promit à Liévin Onghena qui leur lut une lettre, de lui faire aide et assistance.

Vaernewyck, III, 284.

Le jeudi 22 août après dîner, se rassembla une troupe de gueux, forte d'environ 50 hommes, dont les chefs étaient maître Jean et Liévin Onghena (1), et se rendirent au Tempelhuis, où s'était fixée la réunion pour y abattre d'abord les saints. Les Templiers leur résistèrent un petit temps, mais après les laissèrent faire, puisque les briseurs disaient qu'ils avaient commission de la cour; ce qui étaient tous de faux mensonges, car la commission qu'ils avaient était fausse, et Monsieur le Grand Bailli a été trompé, en croyant qu'elle était vraie; et il consentit au bris des images.

Campene, 12.

Les Gueux n'avaient pas commission de briser les images. Campene, 22.

---

(1) Van Vaernewyck, I, 109, raconte que les frères Onghena essayèrent vainement aux Carmes de sauver l'orgue; I, 133-134, à St-Pierre, ils tâchèrent inutilement d'empêcher la foule de piller la cave; I, 221, Liévin Onghena se réfugia chez sa sœur mariée à Dickelvenne, mais il manqua d'être pris, put se sauver par une petite porte donnant sur l'Escaut et se sauver à la nage, tout en abandonnant son manteau et trois livres de gros, le 1er septembre.

Liévin Onghena, capitaine des iconoclastes, qui, en montrant un faux document fabriqué, qu'il avait exhibé à ses consorts et alliés, les a trompé avec cette pièce.

[Justification du Magistrat] : Campene, 107.

LXII. Une heure aprés [midy], Dieu sçait de quel effrayement et crainte furent surprins lesdits officiers, magistratz et généralement tous bons catholycques, zélateurs de la religion anchienne et tranquillité publycque, voyans chacun devant son hostel passer en grand nombre gens méchanycques, voire du plus menu populaire et entre eulx aulcuns estrangiers tous armez et embastonnez sans sçavoir certainement leur desseing ou intention, sinon que à leur contenance ilz sembloient plus estre enclins et addonnez à la rapine et saccagement que à la deffense de la religion nouvelle.

LXIII. Ainsy que ladite assemblée se faisoit, s'est advanché ung nommé Lievin Onghenae, se dysant capitaine et conducteur de ladite trouppe, de se trouver à l'hostel du seigneur de Wackene, grand bailly de la dicte ville, estant encoires ignorant de ce que dessus, auquel seigneur ledict Onghenae a donné à entendre que la communaulté de la nouvelle religion, dont il se disoit chief, avoit prins les armes et estoit desja en grand nombre assamblé au lieu nommé *het Tempelhuus*, bien délibérez d'incontinent exécuter leur résolution qui estoit de rompre les ymaiges des églises, et d'en oster toute ydolatrie comme il la nommoit.

LXIV. Ledict seigneur de Wackene, entendant ce messaige, s'est trouvé en grande angoisse et perplexité, se voyant despourveu de gens et que à une chose si soudaine et inopinée il ne pouvoit donner ordre, néantmoings faisant en telle extrémité office de bon et loyal officier, a remonstré audit Onghenae bien aigrement que ce qu'il prétendoit exécuter estoit contre le voulloir de Sa Majesté, des officiers et du magistrat de la ville, acte de rébellion et de sédition, laquelle en temps et lieu, s'il continuoit, seroit griefvement pugny, luy commandant par ce de désister et faire poser les armes au dit commun.

LXV. Et voyant que ledict Onghenae faisoit le sourd, a commandé à ung Artus Bousse, avecq l'assistence de telz

halabardiers et officiers qu'il pourroit promptement recouvrer de se trouver en ladicte assemblée et leur faire semblable remonstrance et commandement, et par tous moyens possibles les faire séparer.

LXVI. *Le bailli fit venir chez lui* « le premier eschevin et quelques autres du collège pour adviser ensamble sur le dangier eminent ».

LXVII. Ainsi que les dessusdicts estoient par ensamble fust incontinent rapporté que lesdicts sectaires, estans en grand nombre, n'avoient volu obéir aux commandemens dudict seigneur, mais au contraire estoient despeschez à l'exécution de leur concept, abatans et brisans les ymaiges et aornements ecclésiastycques en grande furie et insolence, courrans impétueusement d'une église à l'aultre.

LXVIII. Délibération du bailli avec les échevins.

LXIX. Joinct que lesditz sectaires se disoient favorisez et estre en la protection des gentilshommes confederez, voire avoir d'eulx expresse commission et charge.

Justification du Magistrat, 31, art. LXII à LXIX.
Cf. Brief Recueil, 301-302.

Et bien que le susdit Grand-bailli eût bonne intention d'appréhender et d'arrêter le susdit Onghenae comme conducteur, cependant le dit seigneur se trouvant dépourvu de force et de soldats en assistance, et le dit commun peuple étant en grand nombre aussi bien d'indigènes que d'étrangers, munis d'armes, très furieux et extraordinairement rebelles, il craignit que par l'arrestation dudit Onghenae, cette ville serait saccagée et mise au pillage, ainsi que les églises, cloîtres et hospices en danger d'être incendiés.

Verslag van 't Magistraet, 35.

Ce jour [22 août 1566] — à ce qu'il parut — avait été désigné par les Gueux pour détruire toutes les statues, retables et autres ornements des églises et couvents de Gand, et leur funeste projet ne devait que trop réussir!

Liévin Onghena, un homme aux conceptions audacieuses, s'attela on ne sait trop comment à l'affaire, et attacha, comme on dit, le grelot au chat. Peu après midi, il prit la direction de l'hôtel de Messire le Grand-Bailli, et rencontrant en route

deux Allemands ou *Ostrelins*, il les pria de l'accompagner pour entretenir le Grand-Bailli du dessein qu'il leur exposa chemin faisant. Apparemment ces deux hommes étaient de bonnes relations d'Onghena, du temps que, comme soldat, il avait fait plusieurs campagnes avec les reîtres noirs. Ils se rendirent, hautains comme s'ils avaient été investis d'un mandat ou commission, à la demeure du prédit magistrat et réclamèrent audience. Le Grand-Bailli, supposant qu'il s'agissait de quelque communication concernant l'émeute au Marché aux grains de la veille, dont il était en ce moment saisi et fort préoccupé, supposant peut-être aussi que ces visiteurs reclamaient son ministère pour une des nombreuses affaires de son ressort, les fit introduire. Ayant pénétré dans le cabinet du magistrat, les trois conjurés lui déclarèrent qu'ils étaient les champions et les médiateurs de la nouvelle religion. Ils affirmèrent que, préoccupés d'empêcher tout méchef ou trouble, ils se trouvaient dans l'impossibilité de résister plus longtemps à l'exécution des projets de leurs coreligionnaires touchant la destruction des images. Jusqu'à ce jour, inspirés par le désir du bien public, ils étaient, à force de diligences et de peines, parvenus à éviter toute violence; mais leur crédit se trouvait épuisé, toute représentation devenait inutile : ils le sentaient en présence de l'exaspération croissante de leurs amis. Ces propos et d'autres analogues, terrifièrent le Grand-Bailli qui les supplia de surseoir quelque temps encore à toute violence, et leur demanda aussi de quelle autorité ils tenaient leur mandat. Ils repartirent : *Messire, nous avons valable commission, croyez le bien, et vous la ferons voir, si tel est votre désir; toutefois nous n'en sommes pas nantis en ce moment, et il s'agit de ne pas perdre de temps, de peur que pis advienne.* Pour dire le vrai, Messire eût pu retenir prisonniers ces effrontés jusqu'à ce qu'ils exhibassent leurs pouvoirs. Mais il craignait sans doute qu'une émeute nouvelle se déchaînât sur sa demeure, et il pensa que ces gens-là n'étaient pas sans avoir posté des forces aux environs, comme le jour où ils s'etaient rendus chez le Président.....

Entendant que déjà le rassemblement s'était formé près de

l'enclos des Templiers, le Bailli recommanda à ses étranges visiteurs de ne point outrager les images et de les enlever avec le plus d'égards possible. Ceux auxquels s'adressaient ces recommandations pressantes répondirent que, sur leur foi, ils feraient tout pour suivre à la lettre les instructions de l'autorité. Pour plus de sûreté, le Bailli dépêcha avec eux quelques-uns de ses suivants, avec ordre de veiller à réprimer le désordre et avec d'autres instructions. Mais, si certains de ceux-ci ont fait en cela bien leur devoir, voilà ce qui parmi beaucoup de gens a soulevé force murmures et disputes. Maitre Arthur Boessins, se trouva un des principaux servants envoyés par le Bailli. Josse de Baudt et quelques autres varlets des échevins s'étaient mêlés aux hallebardiers du Bailli. Or, ce groupe accompagna à l'enclos des Templiers Liévin Onghena et ses suppôts, et enjoignit au sacristain d'ouvrir la clôture du cimetière en même temps que la porte de l'église; ce qui fut fait. La foule, qui s'y trouvait, composée d'environ quatre cents individus, étrangers indigents pour la plupart, grossit rapidement jusqu'au nombre de cinq à six cents. On y remarquait beaucoup d'apprentis de cloutiers, forgerons, tisseurs de futaine et tisserands de petit coutil. Les troubles rendaient le travail rare et beaucoup de ces gens auraient préféré qu'il y eût du désordre que de l'ordre, espérant bien pêcher en eau trouble.

Bientôt, l'église et le cimetière furent pleins de monde. Le prédit Arthur — qui, dans la suite, devint un des quatre capitaines de Gand, et défendit le magistrat et la loi, ainsi que les gens de bien — fit ranger la foule autour de lui et prononça une brève allocution. Il dit qu'avec d'autres personnes présentes il avait reçu, du Grand-Bailli, mission de veiller à ce que nul ne s'enhardit, sauf ceux qui étaient dûment commissionnés, à briser aucune image. Il ajouta que tout larcin commis durant la destruction des idoles ou images des églises, couvents ou hospices serait, sans délai ni répit, puni de la hart. On devait seulement enlever ou renverser les dites images ou idoles. Aussitôt après, des forcenés s'attaquèrent à un Christ en croix qui se trouvait devant l'église. Ils le jetèrent bas, et le mirent en pièces. Les assistants aussitôt

s'écrièrent : *Voilà qui est clair! En renversant et en brisant les idoles de la sorte, on exécute les ordres du Grand-Bailli. Nous venons de l'entendre proclamer, mais il est défendu de piller.* Et chacun de dire à son voisin : *Je cours au logis chercher un outil pour aider à démolir.* Il est à noter, qu'à peine parmi ces malveillants on eût compté vingt-cinq Gantois; le reste, je l'ai dit, était un ramassis d'étrangers, quelques-uns arrivés en villes armés de bâtons et d'épieux. D'après ce que certaines personnes assurent, les délégués du Grand-Bailli, voyant le peuple en grande force et en tel appétit de tout détruire, perdirent la notion de leurs devoirs, et, en vue de complaire à cette foule irritée amplifièrent un peu les ordres de leur maître. Les assistants tirèrent de leurs paroles des conclusions beaucoup plus larges encore qu'elles n'en comportaient; passant de bouche en bouche, les instructions du Bailli furent interprétées de telle sorte qu'il semblât que la volonté formelle de l'autorité fut que l'on brisât sans retard les images, et qu'une telle action dût entrainer grand mérite et récompense.

Les choses en vinrent au point que, sur cent personnes, à peine s'en trouvait-il une seule qui ne s'imaginât que le sac des églises était réglé et arrêté par les magistrats. Cette erreur ne contribua pas seulement à encourager les briseurs d'images, elle fut partagée par les catholiques, consternés d'assister à de tels excès ; avec cette différence toutefois, c'est que les catholiques n'avaient garde de mettre la main à l'œuvre, ni d'engager personne à y participer, tandis que beaucoup du parti contraire, surtout ceux de basse extraction, s'attelèrent avec ardeur à cette tâche, s'y acharnant au prix de grandes fatigues et sueurs[1]. Vaernewyck, I, 99-101, 105-107.

---

(1) N. Burgundius, Historia Belgica ab anno 1558 ad 1567 (Ingolstad, 1629), 309, cite également comme chefs Liévin et Jean Onghena et Claude Goetghebuer; 310, la bande devant les Templiers était au nombre de 400; 30 d'entr'eux sévissaient contre les images, les autres montaient la garde. — On remarquera que l'Iconoclastie avait duré, comme le dit Campene, 19, une demi-journée, puis une nuit entière et un jour entier. Cf. Vaernewyck, I, 190, 194.

[Réflexions de Vaernewyck sur la nouvelle, d'ailleurs controuvée, que le Grand Bailli, vice-amiral de la mer, aurait été arrêté et conduit en Espagne].

Fût-il avéré que le Grand-Bailli avait failli par négligence, lors des excès des briseurs d'images, il y avait là plutôt apparence de faute que coulpe véritable, car la surexcitation de la populace avait été telle qu'il fallut la laisser passer quelque peu, sinon il n'aurait pu s'en rendre maître. Il lui parut plus expédient, et il n'avait pas tort, de laisser briser des statues de bois et pierre que de laisser maltraiter et détruire des êtres vivants, extrémité qui semblait inévitable, au cas où l'on n'eût pris des mesures prudentes et circonspectes. Eût-il commis quelqu'erreur dans la conduite de ces affaires, combien il y aurait eu d'injustice à s'en prendre à celui qui avait voulu éviter tout méchef et s'efforçait de tout régler au mieux. Que l'on se souvienne, en effet, de la façon dont le sage conseil de Malines et celui de La Haye, en Hollande, prirent le change et se laissèrent induire en erreur par des faits qui semblent dérisoires à présent, mais qui, lorsqu'ils se produisirent, inspiraient la terreur. Vaernewyck, III, 89.

Mais surtout la ville de Gand, métropolitaine de Flandre, rendra témoignage de ceci digne de mémoire, et par lequel à jamais sera connue la force et puissante vertu de Dieu. Le cas fut tel. Plusieurs gens de mestier assemblez le 25 [*lisez* : 22] d'Aoust et se proposans l'exemple de ceux d'Anvers pour abatre les images, un nommé Liévin Onghena fut d'avis avec son frère, pour n'estre accusé de sédition, se transporter du matin vers le grand Bailli de Gand, Adolphe de Bourgogne, sieur de Wacke, vice-admiral de la mer, homme du tout contraire. Et lui signifians qu'il y avoit une générale commission d'abattre les images, ce grand Bailli tout estonné, demandant d'où estoit ceste commission, respondirent que c'estoit de la Majesté, tenans un parchemin plié. Lui, ne pensant à autre majesté que de son Roy d'Espaigne, sans s'informer plus avant, les pria de contenir le peuple deux ou trois heures en paix, cependant que toute ceste exécution se feroit par bon ordre. Il leur donna quelques

siens hallebardiers pour les acompagner avec deux sergeans de la ville, qui commandoyent au nom dudit Sieur grand Bailli. Que nul ne s'avanceast de faire plus avant que la commission desditz Onghenaz portoit, assavoir d'abattre les images seulement, sans rien oster ne desrober, sous peine de désobéissance : et pareillement que nuls ne refusassent ouverture des temples, monastéres ou chapelles, sous une mesme peine, etc. Incontinent et dés l'heure mesme ce fut à exploiter par tous les temples l'un aprés l'autre sans en nul excepter : brisans aprés les images les orgues, deschirans les livres de parchemin, rompans les tableaux exquisement faits et généralement tout ce qui servoit au service des idoles. Le lendemain à deux lieues à la ronde de la ville furent les images brisées en piéces, et ce jour mesme se retirérent, comme aprés leur labeur, en la ville, chacun à son mestier. Ce Grand-Bailli en fut depuis si confus, qu'il ne sceut réparer son faict, sinon par menaces et à force de poursuite recerchant les autheurs de ceci. Et lorsque ceux du Consistoire de Gand firent instance vers le Comte d'Egmond comme gouverneur-général de Flandre, pour aucuns prisonniers détenus à raison de ce brisement des images, ils alléguérent que sans le mandement dudit sieur Grand-Bailli, les choses n'eussent point esté entreprises ne faites.

[Jean Crespin]. Histoire des Martyrs persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Evangile, depuis le temps des Apostres jusques à l'an 1597, [Genève] 1597, Liv. IX, f° 658 v°.

Gandavi mense Septembri octo sacrilegii damnatos, et in his quemdam Curiæ Flandricæ procuratorem, qui ad imagines dejiciendas Egmondani literas atque signa confinxerat.

F. Haræus [Van der Haer], De initiis tumultuum (Duaci, 1587), 266-267.

Ung de mes amyz de là m'at compté que quant on rompit les images, deux belittres se présentarent au principal officier de la ville, monstrans leur charge soubz la signature de Monsieur d'Egmond, qu'estoit faulse et contrefaicte par Herman, principal prédicant de la dicte ville, qui est en prison; et demandérent adsistence audit officier, qui fut si surprins qu'il leur donna deux de ses sergeantz pour estre

présens à la rupture, dont il se mange maintenant le cueur du ventre.

Correspondance de Granvelle, I, 502, Morillon à Granvelle (Louvain, le 29 septembre 1566).

[Propos attibués à Boessens]. Au début des excès commis à Gand par les inconoclastes, Boessens aurait dit à ces derniers: *Veillez bien à ce que ces chaires de la maison du Temple ne soient pas détruites; cela nous viendra bien à point pour un temple wallon.* Il entendait par là, réserver cet oratoire pour que les gueux wallons s'y puissent réunir, tenir leurs prèches et célébrer leurs rites. Mais on ne pouvait lui imputer ces propos à crime, attendu qu'il pouvait toujours expliquer qu'il avait parlé ainsi par feinte en faveur des gueux, pour qu'ils n'endommageassent point les chaires et autres objets (1). Vaernewyck, III, 223-224.

[Propos attribués à De Baut]. On disait que De Baut avait été dénoncé par certains condamnés, comme ayant pris part au sac des églises. On l'accusait d'être accouru le premier chez les Templiers; d'avoir fait ouvrir à la populace les couvents et les églises que l'on voulait mettre à sac. Il aurait notamment fait ouvrir d'autorité, de par son office, le couvent des Augustins, que les Pérès avaient barricadé. D'après quelques-uns, De Baut se serait dénoncé lui-même. Tandis que la racaille et les gueux s'occupaient de saccager les églises, il vint à passer Fossé des Corroyeurs, venant peut-être des Augustins, des Templiers et des Carmes, où les Iconoclastes sévirent tout d'abord, et dit aux gens qu'il voyait là : *J'ai mis à l'œuvre les ouvriers* (il désignait par là les briseurs); *je m'en vais maintenant chez moi et les laisse à la besogne;* d'où il semblait qu'il les aurait favorisés et leur aurait donné l'occasion. Vaernewyck, IV, 246-247.

[Iconoclastie]. Il y avait grande apparence que tout cela se

---

(1) Cf. De Jonghe, I, 145, qui raconte que d'après sa sentence, Boussens aurait dit à ceux qui étaient dans l'église des Templiers : Que tous ceux qui n'ont pas d'armes pour abattre ou briser les idoles, qu'ils sortent. Et à ceux du dehors : Que ceux qui ont des armes pour briser les idoles, qu'ils entrent, et qu'ils fassent ce qui leur est ordonné de la part du Roi.

faisait avec l'assentiment de l'autorité supérieure..... Le mieux, c'était que chacun se tienne coi, les laissât faire et s'acquitter de leur *commission*. Ils [les Iconoclastes] savaient bien, disaient-ils, ce qu'il convenait de faire et sur l'ordre de qui ils agissaient. Vaernewyck I, 77 et 78.

A peine y avait-il quelqu'un qui ne pensât qu'ils étaient poussés par des gens de grande autorité. Vaernewyck, I, 78.

Beaucoup de gens disaient qu'il faillait [les Iconoclastes] les laisser faire, qu'ils ne feraient de dommage à personne, mais qu'ils s'acquitteraient seulement de leur *commission* dans le bris des images (qu'ils nommaient idoles, parce qu'on les vénère), Vaernewyck, I, 101.

Une véritable stupéfaction régnait; chacun feignait que c'était fait sur l'ordre de grands et puissants personnages.
Vaernewyck, I, 151.

XXII. — NOTE BIOGRAPHIQUE SUR LE GRAND-BAILLI, VICTIME DE L'IMPOSTURE.

Adolphe de Bourgogne, petit-fils du Grand Bâtard Antoine de Bourgogne, né vers 1521, seigneur de Wacken, de Catthem et de Cappellen, hérita de son père, Antoine II, la Cour de Cappellen, dite aussi la Cour de Wacken, aujourd'hui le n° 4 de la Place du Marais. Sa mère était Marie Brunen, dame de Wacken.

De bonne heure, il entra dans la marine des Pays-Bas et en 1552, Charles-Quint le chargea de conduire en Espagne une grande flotte. Le 22 mai 1555, après un intérim de 4 ans du sous-bailli Pierre Van Overbeke, Adolphe de Bourgogne fut nommé haut-bailli de Gand; et c'est en cette qualité qu'il reçut le 7 septembre 1555, en son Hôtel au Poel, le fils de Charles, Philippe II, revenant d'Angleterre. Celui-ci ne passa d'ailleurs qu'une nuit chez son hôte, pour partir le lendemain à Bruxelles.

L'année suivante, le 11 août, Charles-Quint, après avoir fait abdication de tous ses domaines, arriva à Gand, suivi de

ses deux sœurs, Eléonore, veuve de François Ier de France, et Marie, veuve de Louis de Hongrie, ex-gouvernante des Pays-Bas. Charles fut l'hôte du bailli, tandis que les deux douairières logèrent chez des patriciens voisins. Cinq jours après, le nouveau souverain, Philippe II vint rejoindre son père et ses tantes; il reçut l'hospitalité à la Cour de Fiennes, au Quai au Blé, chez le Comte d'Egmont, gouverneur de la Flandre, tandis que Philibert de Savoie s'établissait tout proche à la Cour de Ravestein, près l'église St-Michel.

Au début de septembre, l'ex-empereur quitta Gand, pour s'embarquer à bord de la flotte, commandée par Adolphe de Bourgogne, son hôte, qui devait le conduire en Espagne, où le monarque, dégoûté du monde, comptait finir sa vie dans la retraite au couvent de Saint-Juste.

Deux ans après, en sa qualité de vice-amiral, le gouvernement lui confia, en l'absence de l'amiral Philippe, comte de Hornes, le commandement d'une flotte de 36 navires de guerre, envoyée au secours du commodore anglais Clinton. Aussi l'année suivante (juilllet-août 1559) reçut-il des mains de Philippe II, en l'église de St-Bavon, les insignes de l'ordre de la Toison d'Or.

En avril 1562, Adolphe de Bourgogne fut dépêché en Espagne par le magistrat gantois afin d'obtenir du monarque la franchise de navigation sur le nouveau Canal, creusé depuis 1547; en janvier 1563, on apprit avec joie à Gand que la ville avait obtenu cette importante concession, grâce aux démarches de son bailli.

Le 8 juillet 1565, le seigneur de Wacken, reçut chez lui une foule de grands seigneurs; à sa table se réunirent les comtes de Mansfeld, de Hornes, de Hoogstraeten et de Ligny, tous mêlés aux négociations en vue du mariage d'Alexandre Farnèse, fils de la gouvernante Marguerite de Parme, avec une parente du roi de Portugal.

Il partit avec tous ces grands personnages en Andalousie pour y épouser, par procuration, la princesse portugaise qu'il ramena en Zélande le 2 novembre 1565; le 8 novembre, il rentra avec sa suite à Gand; trois jours après il assista aux noces de Farnèse à Bruxelles. C'est là que s'élabora le Compromis des Nobles.

Adolphe de Bourgogne avait épousé Jacqueline de Bonnières, veuve de François van Pottelsberge, seigneur de Vinderhoute, qui ne lui donna pas d'enfants. Le bailli et sa dame vivaient à Gand sur un très grand pied, tenant table ouverte, fort accueillant aux poètes ; le sire de Wacken fut un Mécène pour les artistes. Plusieurs écrivains du temps lui dédièrent quelqu'une de leurs œuvres : ainsi Jean Otho, cartographe et professeur, lui dédia sa traduction de Plutarque : *De puerorum institutione liber* (1555); Marcus van Vaernewyck, sa *Chronycke van Vlaenderen* (1562); Luc De Heere, son *Hof ende Boomgaerd der Poësien* (1565). Ce dernier vante les connaissances de son protecteur, qu'il déclare « très orné de diverses langues, outre son érudition et autres dons naturels », fait l'éloge des vertus et de la beauté de sa dame dans un couplet fort bien tourné, et adresse même une épigramme à son « fol » Cosynken.

Avec l'année 1566 commencèrent les tribulations d'Adolphe de Bourgogne. L'âge, la bonne chère et les maladies qui en sont la suite avaient singulièrement affaibli l'énergie du vieux bailli. Au lendemain du prêche à la porte S[t]-Liévin (30 juin 1566), le magistrat alarmé écrivit au bailli, qui se trouvait à Ter Goes, de bien vouloir rentrer en ville ; celui-ci lui répondit que ses rhumatismes l'empêchaient de donner sur le champ une suite à cette demande, mais qu'il tâcherait de revenir à Gand en déans les huit ou dix jours (3 juillet). Deux jours plus tard, les échevins lui mandèrent qu'ils avaient dépêché une députation à la cour et que la gouvernante l'avait renvoyée avec la promesse qu'un placard statuerait bientôt sur les mesures à prendre (5 juillet), ce à quoi le bailli fit savoir que son état s'étant amélioré, il presserait son retour. C'est vers le 25 du mois que le bailli rentra à Gand et s'occupa sur le champ de l'organisation d'une garde bourgeoise pour parer aux désordres. Au début d'août, Adolphe de Bourgogne pensa même arrêter le ministre calviniste Junius.

A partir de ce moment, l'histoire du bailli se confond avec celle des Iconoclastes et des Protestants gantois. S'il parvint à réprimer l'émeute du Marché aux Grains du 21 août, le

lendemain il se laissa tromper par Onghena, à qui il donna un de ses sergeants pour diriger l'iconoclastie. C'est le 24 août seulement que le bailli retrouva son sangfroid; le 29 août, il dirigea les arrestations.

Le grand-bailli et le magistrat suivirent dès lors la conduite expectative de Marguerite de Parme et les allures hésitantes du comte d'Egmont. Adolphe de Bourgogne ne recourut définitivement à la répression que dès qu'il vit la cause calviniste compromise.

En décembre 1566, le grand-bailli voulut mettre un frein à l'audace des ministres qui, malgré la défense de la gouvernante, continuaient à baptiser, marier et enterrer; il voulut employer la force et pensa emprunter la troupe du lieutenant d'Egmont, le sieur d'Estambruges; seulement le 25, le prince de Gavre lui enjoignit de se tenir strictement à l'accord fait avec les sectaires. Pourtant, le 26 janvier, il se rendit au Temple gueux pour saisir les livres protestants qu'on y vendait. Et le 7 février 1567, il fut témoin de la scène mémorable où Egmont, découragé, abandonna ses anciens protégés.

A la fin du mois, la Gouvernante, prévenue par Gilles Joly de l'entreprise projetée par Jean de Thoulouse sur la Zélande, dépêcha Antoine de Bourgogne, cousin d'Adolphe, avec 200 soldats à l'île de Walcheren, pour mettre garnison à Rammekens, mais le gouverneur de Rammekens, tout comme les bourgeois de Middelbourg, lui fermèrent leurs portes. Cependant, Antoine de Bourgogne parvint habilement à se rendre maître de Flessingue, soumit toute l'île au roi d'Espagne, et parvint à repousser le 2 mars 1567 la troupe de Jean de Marnix, qui avait espéré s'emparer de Walcheren par trahison et par entente secrète avec quelques affidés.

Le 27 mars 1567, le bailli comme gouverneur de Zélande et vice-amiral de la mer, dut se rendre en personne en Zélande, sur l'ordre de la gouvernante pour y réprimer les excès des gueux; il partit bien qu'il fût cloué au lit, souffrant des rhumatismes; pendant son absence, Ferdinand de la Barre, seigneur de Mouscron, souverain-bailli de Flandre, fit l'intérim à Gand. Le sire de Wacken maintint Walcheren dans l'obéissance. En juin 1567, il fut chargé d'armer en

Zélande huit navires de guerre sous prétexte d'aller chercher le roi en Espagne, mais revint à Gand le 13 juillet. Il repartit en août, toujours sous le même prétexte, mais fut appelé en octobre 1567 à Bruxelles devant le duc d'Albe, qui semble l'avoir inculpé(Vaernewyck, III, 88-89, 115). Revenu à Gand le 13 novembre, il s'y trouvait encore le 18 décembre, ainsi qu'au début de 1568.

Il mourut inopinément à Middelbourg le 6 juillet 1568. D'après Kempenare, p. 55, on disait que c'était heureux qu'il fût mort de cette façon, car il était à craindre qu'il aurait été condamné à mort par le sanguinaire Vargas, parce qu'il n'avait pas suffisamment résisté aux iconoclastes. Ferdinand de la Barre continua son intérim pendant deux ans et deux mois, et le remplaça définitivement le 16 septembre 1570

Adolphe de Bourgogne possédait un revenu de 1200 livres de gros par an, mais la moitié en était hypothéquée. Vaernewyck assure qu'il laissa à sa veuve de beaux meubles pour sa part, ainsi que beaucoup de marcs d'argent. Le même écrivain, après avoir dit combien ce bon seigneur était aimé à Gand, essaie de l'excuser de sa pleutrerie lors de la démarche de l'imposteur Onghena au 22 août (Vaernewyck, III, 88-89); seulement il reste établi que le bailli n'osa pas faire arrêter les iconoclastes qui se présentaient devant lui avec l'argent des couvents, et qu'il leur permit de s'échapper en leur donnant le conseil d'aller piller à la campagne (ibid, III, 283).

Memorieboek, II, 261, 277. 280, 283, 318, 320, 334-335, 341, 365; Campene, 10, 12, 20, 21, 25, 26, 30, 55, 152, 279, 280; Kempenare, 12, 14, 23, 24, 55, 86; Verslag, 81, 83, 204. 206, 99, 120, 125, 144, 145. 159, 199, 6, 7, 10, 13, 17, 24, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43-44, 45-46, 49-75; Vaernewyck, I, 40, 57, 95, 99, 104, 173, 194, 220, 223. 228. 229, 258. 271, 298; II, 21, 76, 98, 101, 107, 104, 115, 131, 154, 195, 204, 326, 336; III, 88-89, 115, 181, 280. 283-285; IV, 156-157; De Jonghe, I, 58, 72, 84, 102, 126. — E. Varenbergh. Le n° 4 de la Place du Marais à Gand ; De Potter, Gent, VII, 242-248; F. de Reiffenberg, Histoire de la Toison d'Or; V. Fris, Les Baillis de Gand, dans le Bulletin de la Société d'Histoire de Gand, t XIV (1906), 413. Dans le Hof en Boomgaerd der Poësien de L. d'Heere De Ghentsche Helicon). p 29, Adolphe de Bourgogne est représenté comme Apollon, protecteur des Beaux-Arts, entouré des 9 Muses, neuf jeunes patriciennes gantoises. Paschasius Justus. d'Eecloo, lui dédia ses *Alea* et M. van Vaernewyck, plusieurs de ses ouvrages (Ph. Blommaert, Luc. d'Heere, Ann. Soc. Beaux-Arts de Gand, IV, 259).

XXIII. — SUR LE NOMBRE DES PROTESTANTS A GAND DE 1566 A 1568.

[Fin juillet 1566]. Les partisans des gueux étaient déjà si nombreux à Gand, qu'ils se réunissaient par troupes en ville. Vaernewyck, I, 37.

[1 Août 1566]. Lorsque Herman Moded et Liévin Onghena firent leur audacieuse démarche auprès du Président de Flandre, ils étaient attendus au dehors par une grande foule. Vaernewyck, I, 45.

[Vers le 15 août 1566]. Partout on entend retentir les psaumes dans la ville; les gueux les chantent au Wijdenaart en troupes de 200 à 300; le sous-bailli doit les disperser. Vaernewyck, I, 66; cf. Verslag, 20-21.

[Septembre 1566]. Les délégues du consistoire promirent dans le contrat signé avec Egmont, qu'ils feraient signer cette lettre par leurs alliés, jusqu'à 400 personnes, déclarant que par leur prédication il n'arriverait ni sédition ni émeute, et se portant garants, si pareille chose arrivait. Mais ils ne trouvérent pas 400 signataires; seulement un peu plus de 50 à 60 personnes, et celles-ci se repentirent plus tard d'avoir signé. L'accord fut signé pourtant en novembre. Campene, 27, 40.

[16 Octobre 1566]. 200 protestants, dit gueux, se réunissent au Kouter pour signer l'accord. Campene, 35.

[5 Octobre 1566.] Lors de l'enterrement d'un protestant au cimetière St-Jacques assistérent à l'enterrement, un grand nombre de personnes, bien au nombre de 1000, qui étaient de l'opinion du défunt. Campene, 32.

[Septembre 1566]. Les sectateurs des prêches promirent de signer l'accord au nombre de 300. Le 5 janvier, Egmont exigea 400 signatures[1]. Vivere, 217, 221.

(1) D'après Morillon, lettre du 3 novembre 1566, Correspondance de Granvelle, II, 82, à cette date, au lieu de 400 signataires de la formule de soumission, il y en avait déjà 800. L'acte authentique portait à fin novembre 1500 signatures; Gachard, Notice historique, 136.

[16 Novembre 1566]. A l'enterrement d'un gueux, 300 personnes suivaient le cortège. Vivere, 221.

[Octobre-Novembre 1566]. Si l'on avait dû arrêter *ceux qui suivaient les prêches* à l'époque de la construction du Temple gueux, où aurait-on trouvé tous les officiers pour les emmener? Où aurait-on trouvé assez de prisons pour les enfermer? On aurait bien dû emprisonner la moitié de la ville [Ce sont les protestants et les curieux].

Vaernewyck, II, 2; cf. I, 282.

[Décembre 1566]. Pas un tiers, même pas un quart des personnes n'assistait aux jours de fêtes aux cérémonies de l'Eglise (1). Vaernewyck, II, 50, 75.

[27 Janvier 1567]. 30.000 personnes auraient assisté au prêche autour du temple. Vaernewyck, II, 98; cf. I, 284.

[31 Janvier 1567]. Bien 1000 personnes, la plupart des gueux attendaient la sortie des députés du consistoire.

Vivere, 230.

[Fin Février 1567]. Refus de prêter serment. Rue Saint-Georges, sur 50 feux, 6 hommes seulement firent serment; rue Neuve St-Jacques, sur 14, 8 seulement.

Vaernewyck, II, 133-134; De Jonghe I 71.

[Février 1567]. Le nombre des papistes dans certains quartiers était clairsemé, car on disait qu'autour du Marché du Vendredi, il n'y eut pas plus de 8 ou 10 chefs de ménage, qui firent serment à la religion catholique.

Campene, 52; cf. 72

[Carême et Pâques 1567]. Antérieurement on comptait dans chacune des 4 églises paroissiales 4 à 5000 communiants, et aux pâques 1567 seulement 4 à 500. Vaernewyck, II, 332.

---

(1) A la même époque, Vaernewyck, II, 46, écrit : Malgré la présence de cette digue, c.-à-d. de la garnison wallonne, la marée des gueux affluait si fort qu'il semblait qu'on ne pourrait l'endiguer.

(2) *Nombre des Anabaptistes.* En septembre 1566, il y aurait eu une réunion de 300 anabaptistes aux environs de Gand (Vaernewyck, I, 241); en juillet 1567, il y aurait eu bien 400 anabaptistes à Gand (Vaernewyck, II, 335). N'oublions pas que depuis juillet 1567, une grand nombre de Calvinistes passèrent à l'Anabaptisme. Voyez Campene, 7, 39, 68, 137, 153, 228.

[6 Avril 1567]. Ceulx du consistoire de Gand se sont retirez bien jusques à IV^c en Anvers.

Poullet, Correspondance de Granvelle, II, 349.

XXIV. — SUR LA POSITION SOCIALE DES PROTESTANTS.

En général, tous les marchands étaient calvinistes (Vaernewyck, I, 38, 43, 70, III, 244). Le quartier marchand de St-Jacques était particulièrement infesté : ainsi, en février 1568, sur 230 Gantois cités devant le Conseil des Troubles, 80 habitaient le quartier St-Jacques (Vaernewyck, III, 299-300; Campene, 61). Les rues les plus commerçantes, où tenaient boutique les marchands de draps et de toile, grouillaient de protestants : telles les rues Longue Monnaie, le Marché du Vendredi, le Fossé des Corroyeurs (Vaernewyck, I, 43; Campene, 56), le Vieux-Bourg (Campene, 56), le Marché au Poisson, le Marché aux Grains, la rue du Paradis, le Quai au Blé, la rue des Champs (Campene, 67), la rue Magelein (Campene, 70), enfin la rue Basse et la rue Haut-Port (Vaernewyck, IV, 188), la rue Saint-Georges et la rue Neuve St-Jacques (Vaernewyck, II, 133). Autour du Marché du Vendredi, il n'y avait plus que 8 ou 10 ménages catholiques (Campene, 52, 72). Rue Longue Monnaie, cinq seulement avaient voulu faire serment (De Jonghe, I, 71), rue Saint-Georges six personnes, rue Neuve St-Jacques huit (Vaernewyck, II, 133). Tout le métier des orfèvres était gagné à la secte calviniste, sauf deux membres (Vivere, 244; cf Memorieboek, II, 333).

Van Campene, 26 et 155, cite parmi les sectaires : Ouvriers-chapeliers, forgerons, mais aussi d'autres personnes honorables; puis des petites gens du commun, des savetiers, des tisserands, et d'autres pauvres travailleurs semblables. Van Campene, 155; cf. Vaernewyck, I, 9, 32, 43, 202.

Herman Moded avait réservé une place du temple à ce qu'il appelait ses *vers à soie*. C'est ainsi qu'il appelait les

belles femmes bien parées, qui portaient des chapeaux de soie et de velours. Certaines patriciennes riches ne se gênaient pas de l'embrasser, même en présence de leurs maris.
Vaernewyck, II, 171.
Consultez surtout la liste que nous avons dressée plus loin.

XXV. — QUELQUES MOYENS DE PROPAGANDE CALVINISTE.

[Janvier 1567]. Par leurs aumônes, les gueux attiraient dans leur secte les pauvres gens.
Vaernewyck, II, 74 ; cf. I, 305.

Bon nombre de la dicte ville estoit séduict et converty principalement le plus menu et povre peuple, estant alléchié ausdits presches par les dons et aulmosnes des sectaires.
Justification du magistrat, p. 19, art. XXXI.

Ces protestants et gueux avaient parmi eux des aumôniers, qui distribuaient des aumônes à ceux qui étaient de leur secte et religion, ou à ceux qui désiraient venir parmi eux, mais pas à d'autres. Dans la prédite prédication, on donna de grandes aumônes, de sorte que certaines gens en deviendront affolés.
Campene, 38.

A. — LISTE DES MINISTRES CALVINISTES AYANT PRÊCHÉ AUTOUR DE GAND ET A GAND EN 1566-1567.

1. Bray, Guido de, de Mons, exécuté à Valenciennes le 31 mai 1567. Contrairement à ce qu'avance Crespin, Histoire des Martyrs, il paraît que ce n'est pas à Gand qu'il écrivit Le Baston de la Foy Chrestienne, mais à Lille en 1555. Gui de Bray se réfugia à Gand en mars 1556, mais pour passer directement à Francfort.

L. van Langeraad, Guido de Bray, zijn leven en zijne werken (Zierikzee 1884), 19, 21, 42. Cf. F. Rachfall, Wilhelm von Oranien, t. II. p. 539-540.

2. Carpentier, Jacques ou Pierre. Natif de Messines; tout à fait ruiné, il était de si petite condition qu'il ne savait pas obtenir un sac de laine à crédit (Campene, 22, 43). C'est lui qui le 24 août prétendit prêcher à l'église St-Pierre à Gand, mais qui en fut empêché par le bailli. Junius prétend qu'il essaya de s'opposer à l'Iconoclastie.

Vaernewyck, I, 215; Vivere, 208, 213, 215, 262; Campene 22, 43; Verslag, 43, 155; Te Water, Hervormde kerk te Gent, 15-17; H.-Q. Janssen, Kerkhervorming te Brugge, II, 251.

3. Cools, Gérard, frère de Giselbert, ancien carme. De mauvaise réputation, déjà durant son séjour au couvent. Il s'enfuit vers 1565 et devint prédicateur.

Ici, p. 24-25; Vaernewyck, I, 310, II, 11; Campene, 43 · Vivere, 218.

4. Dathenus, Pierre, né à Cassel († 1590), fut carme à Ypres, quitta les ordres, se réfugia en Angleterre, partit de là à l'avènement de Marie Tudor, passa dans la Frise Orientale, puis à Francfort sur le Mein (1556-1562). Il vint de là à Frankenthal, fit adopter par son consistoire le nouveau cathéchisme d'Heidelberg et le traduisit en flamand (1563); trois ans après il traduisit en néerlandais les Psaumes (25 mars 1566) pour remplacer la traduction partielle et rare de Jean Uutenhove. En août 1566, il se trouvait en Suisse et c'est seulement le 28 septembre 1566 qu'il paraît pour la première fois à Gand.

C.-A. Rahlenbeck, art. Dathenus, dans la Biographie Nationale de Belgique, t. IV, col. 683-698. H. ter Haar, Specimen historico-theologicum Petri Datheni vitam exhibens; accedit brevis de ejus scriptis, indole et meritis disquisitio (Utrecht, 1858). — H.-Q. Janssen, Petrus Dathenus, een blik op zijne laatste levensjaren, vooral op zijn twistzaak met Oranje ('s Gravenhage, 1872). — Vaernewyck, I, 264, II, 149, 157; Campene, 32, 42; Vivere, 208, 244; Te Water, Hervormde kerk te Gent, 189-221.

5. Junius (Du Jon), François (1545-† 1602), prêcha plusieurs fois à Gand en août-septembre 1566. Il essaya vainement de détourner Liévin Onghena de son projet d'iconoclastie. Plus tard, hôte de Pierre de Rycke, il manqua d'être arrêté durant un prêche aux Chartreux par le grand bailli.

Vita Junii (autobiographie), publiée par P. Merula, et rééditée par Gerdes, Scrinium antiquarium, t. I, 201-268. Ds Fr. W. Cuno, Francis Junius der Aeltere, Amsterdam, 1891. Cf. Brandt, Historie der Reformatie, t, p. I. 353-355, 372 377.

6. Meyere, Gilles De, ancien curé de Vinderhoute, plus tard ministre calviniste, brûlé à Gand le 3 avril 1568.

Campene, 121-122; Kempenare, 48; Vaernewyck, II, 312-314, IV, 5-9; Memorieboek, II, 360-361; Ad. van Haemstede, Historie der Martelaren, blz. 840-841; W. Te Water, Historie der Hervormde kerk te Gent (Utrecht, 1756), 31; De Jonghe, Gendsche Geschiedenissen, I, 85, 117; H.-Q Janssen, Hervormde kerk in Vlaanderen, I, 432, en Hervormde kerk te Brugge, I, 145, II, 163; Martyrologes neerlandais, I, 104, n° 548.

7. Micheus ou plutôt Helmichius (ou Helmigius), Werner-Jean, d'Utrecht. Né en 1531, il fut prédicateur à Francfort, à Utrecht et à Amsterdam, où il mourut en 1608.

Vaernewyck, II, 149; Vivere, 208; Verslag, 58; De Jonghe, I, 73; Van der Aa, VI, 151-152.

8. Moded, Herman. De son véritable nom De Strycker, en hébreu Moded. Né à Zwolle en 1520, mort vers 1605 à Emden. Ancien moine, successivement professeur de théologie à Cologne et à Copenhague, pasteur clandestin à Bréda et à Anvers en 1561, se rend à Genève, à Culembourg et à Battembourg. Le 14 juin 1566, il commence ses prêches autour d'Audenarde, les continue aux portes de Gand, ose se présenter chez le président du Conseil de Flandre, puis se rend à Anvers. Moded tâche (?) de se justifier dans son Apologie et prétend qu'il n'a rien su de l'iconoclastie d'Anvers, en alléguant que le 21 août il devait se trouver à Bruxelles pour aller présenter la requête des pasteurs à la Gouvernante (Van Vloten, Neerlands opstand tegen Spanje, p. 182). Mais, dit Van Vloten, p. 83, n. 1. : « Pas de doute pourtant à la vérité de l'accusation que Herman Moded aît été cause de l'iconoclastie, puisqu'il avait prêché « qu'il fallait non seulement ôter l'idolâtrie hors des cœurs, mais aussi hors des yeux ».

Vaernewyck, I, 215, 231, 232, 235, 282; II, 10, 11-12, 119, 146, 151, 171, 319; Campene, 22, 43, 54-55, 177; Vivere, 207, 208, 215; De Jonghe, I, 6 à 73; Verslag, 43, 44, 45, 76, 153, 155, 156, 157. 158; Justification du Magistrat, 20, 25, 52; Te Water, Hervormde kerk te Gent, 222-249; H.-Q. Janssen, Kerkhervorming in Vlaanderen. I, 347; H.-Q. Janssen, Kerkhervorming te Brugge, II, 251; Brutel de la Rivière, Het Leven van Hermannus Moded (Haarlem, 1879), Appendice, 28, 35, 61-62, 67, 83-86; Charles Rahlenbeck, Art. Moded, Biographie Nationale de Belgique, t. XIV, col. 909-921; Van Vloten, Neerlands Opstand tegen Spanje, p. 83, 165-167, 182.

9. Mierbeke ou Mylbeke, Etienne van, prêtre apostat, maître d'école; traduit une première fois devant Titelmans,

il abjura ; en 1566, il embrassa ouvertement le protestantisme, se maria et fut banni. Nous ne savons si nous devons le mentionner parmi les ministres calvinistes.

Vaernewyck, III, 272 ; voyez plus loin Liste F, n° 95.

10. Pieters, Balthasar, dit Annogius ou Annozius, surnommé le Rat d'eau. Ancien dominicain de Bruges, prêcha à Hulst et à Axel. Fut l'un des derniers avec Jean Micheus qui prêcha au temple gueux à Gand.

Verslag, 58; Vivere, 208 222, 244; Vaernewyck, II, 56, n. 3, '50; De Jonghe, I, 14; Te Water, Hervormde kerk te Gent, 17 ; H.-Q. Janssen, Kerkhervorming in Vlaanderen, I, 248.

11. Rudsemelis, Jean, fils du procureur Guillaume Rudsemelis (qui fut pendu à Gand, le 30 mars 1568), fut un des principaux prédicateurs à Gand en octobre 1566 avec Moded et Dathenus. Arrêté et brûlé à Bruxelles, le 22 mai 1568.

Campene, 33 et note 2, 34; Vaernewyck, I, 291, III, 277, IV, 93; Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; De Jonghe, I, 50-51, 122 ; Te Water, Hervormde kerk, 18.

12. Schuere, Nicaise van der, dit Schuerken, de Gand. Van Vaernewyck, I, 6-7, après avoir raconté la jeunesse dissolue de cet ex-étudiant, montre comment il étudia le calvinisme en France. Il loue ses mœurs et ses prédications, mais constate pourtant qu'il bégayait. Van Campene, 107, le traite d'idiot et d'ignorant. Van den Vivere, 227, l'appelle le non-magistré. Schuerken osa affronter le magistrat jusqu'au bout. Il partit en Hollande, puis en Angleterre, fut exclus de l'amnistie générale en juin 1574 (Kempenare, 132) et revint à Gand vers mars 1578 avec Moded (ibid., 192). Il publia : Eene cleyne of corte Institutie der Christelycke religie (1581), abrégé de l'ouvrage de Calvin, dans lequel il renforce encore la doctrine de la prédestination.

Campene, 28, 33, 43, 107; Kempenare, 18, 19, 22, 24, 26, 28, 42, 44, 56, 132, 192; Vivere, 222, 227, 244; Vaernewyck, I, 6, 7, 8, 310; II, 7, 11, 21, 151-152, 198; III, 276; Memorieboek, II, 349, 358; Verslag, 58; Te Water, Hervormde kerk, 179-188; Bibliographie Gantoise, I, 228.

LISTES D'EXÉCUTÉS ET DE BANNIS.

Les 3 listes des personnes citées devant le Conseil des Troubles au mois de février 1568 s'élèvent à un total de 149 individus (Memorieboek, II, 357-359; cf. De Jonghe, I, 110, qui parle d'un total de 47 + 42 + 48 = 137 personnes). Van Campene, 196, 201, d'après la liste authentique du 27 novembre 1568, dit avec raison 150 à 154 personnes. Seulement une nouvelle liste de suspects et de coupables fut affichée le 16 décembre 1568 (De Jonghe, I, 132-133). De sorte que Vaernewyck a pu énumérer un total de 230 personnes citées (Vaernewyck, III, 299).

La liste des exécutés et des bannis, pour cause de troubles et d'hérésie, dans la ville de Gand et la Châtellenie du Vieux-Bourg s'élève respectivement à 137 et à 53 individus, dont plusieurs anabaptistes, soit en tout 190 personnes (Gachard, Bull. Comm. roy. d'Histoire, 3e s., t. VIII, p. 324-328).

Nous avons dressé une liste de 165 fugitifs calvinistes ou iconoclastes, de 34 iconoclastes libérés ou flagellés, de 20 calvinistes exécutés à Bruxelles et de 46 iconoclastes exécutés à Gand.

Liste des 39 exécutés et des 115 bannis de Gand, publiée par ordre du Duc d'Albe, le 27 novembre 1568.

S'ensuyt la déclaration des noms et surnoms des banniz ou exécutez à cause des troubles passez, ayans tenu leur résidence en ceste ville de Gand, laquelle par ordonnance et expresse charge de Monseigneur le Duc d'Alve etc., lieutenant, gouverneur et capitaine-général des pays de par decha, se faict publier et proclamer, affin qu'ilz soyent cognuz à chascun, et que nul n'en puisse par cy-aprés prétendre ignorance, meismes pour par ce moyen venir plus facillement à la cognoissance de leurs biens, et aux debtes qui polroient estre recelées, contraire aux placcartz de Sa Majesté ou aultres, s'il y en a. Parquoy si aulcun en sçait à parler,

le polra dénunchier à Jehan van den Poele, recepveur des confiscations au quartier de ladicte ville de Gand, Vielzbourg etc., à paine, s'ilz font le contraire, d'estre puniz comme désobéissans, rebelles à Sa Majeté et faulteurs desdictz banniz ou exécutez :

Et premiers.

Bannis par sentence du Conseil en Flandre :

Me Pierre De Rycke, le josne.
Me Christoffle de la Beque.
Me Jacques Tayaert.
Me Corneille Teymont.
Jehan Ruytinck.
Jehan De Coninc.

Exécuté à Bruxelles :

Philippe Triest.

Bannie par le Conseil des Troubles :

La vesve de Monsieur de Praet.

Exécutez par sentence de ceulx de la ville de Gand :

Gisbert Cools.
Jehan Cooman.
Denys Ryckaert.
Jooris Van Westhuuse.
Jooris De Gurseme.
Gabriel Pluvier.
Willem Uuten Putte, fs Willems.
Cornelis Houtekien.
Triestram Martins.
Anthuenis Der Kinderen, fs Antheunis.
Hans De Tritsenaere, fs Lievins.
Joos Bate, fs Simoens.
Antheunis Moentkins, gheseyt Vrydere.
Jan Onghenae.

Ces trois bannis par sentence desdits de Gand :

Martin De Zuttere, fs Jans, ghesyt met ghenouchten.
Balthazar Van den Dale.
Lievin De Tritsenaere, fs Lievins, gheseyt Donckers.

Exécutez à Gand par sentence rendue des commissaires audict quartier :

Jacob De Vroede.
Loys Van Quickelberghe.
Jan Catseleur, gheseyt de Wulfjaghere.
Jan Cause.
Pieter Andries.
Jan Parijs.
Hendric Maesscap.
Pieter Albrechts, alias Van Cleven.
Laureyns Pieters.
Gillis Coorne, rootverwer
Jacob Crispijn.

Lievin De Smet
Guillame Rutssemelis.
Jan Roose.

Exécutez à Bruxelles :

Martin Dierkins.
Niclays De Zaleere.
Adriaen D'Hamere.
Niclays Vanden Steene.
Jacques De Bruine.
Pieter Van der Straten.
Jan Commelin.

Ces deux banniz par sentence de la court :

Jan Hughe.
Lievin Van Canengys.

Ces deux exécutez à Bruxelles :

Abraham Van den Abbeele.
Jan Van der Brugghen.

Tous bannis par sentence du Conseil du Duc :

Me Cornelis Van Reiable.
Jan Van der Luere.
Martin Volckaert.
Pieter Van Hoorebeke.
Mre Jan De Vettere.
Lievin Van de Wynckele.
Mre Reynier De Pestere.
Lievin Tock.
Olivier D'Hooghe.
Lievin Onghena.
Christiaen Van den Walle.
Laureyns Van den Gavere.
Jan De Vos d'oude, caescoopere.
Jan Martins D'oude.
Hendric De Buck.
Gillis Van der Beke.
Willem De Coninc.
Lievin Heindricx.
Gooris Van den Bogaerde.
Nicasius Van der Schuere.
Maerck De Mil.
Pieter De Bellemakere.
Lievin D'Herde, f^s^ Lievins.
Lievin De Zomere.
Charles Ootgheer.
Anthuenis Van der Meulen, in de Cluse.
Jan de Rutchemelis.
Mre Christiaen De Rycke.
Pieter Balde.
Gillis D'Hooghe, alias Van de Watere.
Gheeraert Van den Bylande.
Jan Symoens op 't Sandt.
Jacques Van der Haghen.
Mre Gheeraert Van der Haghen.
Lievin De Witte.
Franchoys Busbier.
Jan Van Evenackere.
Christoffels Uut Waes, alias Westhuuse.
Gilles Hueriblock.
Willem Van Overdaen.
Daneel Coene.
Jacques Van Hecke.
Glaude De Ruddere.
Joos Van Yversele.
Andries Deynoot.
Lievin Deynoot, f^s^ Philips.
Laureyns Van Loo.

Pauwels Oosterlync.
Vincent Van der Biest.
Jacob De Meyere.
Christoffels Seys.
Jan Spierinck.
Jan Focquet.
Nicolaeys Faillant.
Laureyns Straetman.
Adriaen Rootaert, vrijlaet.
Cornelis De Vos, alias Van der Brugghen.
Mre Willem Mayaert.
Mre Lucas Mayaert.
Mre Jan Van Campene.
Abraham Rossaert.
Pieter Bauters.
Her Stevin Van Mierbeke, presbytre apostaet.
Jan Gheerolf.
Guillame Biestman.
Lucas Mijnsheeren.
Jacob De Pruet.
Adriaen Alaert.
Mre Jan Pyls.
Jacques Lobbegoois.
Willem Bogaert.
Laureyns Neerinck.
Corneille Van der Stricht.
Adriaen Deynoot.
Joos De Bil, metsere.
Lievin Inghelbin.
Arent De Brune.
Mre Jacob Van Migrode.
Jan De Grave, leertauwere.
Mre Jooris Van der Beke.
Arent De Neve.
Pauwels Van de Keerchove, alias Van de Velde.
Arent De Langhe.
Lucas Clayssone.
Hendric Van der Schuere.
Joos Van Riethaghe.
Fredric Van Beveren.
Gillis De Wale.
Jan Caym, glaesmakere.
Michiel De Croock.
Pieter De Meyere, alias den aermen duvel.
Hendric Daens.
Michiel Lokefier.
Lievin Brakelman.
Jan Hebscaep.
Joos Seys.
Jan Coucke.
Anthuenis Van Loo, gheseyt Porret.
Hendric Van Canengys.
Jacob Van Mieghem.

Ces trois exécutez par sentence des commissaires à Somerghem :

Arent Van Hecke.
Joos De Neve.
Jan Lievins, fs Roelants.

Ce dernier exécuté à Bruxelles :

Mattheeus De Vlieghere.

Donné par ordonnance de Son Excellence ce jourd'hui, le xxvijme jour de novembre XVc soixante huict, ès mains du sieur Pierre van Overbeke, bailly de la ville de Gand, pour

le faire proclamer à la bretecque de ladicte ville de Gand. Par moy, et signé : Poele.

Ceste déclaration et liste a esté en présence du sieur Pierre d'Overbeke, bailly de la ville de Gand, publiée à la bretesque de la maison eschevinalle des Eschevins de la kuere, le XXVIJ[me] jour de novembre XV[c] soixante et huict. Par moy, et signé : Hembyze.

Archives de la ville de Gand. Registre M, Zesden Swarten Boeck, f[iis] II[c] XCIIJ-II[c] XCIX. Cf. Van Campene, Dagboek, p. 196, et De Jonghe, I, p. 132.

Position sociale : 1°) *des Exécutés à Bruxelles*. 2 rentiers (Van den Abeele et Dierkens), 2 riches patriciens (Hueriblock et Triest), 1 procureur (Rutsemelis), 1 libraire (Van den Steene), 2 riches apothicaires (Van de Putte et De Zadelare), 1 riche marchand de bois (Van der Brugghen). 1 grand marchand de grains (Commelin), 1 riche marchand de drap (De Smet), 1 marchand (Weytins), 1 orfèvre (De Bucq), 1 cordier (De Brune), 1 relieur (Dhamere), 1 tailleur (Dhase), 1 fourreur (De Vlieghere), 2 de métier inconnu (De Vettere et Zoetins), 1 tonnelier (Van der Straeten).

2°) *des Exécutés à Gand*. 5 tisserands de coutil ou de lin (Jean Andries, Christoffels, Laute, Van Oostende, Veytens), 2 faiseurs de balai (Van de Vane et De Zuttere), 2 couvreurs de tuiles (De Rooze et Ryckaert), 3 charpentiers ou menuisiers (Baete, Derkinderen, De Tritsenaere), 2 maçons (De Grave et De Vroede), 2 brouettier et voiturier (De Ghusseme et Schee), 2 procureurs (Claeys et Rudsemelis), 1 savonnier (Pierre Andries), 1 sergeant du bailli, devenu bailli de Deynze (*Boessins), 1 chaudronnier (Blanckaert), 1 maître plombier (Cools), 1 jardinier (Cooman), 1 maître teinturier (Coorne), 1 savetier et charlatan (Crispyn), 1 vannier (Van Hauweghem), 1 quincailler (*Inghelbynck), 1 peaussier (Martens), 1 tricoteur (Moeykens), 1 ex-maître d'école (Onghena), 1 briquetier (Van de Putte), 1 graveur (Van Quickelberghe), 1 peintre (Van de Riviere), 1 forgeron (Van Westhuuse), 1 messager (De Wulfjagher), 4 de métier inconnu (Bonnanuict, Coninck, Pluvier, Raticquiel).

3°) *des Bannis et des Fugitifs*. Etablissons d'abord que nous trouvons parmi ceux-ci 9 anciens échevins (De Bellemakere, Van den Bogaerde, Cheys, De Clercq, Codde, Heindricx, Tarleers, Charles Utenhove, Volckaert), et 6 patriciens (les 3 Utenhove, Claude Goetghebuer, Van der Haghen et Guillaume d'Hembyze). Sur 82 personnes, dont nous connaissons le métier, nous trouvons : l'ancien secrétaire des échevins (Renier De Pestere); 11 avocats et procureurs [Campene, 67; Vaernewyck, II, 7, 197, 309; Verslag, 173, 175; Vaernewyck, I, 32; cf. De Jonghe, I, 76, 120, 164] (Christophe de la Beque, Pierre De Rycke, Tayaert, Teymont; les deux postulants, De Coninck et Ruytinck; Guillaume et Lucas Mayaert; Jean Van Campene, Diericxzone, Pyls); 1 ancien receveur de la ville (De Clercq); 2 médecins (Moenens et Rediable); 1 artiste-peintre (Lucas De Heere); 3 rentiers (De Bellemakere, Martins, De Vos); 4 brasseurs (Van der Beke, Goethals, Heyman, Wynckels); 4 marchands de grains (Brakelman, Van Hoorebeque, Van der Leure, Volckaert); 1 clerc des marchands de grains (Lobberjoos); 1 hôtelier (Van der Meulene); 2 cabaretiers (Cheys et De Meyere); 5 gros marchands de tissus (Van den Bogaerde, Cheys, Dherde, Heindricx, De Mil); 3 orfèvres (De Bucq, Tarleers, Weyns); 3 maîtres d'école (Claeissone, Van Mierbeke, De Rycke); 9 bouchers (les 5 Deynoot, 2 Van Loo, Moeraert, Seysins); 3 tanneurs (Van Gavere, De Grave, Race); 3 menuisiers (les 2 De Zomere et Ootgheer); 1 tourneur (Van Yverzeele); 1 fourreur (De Vlieghere); 1 riche marchand de fil tors (Tocq); 1 retordeur (Bauters); 1 chaudronnier (Straetman); 1 soldat (Robert); 1 forgeron (De Preut); 2 corroyeurs (Keerchove et Onghena); 2 tailleurs (Van der Biest et De Meyere); 1 marchand de vieux habits (De Meestere); 1 riche marchand (Jooris); 2 tisserands (Bogaert et Huugs); 1 maçon (Bal); 1 mercier (Van der Beke); 1 abatteur (Van Gotthem); 1 croque-mort (De Brune); 1 de métier incertain (Codde).

B. — LISTE DES ICONOCLASTES EXÉCUTÉS A GAND ET DANS LES ENVIRONS (1).

1. Andries, Jean, fils de Corneille, tisserand de coutil, décapité au quartier de St-Pierre le 27 août 1569. Meurt catholique.

Gachard, 328; Vivere, 262; Martyrologe, I, n° 151; De Jonghe, I, 146.

2. Andries, Pierre, savonnier, ayant demeuré au Vieux-Bourg, et plus tard à côté de l'église St-Nicolas; arrêté le 29 août 1566, au saut du lit; transféré au Château des Espagnols, puis le 10 septembre au Château des Comtes, enfin au Châtelet en septembre 1567. Accusé d'avoir, à son retour d'Angleterre, participé à l'iconoclastie à l'église St-Nicolas. Pendu place Ste-Pharaïlde le 30 mars 1568. Meurt catholique.

Memorieboek, II, 360; Gachard, 328; Vivere, 214-215; Campene, 25, 75, 118; Kempenare, 46-47; Vaernewyck, I, 207, 209, 223, 233, III, 39, 304-305, 312; Martyrologe, I, n° 104; De Jonghe, I, 115.

3. Baete, Josse, charpentier, iconoclaste; décapité place Ste-Pharaïlde, le 10 avril 1568. Meurt catholique.

Gachard, 328; Campene, 123; Kempenare, 48; Vaernewyck, IV, 18-20; Martyrologe, I, n° 118; De Jonghe, I, 118.

4. Blanckaert, Jacques, chaudronnier, de Somerghem. Condamné en octobre 1566, pendu par le bailli de St-Pierre, le 16 mai 1567, hors la porte de St-Bavon. Meurt calviniste.

Vivere, 243; Memorieboek, II, 351; Campene, 61; Kempenare, 29; Vaernewyck, II, 212-214; Martyrologe, I, n° 94; De Jonghe, I, 80, qui y fait une regrettable répétition.

5. Boessins ou Bousens, Arnout ou Arthur, chirurgien-barbier, puis archer ou hallebardier du grand bailli de Gand, participa à l'iconoclastie, capitaine d'une des quatre compagnies bourgeoises, levées à Gand à fin août 1566, devint bailli et pensionnaire de Deinze, où il persécuta vivement les protestants; épousa Anne Willier, fille d'un avocat au Conseil de

(1) On ne trouvera pas dans cette liste les quatre anabaptistes de la déclaration du duc d'Albe, p. 84 : Jean Parijs, Henri Maesscap, Pierre Van Cleven et Laurent Pieters; de plus, il nous a été impossible d'identifier les anonymes exécutés, soit avec Cause, soit avec Houtekien, de la p. 84.

Flandre. C'est lui qui démolit le temple gueux le 9 avril 1567. Boessins fut accusé par Martens ou Schee, au moment du supplice de ces derniers (11 décembre 1567), d'avoir été le chef des iconoclastes à S[t]-Pierre. Ayant saisi et conduit à Bruxelles Pierre le Cocq, écuyer et sire de Wulverghem, celui-ci l'accusa également d'avoir été le chef des iconoclastes à Gand. Arrêté, il fut traduit devant le Conseil des Troubles (9 février 1569) et exécuté à Gand le 11 août de la même année, malgré les efforts de son beau-frère, le prêtre Williers. Boessins paraît innocent du méfait qu'on lui imputait : il n'avait fait qu'exécuter les ordres du bailli de Gand. Meurt catholique.

Memorieboek, II, 341, 347, 348, 371 ; Campene, 21, 57, 208, 210, 217, 233, 238; Kempenare, 13, 22, 26, 27, 45, 65, 66, 68, 73, 75; Vaernewyck, I, 105-106, 220, 226; II, 169, 172, 176, 195, 207 ; III, 145-146 223, 292; IV, 246-247, 252-253; Martyrologe, I, n° 150; De Jonghe, I, 34, 75, 78, 103-104, 114, 136, 137, 139, 141, 145, 146, 195.

6. Bonevyct ou Bonnanuict, Judith, citée devant le Conseil des Troubles en février 1568, exécutée soit pour gueuserie, soit pour iconoclastie.

Memorieboek, II, 359 ; Gachard, 328; *Mémoires anonymés des Pays-Bas*, I, 54 n.

7. (1) Christoffels, iconoclaste à S[t]-Pierre, pendu par le bailli de S[t]-Pierre, chaussée d'Anvers, hors la porte de S[t]-Bavon, le 16 mai 1567. Meurt calviniste.

Vivere, 243 ; Memorieboek, II, 351 ; Campene, 61 ; Kempenare, 29 ; Vaernewyck, II, 212-214 ; Martyrologe, I, n° 95 ; De Jonghe, I, 80.

8. Claeys, Jean, fils de Gilles, procureur des vinders de la seigneurie de S[t]-Bavon, iconoclaste qui avait brisé des verrières à S[t]-Jacques, arrêté à Basele, emprisonné à Waasmunster, décapité le 23 septembre 1567. Nous ne savons s'il se convertit.

Memorieboek, II, 354; De Potter, *Gent*, VII, 16; Vaernewyck, II, 275, III, 74 ; Martyrologe, I, n° 98.

9. Coninck van Audenaerden, Willem dit De, iconoclaste, décapité place S[t]-Pharaïlde, 29 novembre 1568. Meurt catholique.

Vivere, 260; Campene, 197; Kempenare, 63; Martyrologe, I, n° 129; De Jonghe, I, 133.

---

(1) Pour Catseleur, voyez De Wulfjaghere.

Faut-il l'identifier avec Conynck (Guillaume De), cité devant le Conseil des Troubles en février 1568?

Voyez Memorieboek, II, 358; Vaernewyck, II, 7, 198.

10. Cools, Gislebert, fils de Jean, maître-plombier, d'une très grande aisance, demeurant dans la Schepenhuisstraatje, frère de Martin Cools, d'abord carme, puis ministre calviniste. Il prit une part très active à l'iconoclastie, découvrit aux autres sectaires les cachettes qu'il avait construit pour les différents couvents qui l'avaient jadis employé, mais se chargea surtout de faire le guet durant le bris des images. Il se tenait comme un des capitaines de la bande. D'après Van Vaernewyck, il aurait déjà eu, quelque temps avant l'émeute, un avertissement de la part du grand-bailli de mieux se conduire. Arrêté le 29 août 1566, puis transféré au Nouveau Château, il fut pendu au Marché du Vendredi le 7 septembre 1566, à l'âge de 36 ans. Mourut catholique.

Memorieboek, II, 341-342; Gachard, 327; Campene, 24; Kempenare, 14; Vivere, 215, 218; Cannaert, 437-438; Vaernewyck, I, 109, 160-161, 207, 223, 226-229, 310; II, 11; Martyrologe, I, nº 83; De Jonghe, I, 37-39, 54.

11. Cooman, Jean, jardinier-maraîcher et apprenti-maçon, habile à arranger des jardins au moyen de figurines qu'il moulait en terre et peignait, demeurant rue Notre-Dame St-Pierre, iconoclaste, pendu avec Cools et Ryckaert, au Marché du Vendredi le 7 septembre 1566, à l'âge de 40 ans. Il avait été le serviteur du frère de Marcus Van Vaernewyck, qui l'estimait comme un brave homme. Mourut catholique.

Vaernewyck, I, 227; Martyrologe, nº 84, et mêmes sources que le précédent.

12. Coorne, Gilles, teinturier en écarlate, un artiste dans son métier, possédant une belle fortune acquise à Gand dans le commerce depuis les 12 ans qu'il y résidait, demeurait au Marché au Fil, derrière le Marché du Vendredi; il n'était pas natif de Gand.

Un des capitaines des hommes d'armes qui gardaient les prêches en juillet-août 1566; cité pour ce fait devant le magistrat, à qui il promet de ne plus se rendre aux prédications; prend part à l'iconoclastie comme un des chefs; arrêté le 29 août 1566, transféré le 10 septembre du Château des

Espagnols au Château des Comtes, et après une détention d'un an et demi, il fut exécuté par pendaison à la place Ste-Pharaïlde, le 30 mars 1568, à l'âge d'environ 40 ans; il laissait femme et enfants, et sa maison fut confisquée. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 341, 360. Gachard, 327; Campene, 25, 118-119; Kempenare, 46-47; Vivere, 214; Verslag van 't Magistraat, 104-105; Vaernewyck, I, 29, 35-36, 207, 223, 233; II 246, 250-251; III, 40, 269, 302, 307 308, 312, 313; IV, 24, 217; Martyrologe, I, n° 107; De Jonghe, I, 115.

13. Crispyn, Jacques, dit Schoenlap, ancien savetier, qui se donnait pour uroscope ou licencié en médecine, demeurait non loin de Gilles Coorne, derrière le Marché du Vendredi, iconoclaste, arrêté le 31 août 1566, partagea le sort de Coorne et fut pendu place Ste-Pharaïlde, le 31 mars 1568, à l'âge d'environ 65 ans. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 360; Gachard, 328; Campene, 118-119, 135; Kempenare, 46-47; Vivere, 215, Vaernewyck, III, 302, 308-309, 312; IV, 24, 66; Martyrologe, I, n° 108; De Jonghe, I 38, 115.

14. Derkinderen, Antoine, menuisier, demeurant dans la rue des Vanniers, près de la rue Magelein, iconoclaste, décapité place Ste-Pharaïlde, le 10 avril 1568, à l'âge de 25 à 30 ans, après vingt mois d'emprisonnement. Meurt catholique.

Gachard, 327 ; Campene, 123; Kempenare, 48; Vaernewyck, IV, 18-20; Martyrologe, I, n° 117; De Jonghe, I, 118.

15. Ghusseme, Georges De, brouettier, demeurant au Sluizeken, iconoclaste, arrêté le 29 août 1566, pendu le 7 mai 1567; il avait de 40 à 44 ans. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 350; Gachard, 328; Campene, 59; Kempenare, 27; Vivere, 215, 242; Vaernewyck, I, 207, 223, 233; II, 200-203; Martyrologe, I, n° 88, De Jonghe, I, 77.

16. Grave, Liévin De, maçon, calviniste, avait fait baptiser son enfant au temple gueux; probablement iconoclaste, arrêté le 25 mars 1568, décapité à la place Ste-Pharaïlde le 24 janvier 1569. Meurt catholique.

Gachard, 328; Campene, 208-209; Vivere, 260-261; Vaernewyck, III, 297; Martyrologe, I, n° 140; De Jonghe, I, 135

17. Hauweghem, Gilles van, dit Mandeken, vannier, célibataire; iconoclaste, arrêté le 29 août 1566, pendu au Marché du Vendredi le 7 mai 1567; comme jadis l'hôtel de

Madame van den Hesch, dont il avait la garde, avait été incendié, on l'avait accusé d'en être la cause. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 350; Gachard, 327; Campene, 59; Kempenare, 27; Vivere, 215. 242; Vaernewyck, I, 215; II, 200-203; Martyrologe, n° 90; De Jonghe, I, 77.

18. Inghelbynck ou Inghelbin, Liévin, quincailler, tenant boutique de quincaillerie fine; à l'enseigne du Cabasset d'Or, marché au Poisson, proche la Galère. Il s'était rendu en armes aux prêches calvinistes et fut probablement iconoclaste. Il s'enfuit lors de sa citation devant le Conseil des Troubles, et prit le chemin de la West-Flandre, dans l'intention de gagner l'Angleterre. Sa femme, durant sa fuite, tomba de la charette où elle était montée et se rompit le cou. Reconnu à Furnes, il y fut arrêté en septembre 1568, et fut exécuté dans cette ville le 16 janvier 1569. Nous ne savons s'il s'est converti.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 328; Vivere, 260; Vaernewyck, III, 273, IV, 256-258.

19. Laute ou Lautens, Jean, un vieillard, tisserand de coutil, ancien hallebardier du sous-bailli. En juillet 1566, au prêche de Gentbrugge, il faisait partie de la garde pour protéger les auditeurs calvinistes et maintint par la bride le cheval du sous-bailli Corneille Croes; de plus, comme diacre, il convoquait aux prêches; certainement mêlé à l'iconoclastie. Aprés s'être caché tout un temps, il fut arrêté au Marché du Vendredi le 19 septembre 1567, et brûlé le 24 janvier 1569 à la place Ste-Pharaïlde, aprés une longue détention. Il figure par deux fois parmi les membres du consistoire.

On a essayé de l'identifier, à tort nous semble-t-il, avec l'auteur du *Jardin des Armoiries* et l'éditeur des *Mémoires d'Olivier de La Marche* (Gand, Gérard van Salerson, 1566 et 1567).

Gachard, 328; Campene, 209; Kempenare, 65; Vivere, 260-261; Vaernewyck, I, 5, III, 42; Verslag, 43, 155; Martyrologe, I, n° 139, II, n° 449; Adr. Van Haemstede, Historie der Martelaren (Amsterdam, 1671), 416 v°; et édition nouvelle, 854-855; Crespin, Martyrs, f° 686 r°; De Jonghe, I, 93, 135; Ph. Blommaert, De Nederduitsche schrijvers van Gent, 106-108.

20. Martens, Triestram, peaussier, iconoclaste, accusé d'avoir fait le guet, muni d'une hallebarde devant les cloîtres

mis au pillage, dans l'espoir d'obtenir un large butin (?); pendu au Marché aux Grains, le 11 décembre 1567, après 15 à 16 mois de détention. Meurt catholique.

Memorieboek, II. 355 ; Gachard, 325 ; Campene, 91 ; Kempenare, 38 ; Vaernewyck, III. 143-145, 152; Martyrologe, I, n° 100; De Jonghe, I, 103, attribue à Martens les paroles que Vaernewyck attribue à Schee.

21. (1) Moeykens ou Moenkin, Antoine, dit Vrijdere, un pauvre tricoteur de bas de laine, avait habité au Kouter. Iconoclaste, il avait détruit à coups de haches un tableau du Jugement Dernier à l'église St-Nicolas; décapité devant le Château des Comtes le 25 mai 1568, à l'âge de 36 ans. Meurt catholique.

Gachard, 327 ; Campene, 136-137; Kempenare. 52; Vivere, 258; Vaernewyck, IV, 94-98; Martyrologe, I, n° 122; De Jonghe, I, 122.

22. Onghena, maître Jean, ancien maître d'école, rhétoricien, « fou » de la chambre de rhétorique Maria-ter-Eere à St-Jacques de Gand, maître de récréation de la confrérie des archers de St-Sébastien. Chanteur populaire et mimologue doué d'une bonne voix, il égayait les banquets de la noblesse et des confréries. Frondeur de l'Eglise, il se risquait quelquefois dans ses refrains à ridiculiser les religieux. Le 16 novembre 1564, le magistrat lui défendit de composer aucune chanson ou de réciter aucune chanson d'autrui, de nature à provoquer du scandale. Malgré, cela, il rima une satire, dans laquelle il mariait plaisamment religieux et nonnettes, et l'inquisiteur Titelmans avec le cochon de la Biloke ; emprisonné, il fut condamné pour hérésie par Titelmans, mais grâcié à la prière de quelques gentilhommes, qui se délectaient à ses facéties.

Son frère Liévin, calviniste farouche, lui persuada qu'il avait reçu des lettres de grands seigneurs pour organiser les prêches et diriger l'iconoclastie, et qu'il n'avait rien à craindre de ce chef; aussi voit-on Jean avec Liévin comme chefs des premières prédications en juillet 1566, soit aux portes de Gand ou de Deinze; le 1er août, il osa faire une démarche

(1) Voyez pour Gilles De Meyere, curé de Vinderhaute, les Martyrs protestants néerlandais, I, 104; II, 90.

avec son frère près le président du Conseil de Flandre en faveur de certains sectaires; le 22 août, les deux frères dirigent le bris des images, et donnent des ordres aux hallebardiers chargés de faire le guet devant les églises qu'on dévaste. Le 23, Jean alla saccager avec sa bande le couvent de Tronchiennes, où il exhiba une fausse commisssion, puis rentra à Gand. Mais il s'enfuit à Anvers, chez le Gantois Paul van Hulze, dès les premières arrestations d'iconoclastes, de sorte que les magistrats ne le trouvèrent pas dans sa maison près de la Turrepoorte. C'est en vain cependant que les échevins gantois réclamèrent son extradition du Margrave d'Anvers: il ne leur fut pas répondu.

Après l'entrée de la duchesse de Parme à Anvers, Onghena, qui n'avait pas craint de se montrer, déguisé en mâtelot, jusqu'auprès du buffet de la gouvernante, y fut reconnu par les serviteurs du premier échevin Jean Damman de Gand. Arrêté le 24 mai 1567, il composa en prison un refrain dont Vaernewyck a publié le texte; c'est lui aussiqui nous a conservé le souvenir d'un rêve rhétorical composé par Onghena, plein de moquerie contre les ecclésiastiques.

Enfin, après une année de détention à Anvers, il fut transféré à Gand le 31 juillet 1568 et pendu le 2 août suivant au Marché aux Grains, après avoir renié le Calvinisme. Son dernier refrain, dirigé contre les gueux, avait comme *stokregel* un bon mot du prédicateur Jean van der Haeghen. Jean Onghena, qui avait beaucoup d'enfants, dont un fils qu'il aurait voulu placer à Anvers, laissa une veuve qui lui survécut d'une trentaine d'années; le 24 septembre 1587, elle fut flagellée à Gand et bannie des pays du roi d'Espagne pour avoir porté et rapporté des lettres de Hollande et de Zélande. Jean Onghena mourut catholique.

Memorieboek, II, 365; Gachard, 328; Campene, 12, 62, 161-162; Kempenare, 12, 29, 44, 56, 57; Vivere, 258, 383; Verslag van 't Magistraet, 41, 145, 147; Vaernewyck, I, 29-30, 35-36, 43-44, 108-109, 221; II, 223-224, 254, 270-271; III, 143, 281; IV, 190, 195-197; Chronicon Trunchiniense, 651, 654; Martyrologe, I, n° 125; De Jonghe, I, 81, 127, 215; Blommaert, De Nederduitsche schrijvers van Gent, 108-109; P. Bergmans, Biographie Nationale, XVI, 178-181.

23. Oostende, Willem Van, dit Oolick Willeken, tisserand de lin ou faiseur de balai, iconoclaste, habitant au quartier

de S[t]-Pierre, arrêté probablement par Gérard Ryn, le 30 août 1566, pendu à un arbre, chaussée d'Anvers, le 16 mai 1567. C'est lui sans doute le beau jouvenceau qui jouait si bien du clavecin, au dire de Vaernewyck, et qui démolit la croix dans l'église des Frères Mineurs. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 351; Campene, 61; Kempenare, 29; Vivere, 215, 243; Vaernewyck, II, 212, 214; Martyrologes, I, n° 92; De Jonghe, I, 80.

24. Pluvier ou Pleuvier, Jean ou Gabriel, de Pecq, iconoclaste, pendu le 14 mars 1572, dit la Bibliotheca Belgica; c'est plutôt avant novembre 1568.

Ici, p. 84; Gachard, 328; Martyrologes, n° 171.

25. Putte, Guillaume Uyten ou Van den, fils de Guillaume, briquetier à Peteghem, sans doute originaire de Commines, un des chefs des iconoclastes à Gand, puis briseur d'images, de tableaux et de verrières au couvent de S[te]-Marguerite à Deinze, pendu au Marché aux Grains, le 11 décembre 1567. Mourut probablement catholique.

Memorieboek, II, 355; Gachard, 327; Campene, 91; Kempenare, 38; Vaernewyck, III, 143-145; Martyrologe, n° 99; De Jonge, I, 103.

26. Quickelberghe, Eloy van, un jeune graveur habile à ciseler les armes et les pierres précieuses et à les mettre en couleur; il était sans doute de sang bâtard et il ne faut pas le confondre, dit Vaernewyck, avec le sculpteur Lucas van Quickelberghe; il habitait S[t]-Pierre, et fut arrêté comme iconoclaste par le bailli Gérard Rym; après une longue détention, il fut pendu hors de la porte de Courtrai le 12 mai 1568. Meurt calviniste.

Gachard, 328; Campene, 133; Kempenare, 51; Vaernewyck, IV, 69; Martyrologe, n° 120; De Jonghe, I, 122.

27. Raticquiel, Oste, fils de Pierre, iconoclaste, pendu le 14 mars 1572. Martyrologe, n° 170.

28. Riviere, Jean van der, peintre, fils de Georges, demeurant à l'enseigne des Trois petits Seaux, rue Neuve, au coin de la rue d'Or par où l'on va au *Pas*, où il tenait un magasin d'épicerie; il avait artistiquement orné de la légende de la Pentecôte, les dossiers des trois chaises de pierre des curés de S[t]-Jacques. Cité devant le duc d'Albe en février 1568, il fut arrêté à Gand le 25 mars 1568, accusé d'avoir brisé ces trois chaises en haine du curé Doens

qui l'avait mal payé, et d'avoir cassé les images au grand autel de St-Bavon Il fut décapité place Ste-Pharailde, le 24 janvier 1569. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Campene, 209; Vivere, 260-261; Vaernewyck, I. 148, III, 296-297; De Potter, Gent, VII, 185-186, Martyrologes, I, 141; De Jonghe, I, 135.

29. (1) Rooze, Jean De, de Lille, couvreur en tuiles, demeurant rue Basse; il avait jadis été accusé de meurtre. Arrêté le 31 août 1566 pour iconoclastie, il gémit longtemps dans les prisons, et après une détention d'un an et demi, fut pendu le 30 mars 1568, place Ste-Pharaïlde. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 360; Gachard, 328; Campene, 25, 118; Kempenare, 46-47; Vivere, 215; Vaernewyck, III, 305, 312; IV, 24; Martyrologes, n° 105; De Jonghe, I, 115.

30. Rudsemelis, Guillaume, né à Audenarde, ancien directeur d'école, procureur près les échevins de la Keure et près le conseil de Flandre, habitait rue Haut-Port, vis-à-vis du Marché au Beurre. Dès le début, il s'était mêlé de gueuserie; on l'accusa d'avoir fabriqué pour les iconoclastes une lettre qui leur donnait commission (Vaernewyck, III, 39), ou plutôt un faux ordre écrit au nom et revêtu de la signature et sceau du Comte d'Egmont, signature qu'il aurait imitée et sceau qu'il aurait arraché à un autre acte (Haræus, p. 266-267). Arrêté au saut du lit le 29 août 1566, il fut emprisonné au Château des Espagnols; le 10 septembre, transféré au Château des Comtes, où il resta jusqu'au 17 septembre 1567; le 29 mars, il ne sortit du Châtelet que pour être pendu le lendemain 30 mars 1568, place Ste-Pharaïlde.

Il était de grande aisance, gagnant environ 100 livres de gros l'an. Son fils Jean, prédicateur, fut brûlé à Bruxelles le 22 mars 1568, à l'âge de 24 ans. Meurt catholique.

Memorieboek, II, 341, 360; Gachard, 327; Campene, 25, 118; Kempenare, 14, 46-47; Vivere, 214; F. Van der Haer, *De initiis tumultuum Belgicorum*, 266-267; Vaernewyck, I, 207, 223, 233; II, 250-251; III, 38-39, 183, 269, 303-304, 312; IV, 24, 217; Martyrologes, I, n° 103; De Jonghe, I, 22, 115.

---

(1) Nous omettons ici le sacramentaire Michel De Ro, natif d'Ursel, arrêté à Bailleul, jugé à Gand et brûlé en cette ville le 8 mai 1571; voyez Martyrologes protestants néerlandais, I, 122, II, 96.

31. Ryckaert, Denis, de Lille, couvreur en tuiles, débitant d'eau de vie et demeurant dans la ruelle derrière l'Hôtel de Ville; il connaissait trois ou quatre langues. Iconoclaste, arrêté le 29 août 1566 et pendu au Marché du Vendredi, le 7 septembre 1566, à l'âge d'environ 50 ans. Meurt catholique.

Memorieboek, II, 341-342; Gachard, 327; Campene, 24; Kempenare, 24; Vivere, 215; Cannaert, 437-438; Vaernewyck, I, 226; Martyrologe, I, n° 85; De Jonghe, I, 37-39.

32. Schee, Bertram, voiturier, demeurant au Fossé des Corroyeurs. Iconoclaste, avait fait le guet avec une hallebarde devant les églises durant le sac et aida à renverser le crucifix devant le Tempelhuis; arrêté le 31 août 1566, pendu le 11 décembre 1567, laissant une veuve avec 5 ou 6 enfants. C'est lui ou T. Martens, qui accusèrent Artus Boussins de complicité avant de mourir. Meurt catholique.

Memorieboek, II, 355; Campene, 91; Kempenare, 38: Vivere, 215; Vaernewyck, III, 143-145; Martyrologe, I, n° 102; De Jonghe, I, 103, rapporte à N. Martins, ce que Vaernewyck attribue à Schee.

33. (1) Tritsenaere, Hans ou Gilles, dit De Doncker, charpentier, demeurant rue du Bélier. Iconoclaste, il avait démoli la tour des Dominicains. Il semble avoir gardé la prison durant 20 mois, puis fut torturé le 6 avril 1568, et décapité place Ste-Pharaïlde, le 10 avril 1568. Son frère Liévin de Tritsenaere, dit Donckers, fut banni. Meurt catholique.

Gachard, 328; Campene, 123; Kempenare, 48; Vivere, 258; Vaernewyck, IV, 18-21; Martyrologe, I, n° 116; De Jonghe, I, 118.

34. Vane, André ou Liévin Van de, faiseur de balai ou tisserand de lin, iconoclaste de St-Pierre, arrêté le 30 août 1566 par la bailli de St-Pierre, puis après 7 mois de détention, pendu chaussée d'Anvers, hors la porte St-Bavon, à un arbre, le 15 mai 1567. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 351; Campene, 61; Kempenare, 29; Vivere, 215, 243; Vaernewyck, II, 213-214; Martyrologe, I, n° 93; De Jonghe, I, 80.

35. Veytens, Jean, tisserand de coutil, iconoclaste, décapité au quartier de St-Pierre, le 27 août 1569. Meurt hérétique.

Vivere, 262; Martyrologe, n° 152; De Jonghe, I, 146.

---

(1) Nous avons joint Liévin De Smet, bien que décapité à Gand, à la liste de ses amis du Consistoire exécutés à Bruxelles.

36. Vroede, Jacques De, ouvrier maçon de S[t]-Pierre, iconoclaste; sans doute l'ancien rhétoricien Barbariste, devenu ensuite membre de Maria-ter-Eere, qui avait promis son appui à Liévin Onghena avant le bris des images; pendu le 12 mai 1568, hors de la porte de Courtrai. Meurt calviniste.

Gachard, 328; Campene, 133; Kempenare, 51; Vaernewyck, III, 284, IV, 69; Martyrologe, I, n° 119; De Jonghe, I, 122.

37. Westhuuse, Georges Van, ou Van Wyckhuse, serrurier-forgeron, demeurant au Vieux-Bourg. Iconoclaste, arrêté le 29 août 1566 et enfermé au Château des Espagnols, transféré le 10 septembre au Château des Comtes, pendu au Marché du Vendredi le 7 mai 1567, à l'âge d'environ 50 ans; il ne jouissait pas d'une bonne réputation. Meurt calviniste.

Memorieboek, II, 350; Gachard, 328; Campene, 59; Kempenare, 27; Vivere, 215, 242; Vaernewyck, I, 207, 233; II, 200-204; Martyrologe, I, n° 89; De Jonghe, I, 77.

38. Wulfjaghere, Jean Catseleur, dit ordinairement de, messager de ou sur Anvers. Wulfjaghere est probablement un sobriquet. Iconoclaste, arrêté le 29 août 1566, pendu place S[te]-Pharaïlde le 30 mars 1568. Meurt hérétique.

Memorieboek, II, 360; Campene, 119; Kempenare, 47; Vivere, 215; Vaernewyck, III, 40, 302, 309, 312; IV, 24; Martyrologe, n° 109; De Jonghe, I, 115.

39. Zuttere, Arend De, dit Arend in den Bessem, faiseur de balais à S[t]-Pierre, iconoclaste. Arrêté le 30 août 1566, pendu à un arbre par le bailli de S[t]-Pierre, chaussée d'Anvers, le 16 mai 1567. Meurt hérétique.

Memorieboek, II, 351; Gachard, 328, dit *Martin* De Zutter, mais celui-ci fut simplement banni; Campene, 61; Kempenare, 29; Vivere, 215, 243; Vaernewyck, II, 213-214; Martyrologe, n° 91; De Jonghe, I, 80.

Reste un certain nombre d'iconoclastes anonymes :

40. Un Wallon, natif d'Estaires, et probablement boutonnier logeant à S[t]-Pierre; iconoclaste, accusé d'avoir fait venir un prédicateur calviniste de Dieppe, de s'être montré avec un mousquet sur l'épaule en menaçant les catholiques;

arrêté le 30 août 1566, pendu au Marché aux Grains, le 11 décembre 1566, âgé d'environ 40 ans.

Memorieboek, II, 355; Gachard, 327; Campene, 91; Kempenare, 38; Vivere, 215; Vaernewyck, III, 143-145; Martyrologe, I, nº 101; De Jonghe, I, 103.

41-42. Deux iconoclastes furent pendus le 3 mars 1569 hors de la Porte de l'Empereur.

De Jonghe, I, 136, sans doute d'après la partie inédite de Jan Van den Vivere; Martyrologe, I, nº 143-144.

43. Un iconoclaste exécuté, peut-être brûlé le 3 octobre 1569, par le bailli de St-Pierre.

C'est probablement Gérard van Bylande ou de Bylandere (Vaernewyck, III, 282-285; Memorieboek, II, 357; Gachard, 325), un des principaux iconoclastes. C'était un Hollandais, très habile vannier, tenant boutique près de la Steenpoorte, membre de la société de rhétorique De Bomlooze Mande; il avait promis foi et alliance à Liévin Onghena au temps des prêches et se donna comme un des chefs des iconoclastes; il fut un des briseurs à la chappelle des Foulons, au Petit Béguinage, à l'hospice de St-Georges, à Ste-Claire à Gendbrugge, enfin au Rijke Gasthuis d'où il rapporta au bailli un coffre plein d'argent. Le lendemain, il dirigea le bris des images au Nouveau-Bois et à Melle. Dès le début des poursuites, il s'esquiva, mais fut activement recherché et cité devant le Conseil des Troubles. Il se risqua à revenir à Gand sous un déguisement. Arrêté le 8 mars 1568, comme il voulait s'enfuir, par le bailli Gérard Rym de St-Pierre, il resta de longs mois en prison.

Son fils, Gérard van Bylande, de Jonghe, fut brûlé le 19 ou plutôt le 14 septembre 1569, comme voleur de grand chemin (Memorieboek, II, 371; Campene, 234). Comme Van Campene dit que le fils du Beeldbreker, dont il ignore le nom, fut brûlé quelques jours avant l'exécution du père, et que le Memorieboek nomme ce fils Gérard van Bylande, le jeune, nous croyons que notre hypothèse est fondée.

Memorieboek, II, 371; Campene, 235; Kempenare, 74; Martyrologe, I, nº 155; De Jonghe, I, 150.

44. Un iconoclaste décapité place Ste-Pharaïlde, le 7 mars 1570.

De Jonghe, I, 153, sans doute d'après la partie inédite de Jan Van den Vivere; Martyrologe, I, nº 160.

45. Un vieillard exécuté à cause des troubles calvinistes, le 30 septembre 1568.

Vaernewyck, IV, 254; manque dans le Martyrologe.

46. Un vieillard iconoclaste pendu à la porte de la Muide, le 30 août 1571.

Campene, 349; Kempenare, 95; De Jonghe, I, 178; Martyrologe, I, n° 169.

C. — LISTE CHRONOLOGIQUE DES EXÉCUTIONS D'ICONOCLASTES GANTOIS.

[7 septembre 1566]. Le plombier Ghyselbrecht Cools, le jardinier Jean Cooman, le couvreur de tuiles Denys Ryckaert.

[7 mai 1567]. Le brouettier Georges De Gusseme, le serruries Georges Van Westhuuse, le vannier Gilles Van Hauweghem.

[16 mai 1567]. Le faiseur de balais Arend De Zuttere, les tisserands de lin, Willem van Oostende, André van de Vare et Christoffels, et le chaudronnier Jacques Blanckaert, de Somerghem.

[23 septembre 1567]. Jean Claeys, procureur des vinders à St-Bavon.

[11 décembre 1567]. Le briquetier Willem Uuten Putte, de Peteghem; le peaussier T. Martins; le charretier Bertram Schee, et un Wallon natif d'Estaires, sans doute un boutonnier.

[30 mars 1568]. Le procureur près des échevins Guillaume Rudsemelis, le savonnier Pierre Andries, le couvreur de tuiles Jean De Rooze, le riche marchand de drap Liévin De Smet, le riche teinturier en écarlate Gilles Coorne, le savetier-uroscope Jacques Crispyn et le messager Jean Catseleur, dit de Wulfjaghere.

[10 avril 1568]. Le charpentier Gilles De Tritsenare, le menuisier Antoine Der Kinderen, le charpentier Josse Baete, l'ouvrier-maçon Jacques De Vroe, le graveur Eloy van Quickelberghe.

[25 mai 1568]. Le tricoteur Antoine Moeykens.

[2 août 1568]. Le maître d'école et rhétoricien Jean Onghena.

[30 septembre 1568]. Un vieilard éxécuté à cause des troubles calvinistes (Vaernewyck, IV, 254).

[Avant 27 novembre 1568]. Gabriel ou Jehan Pleuvier, de Pecq.

[29 novembre 1568]. L'ancien échevin Barthélémy Van de Putte, épicier ou droguiste (?); Guillaume, surnommé De Coninc van Audenaerde.

[24 janvier 1569]. Le tisserand de coutil, Jean Laute; le maçon Liévin de Grave; le peintre Jean Van der Rivieren.

[3 mars 1569]. Deux iconoclastes anonymes.

[11 août 1569]. Le chirurgien-barbier Arnout Boessins, capitaine de la garde bourgeoise.

[27 août 1569]. Les tisserands de coutil Jean Andries et Jean Veytens.

[3 octobre 1569]. Un iconoclaste, probablement Gérard Van Bylande.

[7 mars 1570]. Un iconoclaste.

[30 août 1571]. Un vieilard iconoclaste.

[14 mars 1572]. Oste Raticquiel.

D. — LISTE DES ICONOCLASTES ARRÊTÉS ET NON-EXÉCUTÉS

(LIBÉRÉS, FLAGELLÉS, BANNIS OU CONDAMNÉS AUX GALÈRES).

1-4. Le 3 décembre 1566, trois hommes et une femme iconoclastes furent libérés, mais condamnés à se rendre en chemise à l'église avec une torche, puis à demander pardon au magistrat, et à promettre de ne plus recommencer. Campene, 45-46.

5-7. Le 9 mai 1567, on sortit trois des iconoclastes arrêtés de la prison pour les mener vers midi à l'Hôtel de ville; ils étaient joyeux d'apprendre qu'on ne les exécuterait pas pour leur méfait. Venus devant le magistrat, l'un d'entre eux, un Hollandais, l'apprenti d'un charpentier demeurant au pont St-Michel, fut exilé pendant 50 ans hors du pays de Flandre;

les deux autres furent bannis dans la ville pour 6 ans, l'un nommé Corneille, messager de Tournai, l'autre, le fils de Jean de Pruet, forgeron demeurant rue Basse. Ce dernier s'excusait, en disant qu'il n'avait fait que tenir la corde, quand son pére, actuellement fugitif, fit tomber le crucifix du haut du jubé à l'église St-Jacques. Le messager de Tournai fut condamné en outre à faire exécuter à ses frais une nouvelle image en dédommagement de celle qu'il avait brisée.

Vaernewyck, II, 206-207; Vivere, 242-243.

8-13. Le lendemain, 10 mai, vers 10 heures, avant que l'on proclamât les nouveaux échevins, furent libérés et délivrés 6 briseurs : Martin van der Moten, Antoine van Luevene, Philips Tyncke, le plombier Jacques Seys, Pierre Viervoet et encore un autre, arrêtés depuis le 31 août 1566; ils eurent comme seule peine leur longue détention et la grande crainte qu'ils avaient éprouvée durant si longtemps; c'étaient de pauvres diables, qui furent, selon que leurs misérables moyens le leur permettaient, tout le temps nourris par leurs femmes, de sorte qu'ils ne furent condamnés qu'aux frais de leur prison, charge déjà assez lourde pour eux.

Vaernewyck, II, 208-209.

14. Le 4 septembre 1567, Vincent Salomon, dit Zeecxkin, débitant de boissons hors de la porte de l'Empereur, détenu depuis le 25 juillet par le prévôt de St-Pierre, put sortir de prison. Pourtant il était accusé d'avoir aidé à briser l'image de la Vierge et celle de l'Empereur à la porte de l'Empereur, ou du moins d'avoir prêté des échelles pour le faire, ce qu'il niait. Le bruit courait même qu'il avait aidé à briser et à vider les troncs dans les églises. Les échevins de St-Pierre ne le condamnèrent qu'à la flagellation publique et à l'obligation de ne pas quitter la seigneurie sans permission durant trois ans; de plus, il devait à certaines dates fixées se rendre à messe et à communion à St-Pierre. Revenant de là vers la fin de février, ce vaurien lâcha à ce propos quelques paroles incongrues, qui lui valurent de nouvelles difficultés, dont il se tira à force d'argent.

Vaernewyck, II, 321; III, 17, 260; Memorieboek, II, 353.

15-20. Le 20 décembre 1567, on lâcha six iconoclastes ou

du moins réputés tels, dont un jeune homme et une grosse femme, nommée Madeleine, furent fouettés publiquement, exposés sur un chariot devant l'Hôtel de ville et attachés l'un et l'autre à un poteau surmonté d'une petite potence. On prétendit que certains de ces iconoclastes étaient bannis ; en tout cas, ils avaient souffert seize mois d'emprisonnement. Vaernewyck, III, 181.

21-26. Le 13 avril 1568, six hommes qu'on avait arrêtés à cause de l'iconoclastie, furent relâchés; l'un d'entr'eux habitait la rue Magelein.

Vaernewyck, IV, 22 ; Campene, 135.

27-31. Le 5 et le 6 juillet 1568, les échevins de la Keure délivrèrent plusieurs iconoclastes, alors que pourtant pour le même motif d'autres avaient subi la peine capitale.

Campene, p. 151.

Supposons un minimum de 5 iconoclastes libérés.

31-33. Le 14 août 1568, un iconoclaste s'en tira à Saint-Pierre par une flagellation, un certain Van Sevecote. Deux autres sortirent de prison par une sentence pareille.

L'un, Balten met de slomme beenen, sans doute Balthasar Van den Dale (Gachard, 325), conducteur des charrettes à chaux, avait aidé à abattre à l'église S[t]-Nicolas, l'image de Notre Dame en couches; l'autre, un menuisier Lievin De Tritsenare, dit De Donckere, avait pris part à l'iconoclastie. Ils furent tous deux exposés sur un chariot devant l'Hôtel de ville, attachés à une potence et flagellés ; leurs biens furent confisqués et il leur fut interdit de quitter la ville durant un certain terme.

Vaernewyck, I, 205-206 ; Vivere, 258 ; De Jonghe, I, 127.

34. Le 5 février 1569, un homme fut condamné aux galères à perpétuité, parce qu'il avait brisé des images et monté la garde en armes quand on faisait les premiers prêches. De Jonghe, I, 136.

Parmi les anonymes, relâchés moyennant quelque peine, devaient se trouver : Daniel De Brabandere, arrêté le 2 septembre 1566 (Vivere, 216); les Van den Huybeers, deux cordonniers, arrêtés le 31 août 1566 (Vivere, 215); un certain Gilles, tisserand de lin habitant près de la *Naelde*

et arrêté le 2 septembre 1566 (Vivere, 216), et Jacques Provoost, arrêté le 31 août 1566. Vivere, 215.

Nous ne croyons pas devoir ranger parmi les Iconoclastes, Jean Van den Bossche, corroyeur, Jean Martens, marchand de vieux habits de la rue Basse, Jean Van Wanzeele, Josse Meyeraert, boucher et cabaretier derrière le Marché du Vendredi, et un pauvre tanneur Ywein Petrins, arrêtés le 8 septembre, mais délivrés depuis le 24 septembre 1567, tous chargés d'une trop vague accusation.

Vaernewyck, IV, 22, 61; Campene, 72-73.

E. — LISTE DES GANTOIS EXÉCUTÉS A BRUXELLES COMME MEMBRES DU CONSISTOIRE CALVINISTE[1].

1. Abeele, Abraham Van den, vieillard d'une certaine aisance, habitant le Sablon, près de la rue St-Liévin. Arrêté à Bruxelles le 20 février 1568, décapité dans cette ville probablement le 3 avril 1568, par ordre du Conseil des Troubles.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Vaernewyck, IV, 14; De Jonghe, I, 112, 117.

2. Brugghen, Jean Van der, grand marchand de bois, habitant au coin de la rue du Soleil, en face des Frères Mineurs, dans une maison à pignon en bois, orné de têtes de cerfs; décapité le 24 avril 1568, à l'âge d'environ 50 ans.

Memorieboek, II, 359; Vaernewyck, IV, 14, 38; De Jonghe, I, 112, 117.

3. Brune, Jacques ou Jean De, probablement cordier, demeurant au Sablon; pendu le 2 ou le 3 avril 1568; on l'appelait aussi De Wilde.

Vaernewyck, IV, 3, 14; Memorieboek, II, 359; De Jonghe, I, 112, 117.

4. Bucq, Frederic De, orfèvre, demeurant à l'enseigne du

(1) Nous n'avons pas craint de ranger dans cette liste de consistoriants B. Van de Putte et L. De Smet, bien qu'exécutés à Gand.

Groote Wulf, au Marché du Vendredi, près du Marché au Lin; décapité à Vilvorde probablement en janvier 1569.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Van Campene, p. 101, 151; Van Vaernewyck, III, 259; IV, 14; De Jonghe, I, 112, 117.

5. Commelin, Jean, très grand marchand de blé ou grainier, Wallon natif de Douai, habitant la rue de Bruges, receveur général du Consistoire; il avait un revenu de 7 à 800 livres par an, dont 700 florins de rente sur la ville de Gand et sur la Flandre; son fils fut arrêté avec lui. Décapité à Bruxelles, le 5 ou le 6 avril 1568. Son fils aurait partagé le même sort?

Memorieboek, II, 358; Vivere. 218; Vaernewyck, III, 183, 258; IV, 13, 15; Campene, 109, 122; Kempenare, 42-46, 56-57, 121; De Jonghe, I, 112-118, 215.

6. Dhamere, Adrien, relieur, jeune homme du plat pays, fut, avec Maître Jean Van Campene, un des secrétaires des gueux, demeurait rue Magelein chez Baudouin Kerrebroeck; il inscrivit cinq ou six noms de gueux dans un registre, à la prière de Me Pierre De Rycke, lors de la réunion au Kouter, à St-Sébastien, le 16 octobre 1566. Décapité à Bruxelles, le 6 avril 1568.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Campene, 96, 101, 122; Kempenare, 40-48; Vaernewyck, IV, 14; De Jonghe, I, 112, 118.

7. Dhase, Jacques, le jeune, marchand de vieux habits et tailleur. Exécuté à Bruxelles, après novembre 1568.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 328; Vaernewyck, III, 259; IV, 14; De Jonghe, I, 112, 117.

8. Dierkens, Martin, fils de prêtre, vivant de ses rentes dans une belle et riche maison à la Poterne (rue d'Assaut). C'est chez lui que se réunirent les Calvinistes le 8 et 9 octobre 1566 pour élire les dispensiers, diacres et sous-diacres; nommé diacre ou aumônier des gueux, cité avec les membres du Consistoire devant le magistrat de Gand en mai 1567. Arrêté à Bruxelles le 20 février et décapité le 3 ou 5 avril 1568, à l'âge d'environ 50 ans; procédurier et plaideur de chicanes, il était mal vu de beaucoup de personnes.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 328; Van Campene, 107; Verslag van 't Magistraat, 70; Vaernewyck, II, 7, 159, 198; III, 258; IV, 2-3, 15, 280; De Jonghe, I, 48, 49, 112, 117.

9. Hueriblock, François, riche patricien, ayant un revenu de 200 livres de gros l'an, avait épousé une riche veuve

d'Alost nommée Van de Losschaerts; sa belle-fille avait épousé Pierre De Rycke, procureur et chef du consistoire. En 1556 et 1561, il avait été échevin de la Keuve. Il fut un des aumôniers des Calvinistes, leur fournit du bois pour la construction de leur temple à la porte de Bruges, vit ses biens féodaux confisqués à Zwijnaerde en décembre 1567, et après une courte fuite revint à Gand. Arrêté à Bruxelles le 20 février 1568 et conduit devant le Duc d'Albe, il eut l'espoir d'acheter sa libération à prix d'argent; mais malgré les supplications de son neveu, chanoine de S[t]-Donatien à Bruges, du curé de Gendbrugge, du fameux dominicain Jean Van der Haeghen, et des deux curés de St-Nicolas (qui affirmèrent que durant l'iconoclastie il avait sauvé divers ornements dans leur église), il n'obtint que des répits. A fin juin 1568, il fut conduit à Vilvorde, où il devint malade; il y fut éxécuté en janvier 1569. C'était un homme doux et aimable, mais léger en paroles.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Verslag, p. 69; Vivere, 218, 220, 232; Van Campene, 38, 101, 109, 122, 151, 210; Kempenare, 137, 188; Vaernewyck, I, 305; II, 8: III. 137, 182-183, 258, 292; IV, 13-16, 38, 41, 56, 82, 140, 210; De Jonghe, I, 112, 118, 134.

10. Putte, Barthélémy Van den, apothicaire ou épicier, demeurant rue de Bruges, au coin de la rue d'Abraham, à l'enseigne du Rosier. Il fut membre du consistoire calviniste, et on ne relève pas contre lui l'accusation d'iconoclastie. Il avait été échevin des Parchons durant les années 1540, 1542 et 1546, et était un cousin éloigné de M. van Vaernewyck. Il avait favorisé les prêches, fourni du bois de construction pour l'érection du temple protestant et exercé les fonctions de diacre. Cité en févrièr 1568 devant le duc d'Albe, il fut libéré sous caution; mais repris à Gand le 25 mars, il fut décapité à la place S[te]-Pharaïlde, le 29 novembre 1569. Nous n'hésitons pas à le ranger dans cette liste, bien qu'il n'ait pas été exécuté à Bruxelles.

Memorieboek, II, 206, 220, 241, 357; Gachard, 327; Campene, 196; Kempenare, 62-63; Vivere, 260; Vaernewyck, III, 301; De Jonghe, I, 133.

11. Rutsemelis, Pierre, fils du procureur Guillaume exécuté le 30 mars 1568, et frère de Jean, prédicateur

calviniste, brûlé à Bruxelles le 22 mai 1568. Cité devant le Conseil des Troubles en février 1568, fut exécuté à Bruxelles, probablement en décembre suivant.

Memorieboek, II, 358, Gachard, 328; Vaernewyck, III, 277

12. Smet, Liévin De, marchand de drap, de grande fortune, habitant au Samson, ancienne maison des orfèvres, rue Haut-Port. Un des chefs du calvinisme gantois; il contribua pour une somme de 25 livres de gros à la construction du temple en novembre 1566, s'enfuit fin mars ou avril 1567, fut cité en mai 1567 devant le magistrat, se risqua à revenir à Gand le 25 juillet, et fut arrêté à l'Hôtel de ville, comme il voulait se rendre devant les échevins. Le 30 août 1567, après interrogatoire du magistrat, il fut consigné chez lui moyennant une caution de 1000 carolus d'or, quoique ses biens fussent confisqués. Le 25 mars 1568, on le conduisit de sa maison au Châtelet, pour le mener pendre à la place Ste-Pharaïlde, le 30 mars suivant; il avait bien 70 ans et était célibataire. Il était accusé d'avoir amené divers prédicateurs en ville, d'avoir assisté à la réunion de Wondelghem à la campagne de Thierri Jooris, en vue de lever des troupes et autres faits semblables.

Memorieboek, II, 352, 360; Gachard, 328; Campene, 115, 119; Kempenare, 46-47; Vaernewyck, II, 7, 199, 325, 327, 333; III. 297, 305, 312; IV, 24-26; Martyrologe, I, nº 106; De Jonghe, I, 115.

13. Steene, Nicolas Van den, libraire à la Place Ste-Pharaïlde, à côté de l'imprimerie de son père Jean, aurait fourni aux Calvinistes de Valenciennes des livres prohibés; sa femme qui se conduisait fort mal avec les Espagnols, traitait son mari d'hérétique. Il était un membre notoire du Consistoire. Arrêté à Bruxelles le 20 février, il y fut décapité le 3 avril. Le 28 juillet, ses livres furent vendus.

Mémorieboek, II, 359; Gachard, 328; Van Campene. 101, 109, 122; Vaernewyck, IV, 3, 14-15; De Jonghe, I. 112, 117.

14. Straeten, Pierre Van der, dit Tap in den Mondt, tonnelier habitant le Calanderberg, à l'enseigne de l'Ange. Fort gaillard et bien planté, d'environ quarante ans, c'était un méchant tenancier de bordel, un mauvais drôle dont le passé était abominable. Arrêté à Bruxelles le 20 février 1568, pendu le 3 avril 1568. Memorieboek, II, 359; Gachard, 328; Vaernewyck, IV, 3, 14; De Jonghe, 112, 117.

15. Vettere, Maître Jean De, cité devant le Conseil des Troubles en février 1568, exécuté après novembre 1568.

Memorieboek, II, 361; Vaernewyck, III, 275.

16. Vlieghere, Mathieu ou Jacques De, un des fils du fourreur-pelletier Lievin de Vlieghere, habitant rue Neuve St-Jacques, près l'ancien Marché au Bétail. Exécuté à Bruxelles probablement le 5 avril. Memorieboek, II, 358; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 258-259; IV, 14, 99.

17. Weytins, Jacques, marchand, arrêté à Bruxelles, transféré à Vilvorde à fin juin 1568, et probablement décapité dans cette ville en janvier 1569.

Memorieboek, II, 357; Van Campene, 151; Kempenare. 42-44; Vaernewyck, IV, 14.

18. Zadelare, Nicolas De, apothicaire, demeurant au marché au Poisson, au coin de la rue Haut-Port, possédant un revenu de 200 livres de gros l'an, riche et à la tête d'un commerce florissant; il avait onze enfants et au moment de son arrestation sa femme était enceinte; aumônier des Calvinistes, il aurait fourni des pierres pour l'érection du temple; arrêté à Bruxelles le 20 février, décapité le 6 avril 1568. Ses biens furent confisqués et sa maison louée.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 328; Verslag, 58, 70; Campene, 96, 101, 122; Kempenare, 28, 40-48, 56; Vaernewyck, II, 8, 21, 159, 230; III, 258; IV, 13-15, 186-187, 217; De Jonghe, I, 112, 118.

19. Zoetins, Pierre, inconnu. Arrêté à Bruxelles le 20 février, exécuté après novembre 1568.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 328; Vaernewyck, IV, 14; De Jonghe, I, 112-117.

On peut ranger parmi les Gantois exécutés à Bruxelles :

20. Triest, Philippe, de Gand. Il était fils d'Adriaan Triest, demeurant au Sablon. Il semble avoir adhéré au Compromis des Nobles, partit en 1568 avec Brederode, fut pris en Frise et livré au duc d'Albe. Jugé par le Conseil des Troubles, il fut décapité à Bruxelles le 1er juin 1568. Il mourut calviniste.

Van Vaernewyck, II, 224; Campene, 142; Jean De Pottre, Dagboek, 29; De Jonghe, I 123; Gachard, Liste des exécutés, Bulllet, Comm. roy. d'Histoire, 3e s., VIII, 328; Te Water, 9; Henne, Histoire de Bruxelles, I, 416; Te Water, Eedverbond der Edelen, I, 256, II, 339-340.

Voici d'après une note de l'auteur des *Mémoires anonymes sur les Troubles des Pays-Bas* (1565-1580) [1], les noms des Gantois cités devant le duc d'Albe et arrêtés à Bruxelles le 27 février 1568 : François Hueriblocq, Frederic De Buck, Jehan Commelyn, Judith Bonnenuyct, Jacop Weytens, Adrien Dhaemere, David de Schumere, Niclaes Van den Steene, Abraham Van den Abeele, Mattheus De Vlieghere, Jacop Dhaese, Maerten Dierkens, Jehan Van den Brugghe, Niclaes de Zaedelare, Pieter Soetins, Pieter Van der Strate, Jacop De Brune, Weijnant Borreken.

Le P. De Jonghe, ou plutôt son remanieur Roothaese [2], ajoute Liévin Van Canengys, mais omet Weynant Borrekin et Judith Bonnenuyct.

Marc van Vaernewyck (IV, 14) au lieu de Jacop De Brune, dit Jean De Brune, alias De Wilde, et n'ayant pas su lire le nom de Judith Bonnenuict, écrit Inge Conut.

Nous ne sommes pas parvenu à identifier avec un des exécutés prénommés le chaussetier de la place Ste-Pharaïlde qui avait jeté au vent les reliques de Ste-Pharaïlde (Vaernewyck, IV, 38, 83), pas plus que le tisserand de galon du Marché au Fil, le mari de Paesschyne Gilliaerts (ibid., IV, 38). Seraient-ce Jean Cause et Corneille Houtekien, de la liste de la page 84?

Coup de Filet du 3 mars 1568 [3]. On sait que le Duc d'Albe donna l'ordre d'arrêter en ce jour sur tous les points des Pays-Bas une masse de suspects.

A Gand, durant la nuit, les soldats espagnols du maître de camp Alonzo de Ulloa, assistés des sergeants des échevins, arrêtèrent environ 35 iconoclastes, dit Van Campene, 106 (= Kempenare, 44); 20 furent pris durant la nuit même

(1) Publiés par J.-B. Blaes (Bruxelles, Société de l'Histoire de Belgique, 1859), t. I, p. 51-55. Cf. Gachard, *Notice sur le Conseil des Troubles*, p. 62; Jan De Pottre, *Dagboek*, p. 28; Van Campene, p. 101, 122.

(2) *Gendsche Geschiedenissen* (Gent, 1780), t. I, p. 112.

(3) Gachard, *Notice sur le Conseil des Troubles*, Bulletins de l'Académie, XVI², p. 61.

et environ 15 au matin. Ils furent enfermés dans la prison de la ville avant six heures au matin.

De Jonghe, I, 113, qui suit sans doute la partie inédite de Van den Vivere, parle seulement de 20 arrestations, tant iconoclastes que calvinistes.

Van Vaernewyck, III, 270-271, fait mention de l'arrestation de 19 hommes, la plupart soupçonnés d'iconoclastie et autres violences. Il cite comme ayant été arrêté le premier, Jean Bake, vieillard habitant à l'Etuve, quai du Bas-Escaut; puis on s'empara d'un individu au débarcadère près du Pont-Neuf, d'un autre rue Neuve St-Jacques, à côté de l'hôtel de Messire Van Assche, d'un individu chez un tonnelier au Marché au Lin, de deux ou trois frères rue du Bélier, et d'un individu rue Terre-Neuve, presque tous pauvres gens. Nous ne savons ce qu'il advint de ces détenus.

F. — LISTE DES BANNIS ET FUGITIFS POUR CAUSE DE CALVINISME OU D'ICONOCLASTIE.

Les iconoclastes sont marqués d'un astérisque.

1. Abeele, Gérard Van den, banni. Gachard, 325.

2. Alaert, Adrien, cité en février devant le Conseil des Troubles, banni.
Memorieboek, II, 358; Gachard, 324; Vaernewyck, III, 273.

3 *Bal ou Balde, Pierre, maçon. Iconoclaste, demeurant dans la ruelle de l'Hotel de ville, vis-à-vis de Denis Ryckaert; réclamé le 30 août 1566, au margrave d'Anvers, par le magistrat de Gand; cité devant le Conseil des Troubles avec un Gheeraard Balde; fugitif, banni avec sa femme.
Gachard, 327; Verslag van 't Magistraat, 41, 146. 147, 148; Brief recueil, 305; Justification du magistrat, 35; Vaernewyck, III, 277.

4. Bauters, Pierre, retordeur, gendre d'Abraham Rossaert, demeurant rue de l'Escaut, au Monde d'or, membre du consistoire calviniste, cité en février 1568 devant le Conseil des Troubles, banni. Memorieboek, II, 358; Gachard, 327; Verslag van 't Magistraet, 58; Vaernewyck, III, 272.

5. Beke, Maître Georges Van der, mercier, rue S[t]-Georges, banni. Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 274.

6. Beke, Gilles ou Guillame Van der, brasseur, au Saumon, au Quai de la Grue, échevin en 1549, diacre ou aumônier des Calvinistes, s'enfuit de Bruxelles en apprenant l'arrestation des 17 gantois (20 février 1568) cités devant le Conseil des Troubles; banni.

Memorieboek, II, 250, 357; Gachard, 325; Vaernewyck, II, 8; III, 259, 276.

7. Bellemakere, Pierre De, échevin de la Keure en 1547 et 1550, diacre ou aumônier des Calvinistes, vivant de ses rentes derrière le Marché du Vendredi, fugitif, banni.

Memorieboek, II, 247, 256, 357; Gachard 327; Vivere, 218; Vaernewyck, II, 8, 159; III, 276; De Jonghe, I. 54.

8. Beque, Christophe De la, avocat près du Conseil de Flandre, de parents très riches et de fort bonne condition, natif de Douai; arrêté et enfermé dès le 22 juillet 1566 pour cause de Calvinisme, réclamé le 1[er] août par le prédicateur Herman Moded au président du Conseil, relâché au début d'août; en novembre, membre du consistoire pour la construction du temple protestant; cité en mai 1567, devant le Conseil de Flandre, et condamné par contumace le 15 juillet à 50 ans de bannissement hors de Flandre. Sa femme fut également bannie. Ses beaux-frères étaient Liévin Van Heurne, receveur à la Turrepoort, et François Van der Haeghen, secrétaire criminel des échevins de la Keure. Christophe De la Beque revint à Gand en 1577, fut un des signataires de l'Union d'Utrecht au nom de Gand (4 février 1579) et échevin de la Keure en 1581.

Gachard, 325; Campene, 67; Kempenare, 26, 31; Verslag van 't Magistraet, 58; Vaernewyck, I, 32, 41; II, 7, 197, 308-309; De Jonghe, I, 40, 43; II, 113.

9. Berghe, Gautier Van den, cité en février 1568 devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325.

10. Beveren, Frederic Van, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 274.

11. Biest, Vincent Van der, petit tailleur bossu, voisin de Vaernewyck, rue neuve St-Jacques, cité devant le Conseil des Troubles, fugitif, banni avec sa femme; ses biens furent vendus à fin juin 1568. Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 278; IV, 143.

12. Biestman, Guillaume, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 273.

13. Bil ou Byl, Josse De, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 273.

14. *Bleckere, Adrien De, iconoclaste, aumônier des calvinistes, s'enfuit en Angleterre, puis revient à Gand, chez sa mère, une veuve, demeurant dans une maison de Vaernewyck sise au-delà du Pont-Neuf, meurt de crainte en mars-avril 1568; durant sa maladie, beaucoup de gens de bien, également calvinistes, vinrent le visiter. Vaernewyck, IV, 54.

15. Bogaerde, Baudouin Van den, calviniste, cité devant le duc d'Albe, sans doute pour répondre de son fils qui suit, arrêté le 25 mars 1568.

Memorieboek, II, 359; Campene, 101, 115.

16. Bogaerde, Grégoire Van den, fils de Baudouin, marchand de drap de soie dans la rue Longue Monnaie; échevin des parchons en 1565, fréquente de bonne heure les prédications et fut mandé devant les échevins pour ce fait. Ayant comparu devant le magistrat, comme celui-ci l'exhortait à ne plus se rendre aux prêches, il s'y refusa obstinément et prétendit que la religion y était mieux expliquée que chez les catholiques; que si le fait de se rendre aux prêches était contraire à la Concession Caroline, qu'il ne se considérait pas liée par celle-ci, puisqu'il n'était plus échevin, et que d'ailleurs il ne savait pas si celle-ci durerait encore bien longtemps; et il persista dans son opinion. Il fut membre du comité calviniste pour la construction du temple, fut cité le 5 mai 1567 devant les Echevins, ajourné devant le duc d'Albe en février 1568, fugitif et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 325; Campene, 108; Verslag van 't Magistraet, 104-106; Vaernewyck, I, 47; II, 198; III, 276.

17. Bogaert, Guillaume, jeune homme très intelligent, tisserand de galons (smalwever), ayant un bon négoce et vivant dans une bonne aisance, demeurant rue Basse; un des membres les plus éloquents et les mieux doués de la Société de rhétorique du Nom de Jésus met de Balsembloeme, au dire de Luc d'Heere et de Vaernewyck; demeurait rue Basse, à côté de Jean Pyls. Il fut cité devant le duc d'Albe en février 1568; fugitif, il dut laisser vendre son riche mobilier et sa maison en juillet 1568 Banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 325; Campene, p. 161; Vaernewyck, III, 273; IV, 156, 188.

18. Borrekin ou Burrekens, Weynoot ou Weynant; Verrekin d'après Vaernewyck. Cité devant le Conseil des Troubles, arrêté à Bruxelles le 20 février 1568, banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, I, 55, note; Vaernewyck, IV, 14.

19. Brakelman, Liévin, riche célibataire, habitant une très belle maison à la Passe; échevin de la Keure en 1564, marchand de grains en gros, très fortuné, ancien membre de la fabrique d'église de St-Bavon, calviniste, aumônier du consistoire, receveur des contributions volontaires pour la construction du temple; fugitif à l'arrivée du Duc d'Albe, retourne à Gand vers décembre 1567. Cité devant le Conseil des Troubles en février 1568, selon les uns il n'osa pas comparaître, selon d'autres, il se présenta, ce qui est peu probable, accompagné d'un abbé et d'un avocat éminent. Dans tous les cas, à partir de juin 1568, il se tenait caché; il fut banni et ses biens furent confisqués et vendus le 26 octobre 1568. On l'accusait d'avoir donné 20 livres de gros pour l'érection du temple, et d'avoir donné 20 florins aux pauvres, à condition de ne plus fréquenter d'autres sermons que ceux des calvinistes.

Memorieboek, II, 327; Gachard, 326; Campene, 38, 143, 191; Kempenare, 18, 53, 61; Verslag van t'Magistraet, 70; Vaernewyck, I, 96, 304; II, 8, 21, 159; III, 183, 292; IV, 56-57, 280; De Jonghe, I, 54, 261.

20. Brune, Arend De, croque-mort, calviniste.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 324; Vaernewyck, 274.

21. Brune, Jacques De, calviniste, banni; peut être le même que Jacques Van den Burne du Memorieboek.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 326.

22. Bucq, Henri De, orfèvre (sans doute le frère du diacre Frédéric De Bucq, décapité à Bruxelles), habitant derrière la Cour de Heule sur la Lys; cité devant le Duc d'Albe, il se rendit fugitif; le 23 septembre 1567, il osa revenir à Gand dans le dessein de reprendre chez lui des livres de rente appartenant à Pierre De Rycke, chef du consistoire et fugitif comme lui; mais surpris par l'Espagnol qui gardait sa maison, il eut toute la peine du monde à se sauver par derrière, par le Fossé des Corroyeurs, non sans avoir reçu une grave blessure. Banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 57, 275.

23. Buus, Liévin, calviniste, sacristain du temple. Cité devant le Conseil des troubles; banni avec sa femme, qui fut citée le 19 novembre 1568 devant le Conseil de Malines. Lui-même fut ajourné à nouveau, le 4 juillet 1569.

Memorieboek, 357 ; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 276; Campene, 195 ; Kempenare, 62 ; De Jonghe, I, 144.

24. Buusbier, François, calviniste. Cité devant le Conseil des Troubles; banni.

Memorieboek, II, 357 ; Gachard, 325 ; Vaernewyck, III, 277.

25. Caes, Caym ou Cham, Jean, vitrier; calviniste, cité devant le Conseil des Troubles; banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 274.

26 Campene, Maître Jean Van, jeune avocat, de riche famille, dont le père, marchand de drap de soie, habitait au Paternosterkin, au coin du Marché aux Grains: frére de Corneille et Philippe Van Campene, dits à tort De Kempenare, chroniqueurs. Dans sa jeunesse, il avait étudié à Louvain, visité Paris et Poitiers, habité Bruxelles; il devint clerc du prince d'Aremberg, clerc principal du chancelier de Brabant, enfin praticien à Gand. Il devint secrétaire du Consistoire calviniste à Gand, fut cité pour le 10 février 1568 devant le Conseil des Troubles et prit la fuite; son frére se renditde vant le duc d'Albe pour obtenir un délai, mais ce fut en vain; Jean fut banni et ses biens confisqués (9 septembre 1568); on confisqua même la part de l'héritage

qui devait lui revenir quelque temps après, lors du décès de sa mère. A l'époque calviniste, Jean Van Campene revint à Gand; le 28 juin 1578, il devint secrétaire du Comité des XVIII et fut un des triumvirs qui siégèrent en lieu et place de la Cour spirituelle abrogée. Un des principaux conseillers de Hembyze avec Dathenus, il songea à quitter Gand lors de l'exil du tribun, et voyant le progrès des Malcontents et de Farnèse, il partit pour Leyde avec toute sa famille en mai 1580; il est probable qu'il resta définitivement fixé en Hollande. Voyez sur lui et sa famille, l'Introduction de Fr. De Potter à son *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene*, p. xvj-xvij.

Memorieboek, 359; Gachard, 326; Campene, 96, 101, 102, 109, 122, 214; Kempenare, 40, 42, 45, 60, 67, 200, 201, 202, 206, 215, 236, 256, 356; Vaernewyck, III, 278.

27. Canengys, Hendrik Van Canengies ou Van, calviniste, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 276.

28. Canengys, Liévin Van Canengies ou Van, calviniste, cité devant le Conseil des Troubles, arrêté à Bruxelles le 20 février 1568, banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 326; De Jonghe, I, 112.

29. Cheys ou Seys, Christophe, hôte, demeurant rue de l'Incendie, fils d'Ydier, tenancier de bordel, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 278.

30. Cheys ou Seys, Josse, échevin en 1539, marchand de tissu de lin, d'une grande aisance, faisant le commerce avec l'Angleterre; calviniste, cité devant le Conseil des Troubles, prit la fuite; ses biens furent confisqués et vendus en octobre 1568; sa maison au débarcadère, près du Pont-Neuf, fut louée par la ville. Il revint en 1578 et devint échevin en 1579.

Memorieboek, II, 143, 146, 358; Gachard, 326; Campene, 191; Kempenare, 42, 61; Vaernewyck, II, 205; IV, 22, 280; De Jonghe, I, 43, II, 180.

31. Claeissone, Lucas, jeune aveugle, très instruit, fils de très honnêtes gens; cité devant le Conseil des Troubles, et banni. Il revint à Gand en 1578, et y tint une école

humaniste; il fut nommé lecteur de langue grecque par le magistrat en 1580. Claeissone mourut à Middelbourg, le 10 décembre 1584.

Memorieboek, II, 358, Gachard, 326; Vaernewyck, III, 274 Kempenare, 269; Te Water, 139; De Jonghe, II, 221.

32. Clercq, François De, receveur de la ville en 1550, échevin en 1552, membre du comité calviniste pour la construction du temple gueux en novembre 1566; nous ne savons rien de plus sur lui.

Memorieboek, II, 256, 260; Vaernewyck, II, 8.

33. Codde, Josse, fils de Josse, échevin des parchons en 1535 et 1538, calviniste, membre du comité pour l'érection du temple protestant, échevin de la Keure en janvier 1578, député au prince d'Orange en décembre 1578.

Memorieboek, II, 101, 122; III, 38; Vaernewyck, II, 8; Kempenaere, 188; De Jonghe, II, 87.

34. Coene, Daniel, homme très habile et très actif, gendre de Mathieu De Bleckere, dont le fils Adrien De Bleckere mourut calviniste; protestant, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 277.

35. Colfve, Liévin, banni par le Conseil des Troubles.

Gachard, 327.

36. Colput, Siger, cité devant le Conseil des Troubles.

Memorieboek, II, 359.

37. Commelin, Veuve Jean, bannie par le Conseil des Troubles après l'éxécution de son mari.

Gachard, 326; cf. Vaernewyck, III, 183-185; IV, 13-15.

38. Coninck, Jean De, procureur-aspirant auprès du Conseil de Flandre, membre du comité calviniste pour l'érection du temple, cité en mai 1567 devant le Conseil de Flandre, banni par contumace le 15 juillet 1567.

Memorieboek, II, 352; Gachard, 326; Vaernewyck, II, 7, 197, 308; III, 276.

39. Coninck, Guillaume De, membre du comité calviniste pour l'érection du temple, cité en février 1567 devant le magistrat de Gand, ajourné en mai 1567 devant les échevins, fugitif et banni.

Memorieboek, II, 350, 358; Gachard, 326; Verslag van 't Magistraet, 58, 70; Vaernewyck, II, 7, 198.

40. Coucke, Jean, membre du comité calviniste pour l'érection du temple, comparut avec le consistoire le 9 décembre 1566 devant le magistrat, ajourné le 5 mai 1567 devant les échevins, fugitif et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Verslag, 58; Vaernewyck, II, 7, 199.

41. Croock, Michel De, calviniste comme son frère Jean, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 274.

42. Cruyssen, Veuve Josse Van der, receveur du haut-bailli, calviniste; après une fugue avec son ami à l'étranger, elle revint à Gand, mais trouva ses biens apprêtés pour la confiscation. Vaernewyck, III, 182.

43. Daens, Henri, calviniste, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 274.

44. Deynoot, Adrien, boucher, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 324, Vaernewyck, III, 273.

45. Deynoot, André, boucher, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 277.

46-48. Deynoot, Germain, Jean et Liévin, bouchers, cités devant le Conseil des Troubles, bannis. Mêmes sources.

49. Dhamere, Laurent, sans doute le frère d'Adrien exécuté, calviniste, cité devant le Duc d'Albe en juillet 1569.

Campene, 230; Kempenare, 72.

50. Dherde, Liévin, fils de l'ancien doyen des tisserands, décapité en 1540 par ordre de Charles-Quint; riche drapier, habitant rue Haut-Port, à l'enseigne du Griffon (ancien Fil-Tors) et possédant une belle maison rue St-Georges près du Pont du Lait Battu; c'est lui qui avait gagné le gros lot lors du tirage de la loterie de l'église Saint-Sauveur. Membre du comité calviniste pour l'érection du temple gueux, prend part à la réunion des calvinistes à Wondelghem pour lever des troupes protestantes, s'enfuit avec toute sa famille en Angleterre; il est cité devant le Conseil des Troubles et ses

biens furent confisqués. Il revint à Gand en 1578, devint doyen des tisserands l'année suivante, bailli d'Everghem, deuxième échevin des Parchons en 1581, mais il dut s'enfuir à nouveau en 1584 à l'entrée de Farnèse à Gand.

Memorieboek, II, 357; III, 54, 61, 67; Gachard, 326; Kempenare, 236, 271, 284, 285, 296, 356; Vivere, 320; Vaernewyck, II, 8, 205; III, 276; IV, 188, 198, 216; De Jonghe, II, 104, 141, 164, 179-180, 234, 256, 262, 318.

51. D'hooghe, Gilles, dit Van de Watere, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 277.

52. Dhooghe, Olivier, demeurant à l'Étoile du Nord à la Muide, fort toqué; cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 275.

53. Diericxzone, Jean, avocat; calviniste, il alla comme membre du consistoire auprès du magistrat le 16 septembre 1566, se rendit comme tel, auprès d'Egmont, le 5 octobre suivant à Audenarde et le 5 janvier 1567 à Gand; cité le 3 février devant les échevins, prend la fuite. De Jonghe, I, 48, écrit à tort Jean Hendricx.

Verslag van 't Magistraet, 70; Vaernewyck, II, 78; De Jonghe, I, 43, 48, 54.

54. Evenackere, Jean Van, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 277.

55. Focquet ou Fokier, Jean, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, III, 359; Gachard, 326; Vaernewyck. III, 278.

56. Gavere, Laurent Van den, tanneur au Meerhem, cité et banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 275.

57. Gheerolf, Jean, cité et banni.

Memorieboek, II, 353; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 273.

58. *Ghoetghebuer ou Goedtghebuer, Claude (Glaudekin), jeune patricien de Gand, de vie très dissolue, qui, tout en étant marié, avait dissipé sa fortune avec des femmes de mauvaise vie et avait été emprisonné pour dettes.

Un des organisateurs des prêches hors de la porte de la Colline, se rend avec les Onghena chez le Bailli le 22 août; un des chefs de l'Iconoclastie, il dirige le bris des images à St-Pierre, et s'enfuit à fin août 1566.

En mars 1567, il semble avoir participé aux enrôlements de gueux avant le combat d'Austruweel.

Le 13 janvier 1568, il osa se présenter à Gand devant le bailli Ferdinand de la Barre et lui montra un sauf-conduit signé par le secrétaire de la Cour, Courteville. Néanmoins on l'arrêta le 16 suivant, et le 21, le drossart de Brabant vint le cueillir à Gand, malgré sa sauvegarde, pour le mener à Bruxelles. Le bruit, rapporté par Campene et Vaernewyck, courait que le Duc l'avait laissé en liberté et lui avait donné un sauf-conduit, afin de dénoncer les autres iconoclastes. Mais le 26 janvier, il parvint à s'échapper à Overmeire; seulement, quelques jours aprés, il fut pris à Bruxelles, mais relâché immédiatement. En février suivant, nous trouvons Goetghebuer comme lieutenant du drossart de Vilvorde se promenant librement à Anvers, afin d'y dénoncer les réfugiés gueux Gantois; 60 de ces calvinistes furent arrêtés; de sorte que 600 autres, pris de peur, quittèrent Anvers et s'enfuirent. A fin février 1568, à l'expiration de son sauf-conduit, il fut cité devant le Duc d'Albe; il s'enfuit en Allemagne. Derechef ajourné devant le Conseil des Troubles, le 11 juillet 1569. Le bruit courut alors qu'il avait été pendu comme traître devant l'une des portes d'Heidelberg, mais ce bruit fut controuvé. Goetghebuer erra depuis en Allemagne, fut exclu de l'amnistie générale en juin 1574, mais obtint son pardon en 1576; il retourna à Gand, où il fut arrêté comme délateur en janvier 1578. Nous ne savons ce qu'il en advint.

Cet individu joua un vrai rôle d'agent provocateur.

Memorieboek, II, 356, 358; Gachard. 325; Campene, 96-97; Kempenaere, 12, 40, 41, 42, 56, 72, 132, 188; Vivere, 256; Vaernewyck, II, 141; III, 146, 210, 223, 224-226, 237-238, 243; De Jonghe, I, 22, 108 109 115.

59. Goethals, François, brasseur à l'Ancre, hors de la Porte des Chaudronniers; calviniste, il assista à divers prêches, fut arrêté le 8 juin 1568 par le bailli de St-Pierre; sa femme fut arrêtée également. Vaernewyck, IV, 110; Campene, 143.

59bis. Goethals, Simon, le vieux, membre du consistoire calviniste, se présenta avec les protestants devant le magistrat le 9 septembre 1566.

Verslag van 't Magistraet, 155; De Jonghe, I, 40.

60. Gotthem, Jan Van, abatteur à St-Pierre, arrêté le 30 août 1566, banni. Gachard, 326; Vivere, 215.

61. Grave, Jean De, tanneur, rue St-Georges, cité devant le Conseil des Troubles; ses biens confisqués furent vendus en juillet 1568.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Vaernewyck, II, 208; III, 274; IV, 188, 198.

62. Grave, Willem De, banni par le Conseil des Troubles, prit part à la prise de La Brielle, mais fut tué après la reprise d'Audenarde en 1572.

Gachard, 325; L. Robyn, Historie der Ketterye binnen Audenarde, 159; Te Water, Hervormde kerk te Gent, 11; De Jonghe, I, 205.

63. Haghen, Maître Gérard Van der, de famille noble, habitant rue du Pont-Madou, instruit et habile; calviniste; cité et banni. Memorieboek, II, 357; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 277.

64. Haghen, Jacques Van der, seigneur de Gotthem, frère du précédent, célibataire et habitant avec lui, très éloquent; on le surnommait Kurteknie, sans doute à cause de sa courte taille; se rend le 9 septembre avec les membres du consistoire auprès du magistrat, le 10 septembre auprès du Comte d'Egmont, qu'il suit le 23 à Audenarde; se présente avec ses collègues calvinistes devant lui le 7 octobre, et devant le magistrat les 9 et 16 octobre; il fit partie du Comité pour l'érection du temple; de nouveau en rapport avec l'échevinat le 9 décembre; cité devant le magistrat le 3 février et le 5 mai 1567, puis devant le Conseil des Troubles; fugitif à Wesel et banni. Revint à Gand durant la période calviniste, fut premier échevin des Parchons en 1579, premier échevin de la Keure en 1582, bien qu'absent; revint de Wesel le 25 septembre 1582; protestant convaincu, il quitta Gand lors de la rentrée de Farnèse.

Memorieboek, II, 350, 357; III. 52, 75, 178; Gachard, 325; Vaernewyck, I, 232, 284, 298; II, 7. 197; III, 277; Campene, 26, 29, 38; Kempenaere, 231, 305, 306; Vivere, 218; Verslag van 't Magistraet, 57, 70, 155; Te Water, 11-12; De Jonghe, I, 40, 48, 54; II, 169, 299, 306, 322, 437.

65. Hauwe, Chrétien Van, calviniste, banni. Gachard, 325.

66. Hebschap, Jean, cité devant le Conseil des Troubles et banni. Serait-ce le fils de Liévin Hebscap, décapité en 1540?

Memorieboek, II, 359; Gachard, 326.

67. Hecke, Jacques Van, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 277.

68. Heere, Lucas De, ou Lucas Mijnheere († 29 août 1584), jeune et habile artiste-peintre, fils du sculpteur Jean De Heere, rhétoricien, auteur du poéme : *Den Hof en Boomgaerd der Poësien* (Gand, 1565), et de la traduction des *Psalmen Davids* d'après Marot, avait épousé une Zélandaise; il était lié avec Charles Utenhove, Pierre De Rycke, Adolphe de Bourgogne, grand-bailli, Guillaume Bogaert, M. van Vaernewyck, Pierre Datheen; calviniste, cité devant le Conseil des Troubles, se réfugie en Angleterre, est banni; ancien de l'église flamande de Londres en 1571. Il revint à Gand en 1576 et mourut en 1584. Sur la carrière de ce peintre, voyez Ph. Blommaert, Annales de la Société des Beaux-Arts de Gand, IV (1850), 249-283; Biographie Nationale, t. V, col. 152-169; A. von Würzbach, Niederländisches-Künstler-Lexikon, 1905, 7e fasc.; K. Van Mander, Le Livre des Peintres, trad. H. Hymans, t. II, p. 1.

Memorieboek, II. 358; Gachard. 326; Kempenare. 302; Vivere, 290; Vaernewyck, I. 134; III. 273; Dr A. Kuyper, Kerkeraads protocollen der Hollandsche gemeente te Londen (1569-1571), Utrecht, 1870. p. 4, 316.

69. Heindricx, Liévin, ancien échevin de la Keure en 1558, très honnête homme, fort charitable et de bonne réputation, marié et père de nombreux enfants; il tenait un riche commerce de drap de soie, rue Longue Monnaie, à l'enseigne de la Pomme de Grenade; il possédait aussi Le Paradis, même rue. Membre du comité pour l'érection du temple protestant, il fut de toutes les députations au magistrat et au Comte d'Egmont, malgré les avertissements du magistrat. Cité devant les échevins le 3 février et le 5 mai 1567, s'enfuit en Angleterre avant l'arrivée du Duc d'Albe; cité derechef en février 1568, il fut banni et ses

biens confisqués. Il revint à Gand en 1578, devint directeur des travaux de la ville et échevin de la Keure en 1580.

Memorieboek, II, 297, 350, 358; III, 61; Gachard, 326; Campene, 38, 107, 161, 162, 191; Kempenare, 18, 26. 28, 42, 44, 56, 57, 61, 121, 189, 267; Vaernewyck, I, 47; II, 7, 21-22, 45, 197, 319, 348; III, 182, 276; IV, 188, 198, 217, 280; Vivere, 218, 220, 232; Verslag van 't Magistraet, 70, 72; De Jonghe, I, 54, 68, 215, II, 234.

70. Heyman, Adam, brasseur, à l'enseigne de la Corne, rue des Champs, aumônier des gueux, cité devant le Conseil des Troubles, fugitif, revient à Gand et est arrêté le 25 mars 1568. Nous ne savons ce qu'il advint de lui.

Memorieboek, II, 358; Vaernewyck, II, 159; III, 297.

71. Hembyze, Guillaume Van, fils du fameux Jean van Hembyze, né en 1539, banni par le Conseil des Troubles; prit part à la prise d'Audenarde en 1572, s'enfuit à Ostende et se noya dans la mer.

Gachard, 325; Robyn, Ketterye te Oudenaarde, a° 1572; Vlietinck, Oud Oostende, 190; Te Water, Hervormde kerk te Gent, 11; De Jonghe, I, 205; Te Water, Eedverbond der Edelen, I, 267; Bor, l V, 208; Van Meteren, l. III, 66.

72. Hoorebeque, Pierre Van, gros marchand de grains, de grande aisance, fit baptiser son enfant au prêche en octobre 1566; membre du comité pour la construction du temple calviniste, se rendit avec le consistoire devant le magistrat le 9 décembre 1566, député au Comte d'Egmont, cité devant le magistrat le 5 mai 1567; et prévoyant le désastre de son parti, réalisa tous ses biens; s'enfuit dès avant sa citation devant le Conseil des Troubles, avec sa femme; banni.

Memorieboek, I, 350, 375; Gachard, 327; Verslag, 58; Vaernewyck, I, 304; II, 7, 197; III, 275, 279.

73. Hueriblocq, Gilles, sans doute le frère de François, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 277.

74. Huugs ou Hughe, Jean, tisserand de coutil, cité et banni. Memorieboek, II, 358; Gachard, 326.

75. Jooris, Dirk ou Thierry, riche marchand demeurant à La Cloche, place du Lion d'Or, un des membres du comité calviniste pour la construction du temple; c'est dans sa maison de campagne à Wondelghem que se tint le 16 août 1566

la réunion secrète où le ministre Herman Moded proposa une souscription de 72000 florins pour la levée d'une bande armée de 4000 protestants, et où fut débattue l'organisation d'une république calviniste. Il fut dénoncé au Maître de camp, Alonzo de Ulloa, par le dominicain Jean Van der Haeghen, le 7 mai 1568: Jooris protesta de son innocence, disant que la réunion s'était tenue à son insu. Après avoir été enfermé un petit temps à la Cour d'Olsene, il fut transféré au Châtelet, où il fut torturé le 10 juin, et derechef le 4 novembre au Château des Comtes ; il fut délivré, moyennant caution, le 6 novembre.

Campene, 108, 110, 131, 143, 194 ; Kempenare, 45, 50, 53, 61, 62 ; Verslag, 21 ; Vaernewyck, II, 8; III, 307; IV, 25, 64-65, 81, 216, 288; cf. De Jonghe, I, 89, 119, 138.

76. Keerchove, Paul Van den, alias Van den Velde, corroyeur de blanc, cité devant le Conseil des Troubles et banni avec sa femme.

Memorieboek, II, 358 ; Gachard, 327 ; Vaernewyck, III, 274.

77. Langhe, Arnould De, cité et banni. Mêmes sources.

78. Lauwereyns, Liévin, cité devant le Conseil des Troubles. Memorieboek, II, 359.

79. Leeuwe, Pierre Van, cité devant le Conseil des troubles. Memorieboek, II, 358; Vaernewyck, III, 274.

80. Leure, Jean Van der, grand marchand de grains et de vin, demeurant rue aux Draps, membre du consistoire; dès le 9 septembre, il se présente devant le magistrat avec les ministres protestants, suit le 23 le comte d'Egmont à Audenarde, membre du comité pour l'érection du temple, cité le 5 mai 1567 devant le magistrat, obtient des lettres de répit; ajourné devant le Conseil des Troubles le 3 mars 1568; fugitif, ses biens furent confisqués et il fut banni. Est-ce lui le Jean Verluere qui, revenu en 1578, dévasta l'église St-Pierre?

Memorieboek, II, 349, 351, 357 ; Gachard, 326 ; Campene, 29, 38, 107, 161; Kempenare, 26, 42, 44, 56; Vivere, 218, 272, 284, 289, 73; Vaernewyck, I, 96, 298; II, 7, 197; III, 275; IV, 188; le Verslag, van 't Magistraet, 43, 155, l'appelle Jean Van der Meere; De Jonghe, I, 54.

81. Lobberjoos, Jacques, un des deux hôtes ou clercs des

marchands-de-grains français au Quai au Blé; jouissant d'une grande aisance, il habitait au Quai au Blé et avait épousé la fille de Thomas Van der Crayen. Membre du consistoire, dès le 23 septembre, il suit avec les ministres d'Egmont à Audenarde, se présente avec les ministres devant le magistrat en octobre et décembre. Membre du comité pour l'érection du temple protestant. C'est lui qui, après la réunion secrète tenue à Wondelghem, aurait été envoyé à Anvers pour y réunir de l'argent afin de lever des troupes contre le Roi. Cité devant le magistrat le 5 mai 1567, fugitif; cité devant le Conseil des Troubles, banni; ses biens furent confisqués.

Memorieboek, II, 350, 358; Gachard, 326; Campene, 29, 38; Kempenare, 18, 42, 44; Vivere, 218; Verslag van 't Magistraet, 51, 55, 57, 173, 175; Vaernewyck, I, 96; II, 7, 198; III, 273, 280, 307; IV, 25, 187; De Jonghe, I, 54.

82. Lokefier, Michel, cité devant le Conseil des Troubles, banni avec sa femme. Memorieboek, II, 359; Gachard, 327.

83. Loo, Antoine Van, dit Porret, boucher, cité et banni.
Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 278.

84. Loo, Laurent Van, boucher, cité et banni.
Mêmes sources.

85-86. Maeyaert ou Mayaert, Jacques-Guillaume et Lucas, jeunes avocats, jouissant chacun d'un revenu de 60 livres de gros, fils du riche avocat au Conseil de Flandre, Baudouin Mayaert; tous deux fréquentèrent les prêches dès le début. C'est Guillaume qui sauva Nicaise Van der Schuere, prêchant à Stalendriesch-Wondelghem en juillet 1566, à travers sa propriété. Cités tous deux devant le Conseil des Troubles, ils s'enfuirent peu après le Carnaval de 1568; bannis. En 1578, Lucas revint à Gand où il joua un certain rôle durant le gouvernement calviniste, comme secrétaire des échevins; il fut un des signataires de l'Union d'Utrecht; exclu de l'amnistie par Farnèse, il parvint à conclure un appointement, moyennant une très forte rançon. Mais ne pouvant la payer, il fabriqua de fausses clefs et s'échappa de sa prison en mars 1586.

Memorieboek, II, 359; III, 101, 106; Gachard, 325; Campene, 3, 101, 102, 109; Kempenare, 42, 43, 45; Vivere, 373; Vaernewyck, I, 32,; III, 278, 300; De Jonghe, II, 113, 220, 452-453.

87. Martins, Jean, le vieux, riche rentier au Fossé des Corroyeurs, aumônier calviniste, membre du Comité pour l'érection du temple, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 326; Campene, 38; Kempenare, 18; Vivere, 218;Vaernewyck, II, 8; III, 275; Verslag van 't Magistraet, 58, 70.

88. Meere, Jacques Van der, banni par le Conseil des Troubles. Gachard, 326.

89. Meestere, Adrien De, marchand de vieux habits au Sablon, meurt protestant le 16 novembre 1566.

Memorieboek, II, 344; Campene, 44; Kempenare, 18; Vivere, 220.

90. *Meulene, Antoine Van der, natif d'Audenarde, un des chefs des iconoclastes, hôte de l'Ecluse, rue Haut-Port, où logeaient les prédicateurs, réclamé par le magistrat de Gand au marcgrave d'Anvers dès le 30 août, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 324; Vaernewyck, I, 215; III, 276; Verslag van 't Magistraet, 41, 145, 147; Brief Recueil, 305.

91. Meulen, Marguerite Van der, ou Van der Overmeulene, sans doute bannie et non-exécutée.

Gachard, 326 et 327.

92. *Meyere, Jacques De, probablement un ancien tailleur, participa à l'iconoclastie; cité devant le Conseil des Troubles et banni; devenu brigand, il prit le nom d'ennemi des papistes, tua plusieurs personnes, dont un Franciscain ; fut pris le 9 juillet 1576 et exécuté le 13 août suivant,

Memorieboek. II, 359; Gachard, 326; Kempenare, 158, 163 ; Vaernewyck, III, 278; De Jonghe, I, 244, 250-251.

93. Meyere, Pierre, ou De Maeyere, cabaretier, surnommé le Pauvre Diable ; cité et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 274.

94. Meyghem ou Mieghem, Jacques Van, voyageur, s'était rendu deux fois aux Indes Occidentales et avait visité Mexico, parlait l'espagnol comme le flamand. Il osa venir le 24 août avec un prédicant auprès du magistrat pour demander une église pour les calvinistes, fit observer au magistrat que ceux-ci étaient suivis d'une foule de gens qui n'étaient pas

vraiment de leur confession, mais qui cherchaient sous ce couvert à piller et voler, et proposa aux échevins de les aider à poursuivre les coupables de l'iconoclastie. Cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II 357; Gachard, 326; Vaernewyck, I, 197-198.

95. Mierbeke ou Mylbeke, Étienne Van, prêtre apostat, tint longtemps une école pour jeunes gens riches à St-Agnès. En 1555, il avait publié chez Salenson le livret : *Curt onderwijs huuter heyliger Schriften* (Gand, 1e édit., 1555; 2e édit., 1578). Cité devant l'Inquisiteur Pierre Titelman, il abjura. Seulement en 1566, il embrassa la cause calviniste et se maria. Cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek. II, 358; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 273: Kempenare, 44.

96. Miggrode, Maître Jacques Van, fils du lieutenant d'Alost, un des principaux membres du consistoire, cité devant le Conseil des Troubles, banni. Fut-il le père ou le frère de Jean Van Miggrode, le réformateur de la Zélande?

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 274; Verslag van 't Magistraet, 43, 57, 155; J. Renier, De verdiensten van Joannes Van Miggrode (Middelburg, 1827); Van der Aa, VIII, 265.

97. Mil, Marc De, riche marchand de toile, très fortuné, ancien fabricant de pots d'étain, demeurant derrière le Marché du Vendredi. Membre du comité pour l'érection du temple calviniste, aumônier, cité devant le magistrat le 5 et 9 novembre 1566, et le 3 février 1567; fut avec la députation chez d'Egmont le 7 février; fuit en Angleterre à fin avril 1567; cité devant le magistrat le 5 mai 1567, il fut banni et ses biens confisqués; ses enfants obtinrent des lettres de cassation du Conseil de Malines, mais la Gouvernante les annula. Cité devant le Conseil des Troubles le 10 février 1568, il fut derechef banni.

Memorieboek, II, 152, 349, 358; Gachard, 327; Campene, 38, 107; Kempenare, 18, 26, 28, 42, 44; Vivere, 218, 232; Verslag van 't Magistraet, 55, 58, 69, 73; Vaernewyck, II, 7, 99, 197, 319; III, 276; IV, 217; De Jonghe, I, 54, 68.

98-99. Moenens, Silvestre et Liévin, père et fils, s'étaient mêlés de gueuserie. Le père, chirurgien de la ville, avait été consigné chez lui, moyennant une forte somme, en septem-

bre 1567. Le fils, procureur près de la Keure, demeurant rue Basse, s'était enfui à fin août à l'arrivée des Espagnols, car il avait assisté à la réunion secrète à Wondelghem, dont il avait pourtant désapprouvé les desseins; il revint à Gand pour payer la caution de son père. En mai 1568, tandis que son père s'était prudemment caché, Liévin fut cité devant le Conseil des Troubles, inculpé de fréquentations des prêches et de perception de deniers pour la construction du temple; effectivement, il se trouve sur la liste des sectaires, cités devant le magistrat le 3 février 1567. On peut inférer d'un passage de Vaernewyck (IV, 291) que Liévin Moenens rentra en grâce et conserva ses fonctions. En août 1578, nous le trouvons parmi les membres du comité calviniste et peut être fut-il échevin des parchons en août 1583.

Verslag van 't Magistraet, 70; Vaernewyck, III, 73; IV, 81-82, 137, 291; Kempenare, 206, 320.

100. *Moeraert, Martin, un des principaux iconoclastes, boucher, emprisonné par le magistrat, puis relâché. En 1578, sous le régime calviniste, il se distingua par ses violences ; en 1580, il fut créé Inquisiteur (?) calviniste pour surveiller les protestants qui passeraient à la religion catholique.

Kempenare, 258 ; Vivere, 281, 311 ; De Jonghe, II, 201.

101. Neirynck, Laurent, cité devant le Conseil des Troubles, banni. Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 273.

102. Neve, Arnould De, cité et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 324; Vaernewyck, III, 274.

103. *N(e)yt, Jean, dit *den Quaden Nyt*, demeurant hors la Porte du Pont-Madou, un des principaux iconoclastes, se distingua particulièrement à Tronchiennes ; arrêté le 31 août 1566, mort au Châtelet le 21 février 1567.

Vivere, 215, 235; De Jonghe, I, 70.

104. *Onghena, Liévin, ancien soldat, corroyeur et dresseur de chiens, qui avait guerroyé et voyagé en Prusse, en Allemagne et en France; il était marié, mais sans enfants; il demeurait près du Cloître du Groenen Briel. C'est lui qui s'occupa de l'organisation des premiers prêches autour de Gand et qui commanda les gens armés faisant le guet aux prêches. Le 1er août, il osa se rendre avec le ministre Herman

Moded auprès du président du Conseil de Flandre, pour lui demander une église afin d'y célébrer le culte protestant et pour requérir la mise en liberté de l'avocat Christophe De la Beque. Quelques jours avant l'Iconoclastie, il distribua de l'or à certaines personnes, exhiba à son frère et à d'autres rhétoriciens de fausses lettres soi-disant venant des Seigneurs de la Cour et leur fit promettre alliance et fidélité. Il semble que le procureur Guillaume Rutsemelis fabriqua pour lui une commission munie de la signature contrefaite et d'un sceau d'Egmont arraché à une lettre. Malgré les exhortations du ministre Junius, le 22 août vers midi, il rassembla ses adhérents non loin de sa maison, au Groenen Briel et les mena devant la Cour du Temple. Puis muni de son document, il osa se rendre auprès du bailli, requérant sa garde pour surveiller, disait-il, l'enlèvement pacifique des images. Onghena présida à la dévastation de la Maison des Templiers, puis à celle des églises des Augustins et des Carmes, où il essaya vainement de sauver l'orgue. A St-Pierre, l'abbé Helfaut lui présenta inutilement 1000 florins, pour qu'on ne détruisît pas son tombeau et son autel à l'église.

Le 24 août, Onghena semble être resté à Gand, tandis que Jean son frère dirigeait le pillage de l'abbaye de Tronchiennes. C'est du 23 au 29 août, qu'il eut une entrevue avec le chef du consistoire calviniste, Pierre De Rycke, à qui il dut avouer qu'il n'avait reçu aucune commission de personne. Le 29 août, le bailli vint fouiller sa maison au Groenen Briel, mais l'oiseau s'était envolé. Onghena s'était enfui à Dickelvenne où demeurait une des ses sœurs; le bailli de l'endroit pensa l'arrêter chez celle-ci le 1er septembre, mais il parvint à s'enfuir en se sauvant à la nage. Le magistrat de Gand l'avait réclamé dès le 30 août au marcgrave d'Anvers; car il avait gagné cette ville et s'y tenait chez le Gantois, Paul Van Hulze, patron du Bierhooft. Onghena se réfugia en Allemagne. Vainement cité devant le Conseil des Troubles, il fut banni. En avril 1568, bien que sa femme vivait encore à Gand, il voulut épouser à Wesel une très riche veuve; mais le magistrait fit venir devant le messager allemand, qui venait prendre des renseignements

sur son compte, la femme légitime d'Onghena. En juin 1574, il fut exclu de l'amnistie générale.

Memorieboek, II, 357 ; Gachard, 326; Campene, 12, 107; Kempenare, 12, 29, 42, 44, 56, 132; Vivere, 256; Verslag van 't Magistraet, 32-33, 41, 145, 147, 150-151; Justification, 35; Brief Recueil, 305; Haræus, De initiis tumultuum, 266-267; Vaernewyck, I, 29-30, 35, 43-44, 99-101, 105-109, 133-134, 221, 227; II, 62, 141; III, 275, 284; De Jonghe, I, 22, 103, 111, 112, 137.

105. Oosterlynck, Paul, cité devant le Conseil des Troubles, et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 278.

106. Ootgheer, Charles, menuisier à l'enseigne du Firmament, rue des Grainiers; en 1555, il avait obtenu privilége d'imprimer plusieurs écrits religieux de Gui Du Buisson. Se présenta avec Jacques Van Mieghem devant les échevins le 24 août, puis avec les autres membres du Consistoire devant le magistrat le 9 septembre 1566; membre du comité pour l'érection du temple, cité devant le magistrat le 5 mai 1567, et devant le Conseil des Troubles en février 1568; banni.

Memorieboek, II, 350, 357; Gachard, 325; Verslag, 43, 155; Vaernewyck, II, 7, 198; III, 276.

107. Overdam, Guillaume Van, cité devant le Conseil des Troubles, banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 277.

108. Pestere, Maître Renier De, fils du secrétaire des échevins de la Keure, Martin De Pestere († 27 février 1567); il avait été secrétaire des échevins des Parchons, mais fut démis pour ses opinions calvinistes; membre du comité pour l'érection du temple protestant; cité devant le magistrat le 5 mai 1567; fugitif; ajourné en février 1568 devant le Conseil des Troubles; banni, et ses biens confisqués le 30 juillet 1568. Sa femme fut citée devant le Conseil de Malines par ordre du Duc d'Albe, le 19 novembre 1568. En 1578, revenu avec Lucas Mayaert, il fit partie du Comité Calviniste des XVIII et devint échevin en août 1579. En 1584, il fut exclus de l'amnistie, arrêté et envoyé au Duc de Parme à Bruxelles; il s'en tira moyennant une forte rançon.

Memorieboek, II, 350, 357; III, 54, 106; Gachard, 327; Campene, 52, 107, 161, 195; Kempenare, 23, 26, 44, 56, 62, 189, 215, 235; Vivere, 190, 373, 378; Verslag, 58, 70; Vaernewyck, II, 7, 198; III, 275; De Jonghe, I, 43, 180; II, 381, 452.

109. Poucke, Maître Gilles Van, cité et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 325.

110. *Preut. Jacques De, pauvre forgeron, demeurant rue Basse; iconoclaste, il détruisit le grand crucifix à Saint-Jacques, en se faisant aider par son fils, qui fut consigné en ville pour six ans pour ce motif, le 9 mai 1567; recherché par le bailli dès le 29 août 1566, fugitif; cité devant le Conseil des Troubles le 10 février 1568; banni. Il semble avoir agi par vengeance contre le doyen Jean Bave, curé de Saint-Jacques, qu'il détestait.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Campene, 109; Kempenare, 27, 42, 45; Vivere, 243; Verslag van 't Magistraet, 146; Vaernewyck, I, 209; II, 207; III, 273.

111. Pyls ou Piels, Maître Jehan, procureur près du Conseil de Flandre, demeurant rue Basse; membre du comité pour l'érection du temple calviniste; paraît avec le consistoire calviniste devant le magistrat le 9 septembre et le 9 décembre 1566; cité le 3 février et le 5 mai 1567 devant les échevins, mais fugitif; cité devant le Conseil des Troubles en février 1568, et banni; ses biens confisqués furent loués puis vendus, les 23 mars et novembre 1569 et le 24 octobre 1573.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Campene, 161, 214; Kempenare, 42, 67, 121; Vivere, 232; Verslag van 't Magistraet, 43, 57, 70, 155; Vaernewyck, I, 232; II, 7, 198; III, 273, 280; IV, 188; De Jonghe, I, 40, 43, 68, 215.

112. Rediable ou Reiable, Maître Corneille Van, médecin, de la paroisse de St-Jacques, membre du comité pour l'érection du temple protestant; le 9 décembre 1566 et le 3 février 1567, il comparut avec tout le consistoire devant le magistrat; cité le 5 mai 1567 devant les échevins; ajourné devant le Conseil des Troubles; fugitif et banni.

Memorieboek, II, 349, 357; Gachard, 325; Campene, 107, 132; Kempenare, 44; Verslag, 58, 70; Vaernewyck, II, 7, 198; III, 275.

113. Riethaghen, Josse Van, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 274.

114. *Robert X...., ex-soldat au Grand Château, demeurant près de l'église St-Nicolas; un des pricipaux icono-

clastes. Recherché par le Grand Bailli dès le 29 août 1566, fugitif. Verslag, 146.

115. Race ou Amandus, tanneur, locataire de Pierre Van Pollaere, meurt calviniste et est enterré le 5 octobre 1566 au cimetière St-Jacques.

Verslag, 48 et 168; Campene, 32; Kempenare, 16; Vaernewyck, I, 270.

116. Rootaert, Adriaen, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 278.

117. Rop, Josse De, cité devant le Conseil des Troubles.

Memorieboek, II, 359.

118. Rossaert, Abraham, dit Dossaert ou Drossaert, vieillard, se présente avec le Consistoire devant le magistrat le 7 septembre 1566, membre du comité calviniste pour l'érection du temple; comparaît devant le magistrat le 9 décembre et cité le 3 février 1567; ajourné devant les échevins le 5 mai 1567, et devant le Conseil des Troubles en février 1568; banni avec sa femme; ses biens confisqués.

Memorieboek, II, 349, 358; Gachard, 325; Vivere, 232; Verslag, 43, 58, 70, 155; Vaernewyck, II, 7, 198; III, 272; IV, 280.

119. *Ruddere, Claude De, un mauvais drôle, demeurant à la Porte de Bruges, iconoclaste, arrêté le 31 août 1566, et sans doute relâché après; cité devant le Conseil des Troubles en 1568 et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vivere, 215; Vaernewyck, III, 277.

120. Ruddere, Laurent De, banni par le Conseil des Troubles. Gachard, 326.

121. Ruffelaert, Jehan, banni par le Conseil des Troubles. Il n'a probablement rien de commun avec le 1er échevin des Parchons de 1550. Gachard, 326.

122. Ruytinck, Jean, riche avocat-postulant au Conseil de Flandre, un des premiers adhérents de la secte calviniste. Cité devant les échevins le 10 octobre 1568, membre du comité pour l'érection du temple, il accompagne le Consistoire devant les échevins le 9 décembre 1566; cité le 3 février 1567 devant les échevins, et ajourné le 26 avril 1567 devant le

Conseil de Flandre, il se rend fugitif; le 14 juillet 1567, ses biens furent confisqués et il fut banni pour 50 ans. Serait-ce lui le pensionnaire de Gand en octobre 1583?

Gachard, 326; Campene, 58, 67; Kempenare, 26, 30; Verslag, 51, 58, 70, 175-178; Vaernewyck, II, 7, 197, 308; De Jonghe II, 335.

123. Rycke, Maître Chrétien De, maître d'école à la Haute Écluse, devant l'hospice St-Georges, membre du comité pour l'érection du temple, comparaît avec le consistoire devant le magistrat le 9 septembre et le 9 décembre 1566; cité devant les échevins le 3 février et le 5 mai 1567, il prit la fuite; cité devant le Conseil des Troubles et banni avec sa femme. Maître d'école à Londres en 1572. Revint à Gand en 1578 et y tint une école estimée; en 1580, ses élèves firent une belle « oratio » devant le magistrat.

Memorieboek, II, 349, 358; Gachard, 325; Kempenare, 44, 260, 261; Verslag, 43, 58, 70, 155, 173, 175; Vaernewyck, II, 7, 198; III, 277; Te Water, 139-140; De Jonghe, II, 221.

124-125. Rycke, Pierre De, le jeune, fils de Pierre De Rycke, très riche avocat près les Etats de Flandre, et pensionnaire des hauts-échevins du Pays de Waes († 16 août 1568). Pierre De Rycke, le jeune, avait épousé la belle-fille de François Hueriblock, une Van de Lusschaert d'Alost, qui lui avait apporté une très grande fortune. Il était lié avec les rhétoriciens et particulièrement avec Luc De Heere, et celui-ci lui dédia un sonnet sur la Lutte entre la chair et l'esprit, dans son Hof en Boomgaert der Poësien (1565). Dès le début, Pierre se mit à la tête du consistoire calviniste, entraînant dans la secte un certain nombre d'avocats et de procureurs, ses collègues. C'est lui qui hébergea le ministre Junius, bien qu'il fût recherché par l'autorité comme étant un prédicateur étranger. Il est certain qu'il a été en relation avec le chef de l'iconoclastie gantoise, Liévin Onghena, qui lui avoua qu'il n'avait eu commission de personne pour diriger le bris des images. Mais il prétendit devant le magistrat que les Calvinistes du Consistoire avaient vu l'iconoclastie avec le plus vif regret. Le 2 septembre, les échevins ayant appris qu'il était allé visiter l'église d'Akkerghem comme pour y tenir les prêches protestants, ils citèrent De Rycke devant eux et lui adressèrent de vives répri-

mandes; mais avec les coréligionnaires qui l'escortaient, il demanda que l'on délivrât les détenus pour cause d'iconoclastie et que l'on permît aux fugitifs de retourner. C'est lui qui fut envoyé avec Jacques Van der Haghen, seigneur de Gotthem, auprès du comte d'Egmont pour réclamer son intervention en faveur des exigences du Consistoire, et pour négocier un accord avec lui; il suivit même quelques jours plus tard d'Egmont à Audenarde (13 sept.); et le 26, il eut une nouvelle entrevue avec lui à Gand. Le 10 octobre, De Rycke fut cité derechef devant le magistrat pour répondre des troubles provoqués par les prêches tenus en ville, malgré la défense de la gouvernante et du magistrat; il s'excusa en citant les exemples d'Amsterdam et d'Anvers, où les ministres protestants avaient obtenu certaines églises. Après avoir négocié longuement le texte d'une formule d'entente avec d'Egmont, il réunit le 16 suivant les adhérents de la secte au Kouter pour leur faire signer l'accord. Après avoir constitué le comité pour l'érection du temple, il se rendit le 9 décembre avec un grand nombre de calvinistes devant le magistrat, qui lui donna lecture de la missive de Marguerite de Parme du 4 décembre, permettant les prêches à condition de s'y tenir paisiblement et sans armes, et sans y marier ni baptiser; ce à quoi le consistoire refusa obstinément d'obéir. Mais quand l'autorité se fut ressaisie au début de l'an 1567, et que d'Egmont eut pris une attitude plus nette, des difficultés s'élevèrent entre d'Egmont et Backerzele et De Rycke (5 janvier); même il fut ordonné aux chefs calvinistes convoqués à l'Hôtel de ville, le 3 février, de dissoudre le Consistoire, de ne plus nommer de diacres ou d'aumôniers, de ne plus collecter ni distribuer des secours, de ne plus permettre la réunion de synodes de leurs ministres, et de ne plus célébrer leur culte, le tout sous des peines sévères. Pierre De Rycke exigea une copie écrite de cette défense; et le 7 février, il se rendit avec quelques-uns de ses coréligionnaires auprès du Comte d'Egmont pour demander son avis sur cette ordonnance. D'Egmont, compromis dans les deux camps, ne put leur donner qu'une réponse dilatoire.

Entretemps, De Rycke continuait à prodiguer ses riches-

ses, soit pour la construction du temple, soit pour la distribution des aumônes aux calvinistes; il paraît, dit Van Vaernewyck, qu'il y aurait laissé bien 400 livres de gros du sien.

Le 14 avril, le Conseil de Flandre décida de frapper un grand coup contre ses procureurs et suppôts qui avaient adhéré au Calvinisme; Pierre De Rycke et cinq de ces collègues furent bannis par contumace, et leurs biens furent déclarés confisqués le 15 juillet, malgré l'éloquent mémoire de De Rycke, qui avait pris la clef des champs. Sa femme, citée en novembre 1568 devant le Conseil des Troubles, fut bannie avec lui. Tous ses biens féodaux, qui représentaient une trés grande fortune, furent mis sous séquestre et vendus à l'encan. Pierre De Rycke, s'établit à Wesel, où il siégea au synode du 3 novembre 1568.

Son frére Bavon, châtelain de la cour féodale, qui avait fréquenté les prêches et montré de l'inclination vers la religion réformée, fut destitué le 3 février 1569 et mourut le 15 novembre 1575.

Pierre de Rycke devint bailli de Flessingue, accompagna le prince d'Orange à Gand en septembre-octobre 1576, lors du siége du Château des Espagnols par le comte de Rœulx, et fut un des signataires du célébre traité de la Pacification de Gand (novembre 1576); c'est dans sa maison de plaisance de Wondelgem que le prince d'Orange logea en août 1582, la veille de l'entrée du Duc d'Anjou à Gand; il devint conseiller d'Orange et fut un des électeurs du renouvellement du magistrat gantois, le 24 août 1582. Aprés la reddition de Gand, il retourna en Zélande, où le prince d'Orange le délégua comme son remplaçant auprés des Etats de Zélande. De Rycke présida donc, comme représentant du Premier Noble de cette province, le Collége des Conseillers délégués de Zélande; il mourut en cette qualité en février 1596.

Sur la fin de sa vie, on consultera de préférence Te Water, Lofvermeldend levens-verhael van den weledelen heer Mr Pieter De Rycke, ouderling der Hervormde kerk te Gent en laestelijk eersten edelen van Zeelandt, à la suite de son Historie der Hervormde kerk te Gent, 271-293.

Memorieboek, II, 352; Gachard, 327; Campene, 26, 29, 35, 46, 67, 166-167, 195, 210, 214; Kempenare, 14, 22, 26, 31, 58, 62, 63,

66, 67, 149, 169, 170, 303, 305; Vivere, 218, 220, 232; Verslag, 42, 51, 57, 69, 72, 149, 150, 173, 175, 176; Vaernewyck, I, 234, 281, 298, 305; II, 6, 21, 78, 196, 308; III, 57, 280; IV, 14; De Jonghe, I, 38, 40, 42, 43, 46, 48, 54, 62, 68, 77, 85, 91, 110, 215; II, 220, 265, 270, 299; Te Water, Historie der Hervormde kerk te Gent, 271-293; Vita Fr. Junii (ed. P. Merula), 51; Wolters, Réformationsgeschichte Wesels (Bonn, 1858), 293, 302; Biographie Nationale, V, 696; Van der Aa, X, 190.

126. Schuere, Henri Van der, peut-être parent du ministre Nicaise, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 274.

127. Schuemere, David De, cité devant le Conseil des Troubles, arrêté à Bruxelles le 10 février 1568.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325 ; Vaernewyck, IV, 14.

128. Serlambrechts, Olivier, fils d'Olivier, ex-procureur, cité devant le Conseil des Troubles le 11 juillet 1569, banni. C'est sans doute son père qui est mentionné comme député de la commune de Gand en 1539 à Marie de Hongrie.

Gachard, 327; Campene, 230; Kempenare, 72 ; De Jonghe, I, 145. — Memorieboek, II, 135.

129. Seyssins, Gérard, boucher au Groenen Briel, près du Tempelhof, meurt protestant le 6 juin 1569; son cadavre fut enterré sous la potence et ses biens confisqués.

Memorieboek, II, 370; Gachard, 327; Campene, 227 ; Kempenare, 71; De Jonghe, I, 143.

130. Spierynck, Jean, cité devant le Conseil des Troubles et banni. Memorieboek, II, 359; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 278.

131. Steyaert, Jean, cité devant le Conseil des Troubles.

Memorieboek, II, 359.

132. Straetman, Laureins, chaudronnier, un drôle de fol vaurien, cité devant le Conseil des Troubles et banni. Il se fit gueux des bois et brigand, fut pris et brûlé à Gand le 2 mai 1569.

Memorieboek, II, 359, 368; Gachard, 326 ; Campene, 219; Kempenare, 69 ; Vivere, 261, Vaernewyck, III, 278; De Jonghe, I, 139.

133. Stricht, Corneille Van der Stricht, de la rue du Tremble, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 358 ; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 273.

134. Symoens, Jean, du Sablon, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 357 ; Gachard, 326 ; Vaernewyck, III, 277.

135. Tarleers, Giselbert, échevin des Parchons en 1538, orfèvre de la rue Longue de la Monnaie, à l'enseigne du Nom de Jésus, beau-père de Philippe Van Campene; calviniste; ses biens furent confisqués. Il était mort avant le 10 février 1570.

Vaernewyck, IV, 158; Campene, 247; Kempenare, 78, 273; Memorieboek, II, 122.

136. Tayaert, Jacques, natif d'Axel, riche avocat près du Conseil de Flandre; membre du comité calviniste pour l'érection du temple, il parut avec le consistoire devant le magistrat le 9 décembre 1566, cité le 14-26 avril devant le Conseil de Flandre et banni par contumace; ses biens confisqués le 15 juillet 1567. Il revint en juillet 1578 et fut nommé, avec Luc Mayaert, pensionnaire de la Keure; il joua un rôle important durant le régime calviniste et pendant les négociations pour la paix avec Farnèse.

Gachard, 326; Campene, 67; Kempenare, 31, 202; Verslag, 57; Vaernewyck, II, 7, 197, 308; De Jonghe, I, 48; II, 233, 277, 296, 318, 376, 391, 394.

137. Teymont, Corneille, riche avocat près du Conseil de Flandre, membre du consistoire, participa à toutes les démarches des calvinistes auprès du magistrat et du Comte d'Egmont, cité devant le magistrat le 3 février 1567, devant le Conseil de Flandre le 14-26 avril, fut banni par contumace; ses biens furent confisqués le 15 juillet suivant. Réfugié en Zélande avec Pierre De Rycke, il devint pensionnaire de Middelbourg; il revint à Gand en 1578, devint pensionnaire de la Keure en août 1579 avec Luc Mayaert et fut nommé membre du Nouveau Conseil de Flandre le 12 juillet 1580. Il fut arrêté le 16 avril 1584, fut relâché et quitta Gand.

Gachard, 325; Campene, 67; Kempenare, 22, 26, 31, 232, 266; Verslag, 43, 51, 57, 69, 155, 175-178; Vaernewyck, II, 7, 196, 308; De Jonghe, II, 227, 381.

138. Tocq, Liévin, riche marchand de fil-tors, demeurant rue des Prêtres, près Saint Sauveur, se rendit avec le consistoire devant le magistrat le 9 septembre 1566, fit partie du comité pour l'érection d'un temple calviniste. Cité devant le Conseil des Troubles, le 26 mai 1567, il s'enfuit; l'argent

que sa femme lui envoya dans sa retraite, fut malheureusement volé en chemin. C'est sa maison que le chef des Wallons, La Troullière, lieutenant d'Egmont, en garnison au château des Espagnols, occupa en septembre 1567, avant son départ de Gand.

Memorieboek, II, 357; Gachard. 326; Kempenare, 34; Verslag, 43, 155; Vaernewyck, II, 8, 230; III, 275; De Jonghe, I, 77, 93.

139. Tritsenaere, Liévin De, dit Donckers, frère de Gilles ou Hans De Tritsenaere, décapité. Banni par le Conseil des Troubles. Gachard, 327.

140-142. Utenhove, messire Charles, seigneur de Marckeghem, le vieil, l'ami d'Erasme, échevin de la Keure en 1534, premier échevin des Parchons en 1539, et deux fois premier échevin de la Keure en 1542 et 1548, fut cité avec ses deux fils Nicolas et Charles devant le Conseil des Troubles le 18 juin 1569, et fut banni par contumace par le duc d'Albe. Il s'était réfugié à Cologne.

Son fils Charles Utenhove, le jeune, ardent calviniste et plus tard anabaptiste, accompagna Pierre De Rycke et autres membres du Consistoire auprès du Comte d'Egmont le 7 février 1567, pour le prier d'aviser sur la défense faite par le magistrat de pratiquer leur culte. Il revint avec le Prince d'Orange en 1576, fut un des XVIII hommes, puis fut nommé bourgmestre de Gand le 20 août 1579. En mars 1584, ce fut encore lui qui remplaça Hembyze arrêté, mais il fut destitué en mai, parce qu'étant devenu anabaptiste, il se refusait à condamner quelqu'un à mort. On sait par Campene, 68, 137, 153, qu'il ne fut pas le seul calviniste qui passa à l'anabaptisme.

Nicolas Utenhove, revenu à Gand en 1576, devint échevin en octobre 1577.

Memorieboek, II, 96, 127, 146, 170, 220, 247, 250, 302; III, 37, 54, 67, 85; Gachard, 325 et 327; Kempenare. 69, 164, 235, 257, 331, 334; Verslag, 72; De Jonghe, I, 143, 315; II, 82, 104, 171, 176, 178, 179, 191, 261, 329, 331, 337, 368, 373, 414; Ch. Rahlenbeck, Les bannis du duc d'Albe à Cologne, 27.

143. Vaillant, Nicolas, cité devant le Conseil des Troubles et banni. Memorieboek, II, 359; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 278 (1).

---

(1) Il faudrait peut-être intercaler ici Gérard de Vivere, Gantois, qui publia à Cologne en 1568 une Grammaire française; Ch. Rahlenbeck, Les bannis du duc d'Albe à Cologne, 17 et 28.

144. Vlamynck, Pierre, fils de Philippe, cité devant le Conseil des Troubles. Memorieboek, II, 358; Vaernewyck, III, 274.

145. Vlieghere, Jacques De, fils du fourreur et marchand de vieux habits, Liévin, et frère de Mathieu de Vlieghere, décapité à Bruxelles en avril 1568; il habitait avec ses parents rue Neuve St-Jacques, près de l'ancien Marché au Bétail. Les soldats espagnols avaient trouvé le 9 septembre 1567, dans la maison de Liévin De Vlieghere, une image représentant le Christ crucifié, portant une entaille faite au couteau; ils firent arrêter la femme, la fille et le mari pour iconoclastie, mais tous furent relâchés plus tard (24 et 26 septembre). Quant aux fils, Jacques et Mathieu, l'un fut arrêté à Bruxelles le 20 février, resta enfermé et fut l'objet d'une enquête secréte à Gand le 28 mai 1568, où son voisin Marc Van Vaernewyck vint déposer. Mathieu fut décapité à Bruxelles; Jacques semble s'en être tiré par un bannissement perpétuel.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 327; Vaernewyck, III, 24, 61, 258-259; IV, 14, 99; Campene, 73.

146. Volckaert, Martin, échevin de la Keure en 1539, grand marchand de grains, rue de la Vallée, aumônier des gueux, membre du comité pour l'érection du temple, accompagna le consistoire devant le magistrat le 9 décembre; cité devant les échevins le 3 février et le 5 mai 1567, cité devant le Conseil des Troubles, fugitif, banni; ses biens furent vendus le 30 juillet 1568.

Memorieboek, II, 146; Gachard, 327; Campene, 161; Kempenare, 44, 56; Verslag, 58, 70; Vaernewyck, II, 7, 159, 197; III, 275.

147-148. Voorde, Roland et Guillaume Van den, cités devant le Conseil des Troubles. Memorieboek, II, 357, 359.

149. Vos, Corneille De, dit Van der Brugghen, cité et banni. Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 278.

150, Vos, Jean De, riche marchand de fromages, vivant de ses rentes au Vieux-Bourg, dit le Vieux (cinquantaine d'année) par opposition à son fils Jean, le Jeune; aumônier ou diacre des calvinistes, membre du comité pour l'érection du temple; cité devant le magistrat avec le Consistoire, le 9 décembre 1566 et le 3 février 1567; réalise ses biens, fugitif, se rend au

pays de Clèves; cité devant les échevins le 5 mai 1567; banni et ses biens confisqués. Le 3 mars 1568, il fut ajourné devant le Conseil des Troubles. Ce qui restait dans sa maison fut pillé par les Espagnols le 23 juin 1568, tandis que lui-même était, avec les autres réfugiés, chassé du Pays de Clèves par le Duc de Clèves. Le 27 juillet 1568, sa maison fut louée, et le 23 mars 1569 ses biens furent vendus. Sa femme, citée devant le Conseil des Troubles, le 21 novembre 1568, fut également bannie. Jean De Vos semble être revenu à Gand en 1578; c'est lui très probablement qu'Hembyze nomma échevin de la Keure en juillet 1579 et qui devint en août 1581 échevin des Parchons; Jean De Vos, le jeune, fut échevin de la Keure en août 1583.

Memorieboek, II, 349, 357; III, 52, 67, 80; Gachard, 325; Campene, 38, 107, 195, 214; Kempenare, 18. 26, 42, 44, 62, 67, 231, 285, 320; Vivere, 218, 232, 281, 290; Verslag, 58, 70; Vaernewyck, II, 7, 197; III, 275; IV, 111, 131, 188; De Jonghe, II, 263, 330.

151. Vroyelick, Josse, de Saint-Pierre, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326.

152. Waes, Christophe Uyt, dit Westhuuse, cité et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 277.

153. Wale, Gilles De, cité et banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 274.

154. Walle, Chrétien ou Christophe Van de, cité et banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 325; Vaernewyck, III, 275.

155. Weyns, Jean, orfèvre de la rue Longue de la Monnaie, marié et père de nombreux petits enfants, membre du comité calviniste pour l'érection du temple, cité devant le magistrat le 27 mai 1567, s'enfuit à Wesel. Devenu malade de chagrin à Wesel, il y manda sa femme, mais il mourut avant qu'elle l'eût rejoint. Ajourné devant le Conseil des Troubles, sa veuve s'y présenta en son nom en février 1568, et il lui fut ordonné d'apporter en déans les trois semaines un certificat de décès. Une de ses filles épousa le fils du riche grainier Jean Doens, assassin de sa concubine en 1578.

Memorieboek, II, 359, qui l'appelle par erreur Weyvis; Campene, 101-102; Kempenare, 42, 43, 92, 205; Vaernewyck, II, 8, 230.

156. Witte, Laurent ou Liévin De, cité et banni.

Memorieboek, II, 357 ; Gachard, 326; peut-être faut-il l'identifier avec Laurent De Vettere cité par Vaernewyck, III, 277.

157. Wynckele, Liévin Van den, brasseur à l'enseigne du Tinnepot, aumônier des gueux et membre du comité pour l'érection du Temple, s'enfuit en Angleterre dès le début de 1567, cité devant le Conseil des Troubles et banni.

Memorieboek, II, 357; Gachard, 326; Vaernewyck, II, 8, 159, 319; III, 275.

158. Yverzeele, Josse Van, un pauvre tourneur de la Porte de Bruges et une mauvaise tête, cité et banni.

Memorieboek, II, 359; Gachard, 326; Vaernewyck, III, 277.

159-160. Zomere, Liévin et Guillaume De, charpentiers, travaillèrent gratuitement au temple protestant. Liévin se présenta avec le consistoire devant le magistrat le 9 décembre 1566 et fut cité avec lui le 3 février 1567. Ajourné devant le Conseil des Troubles, l'année suivante, il fut banni.

Memorieboek, II, 358; Gachard, 326; Verslag, 58, 70; Vaernewyck, II, 26, 108; III, 276.

G. — EXPATRIÉS CALVINISTES.

1. Beerick, Charles, de Gand, chevalier de Jérusalem, qui avait visité la Terre Sainte, le Mont Sinaï, le Caire et Damas. Il s'était mêlé de gueuserie et semble avoir pris part à l'entreprise d'Austruweel; on l'arrêta armé à Utrecht le 24 avril, et on le dépouilla de tout ce qu'il possédait. Le 24 mai, il fut mené en Zélande et condamné aux galères avec son frère, le curé de Verrebroeck.

Vaernewyck, II, 239-240; De Jonghe, I, 81.

2. Cabeljau, Jacques, seigneur de Merchten, de Gand, probablement le même qui fut échevin en 1546, 1550, 1552 et 1555, fut un des Gueux de Mer qui s'empara de La Brielle le 1er avril 1572, puis gouverneur de Medemblik et d'Alkmaar. Revint à Gand en 1578, échevin en 1580 et 1583.

Memorieboek, II, 242, 256, 260, 279; III, 61, 79, 218, 219, 279; Van der Aa, Biographisch Woordenboek, v°; De Navorscher, VI (1856), 196; E. Van Bruyssel, Histoire du Commerce, III, 94; Vuylsteke, Verzamelde Prozaschriften, II, 210; Kempenare, 267, 282, 300, 320.

3. Horenmacker, Louis, de Gand, lieutenant de messire Wibald Ripperda, gouverneur de Haarlem; le 13 juillet 1573, il fut arrêté lors de la reddition de la ville, malgré la foi jurée, par Frédéric de Tolède, et décapité.

De Jonghe, I, 214; Te Water, Hervormde Kerk, 12.

4. Martens, Jacques, fils du président du Conseil de Flandre, le chevalier Jacques Martens, qui fut également membre du Conseil des Troubles († 5 mars 1574); ayant étudié en France, dès 1566, il adhéra au Calvinisme. Il embrassa la cause du prince d'Orange, se fit Gueux de Mer, prit part à la prise de La Brielle le 1er avril 1572 et participa aux tentatives pour délivrer Haarlem; il mourut comme enseigne à Hillegom, le 10 décembre 1572.

Vaernewyck, I, 32; Van Meteren, liv., IV, f. 78; De Jonghe, I, 9, 10, 187, 219; Te Water, Hervormde Kerk, 10-11; Vuylsteke, Verzamelde Prozaschriften, II, 210.

5. Utenhove, Antoine, de Gand, prit part à la prise de La Brielle et à la prise d'Audenarde; après la reprise de cette ville, il tomba en octobre 1572 entre les mains du Duc d'Albe qui le fit rôtir à Bruxelles. Serait-ce le même que celui cité par Vaernewyck en août 1566 comme surintendant des bourgeois du quartier de St-Jacques?

De Jonghe, I, 187; Te Water, 10; Vaernewyck, I, 57; Te Water, Eedverbond der Edelen, I, 277 (à notre avis, il n'adhéra pas au Compromis).

H. — SUR LA CONVERSION DE CERTAINS CALVINISTES.

[7 février 1567]. Mesures du magistrat contre le Consistoire : Les ministres protestants s'aperçurent immédiatement de la diminution de leurs auditeurs; ils tâchèrent alors d'attirer le pauvre commun peuple par des distributions d'argent, ce que le magistrat leur défendit. De Jonghe, I, 70.

[26 février 1567]. Le magistrat exige un serment de fidélité au Roi et à la Réligion catholique: D'abord la moitié seulement des bourgeois refusa de jurer de défendre la Religion catholique. Mais beaucoup de refusants se ravisèrent et

revinrent le lendemain pour faire serment. De sorte que par peur le nombre d'opposants diminua de plus en plus.

Van Vaernewyck, II, 133-134; De Jonghe, I, 71.

[15 avril 1567]. Au lendemain de la démolition du temple, beaucoup de gueux vinrent faire serment, et quittèrent les prêches pour retourner à la messe ; les catholiques les appelèrent depuis *Pierre,* par allusion au reniment de l'apôtre. Vivere, 240-241; Vaernewyck, I, 47; II, 178.

[8 juin 1567]. Le doyen de Gand exhorte tous ceux qui sont tombés dans l'erreur à se réconcilier avec l'Eglise; il invite ceux qui ont fait baptiser leurs enfants à venir les faire exorciser dans une église, et ceux qui se sont mariés au temple à venir faire bénir leur union. Ce que beaucoup firent. D'autres allèrent se confesser et communier hors ville, et firent tant qu'ils obtinrent de certains curés des certificats, qu'ils vinrent alors faire confirmer par le doyen.

Vaernewyck, II, 243, 251.

[7 juillet 1567]. On promet le pardon aux fugitifs pour cause de religion, qui veulent rentrer et se réconcilier avec l'Eglise. Campene, 66 = Kempenare, 31 ; Vaernewyck, II, 294-297.

[Milieu de septembre 1567]. De nombreux gueux viennent faire baptiser leurs enfants. Vivere, 247-248.

[23 septembre-11 octobre 1567]. Ordonnance promettant aux gens du commun, qui dans leur simplicité avaient été attirés à la nouvelle religion, un pardon complet, s'ils voulaient revenir à la religion catholique et y rester fidèles.

Campene, 80 = Kempenaere, 35 ; De Jonghe, I, 91.

[19 octobre 1567]. Dans la procession organisée ce jour, on vit beaucoup de gueux, qui depuis douze ans n'avaient plus fréquenté la messe, et qui maintenant avaient tourné casaque et qui suivaient le cierge à la main ; mais maintenant ils voulaient être considérés comme catholiques, agissant plutôt par peur que par piété. Vivere, 251; De Jonghe, I, 98.

[8-10 mars 1568 et jours suivants]. Mandement du suffragant de l'évêque de Tournai, ordonnant à tous les curés d'inscrire les noms de tous les fidèles qui durant le carême se présenteraient à confession et à communion, afin de connaître

les brebis galeuses. Ceux qui avaient fait baptiser leurs enfants au temple gueux, devaient les amener dans les églises de leurs paroisses respectives, pour les y faire baptiser selon le rit catholique. Ceux qui faisaient défaut étaient cités devant la cour spirituelle.

Campene, 111; De Jonghe, I, 114; cf. Vaernewyck, IV, 34.

[2-3 avril 1568]. Le suffragant de l'évêque de Tournai cite devant lui à l'Hôtel de l'Etoile, marché aux Grains, tous ceux qui avaient laissé baptiser leurs enfants au temple, pour entendre la pénitence qu'il leur imposerait. Le suffragant les examina sur leur foi, mais tous apportèrent des attestations de leurs curés qu'ils s'étaient réconciliés avec l'Eglise catholique. Ils furent frappés d'amendes, chacun selon sa condition, pour restaurer les images brisées.

Vaernewyck, IV, 12; Vivere, 257; Campene, 120 = Kempenare, 47; De Jonghe, I, 116-117.

[Avril 1568]. Quelques réformés, voyant les pénitences publiques des Espagnols durant le carême, se laissèrent amener à se rendre à confession. De Jonghe, I, 116.

Malgré ces conversions et ces fuites, en octobre 1568 il y avait encore des gueux à Gand. Vivere, 259

Parmi les Anabaptistes exécutés plus tard, on trouve beaucoup d'anciens Calvinistes. En effet, après la répression, beaucoup de Protestants passèrent dans la secte de Menno Simons. Voyez Van Vaernewyck, II, 335; Van Campene, 68, 137, 153, 224, 228.

I. — SUR LA FUITE DES CALVINISTES ET ICONOCLASTES.

[29 août 1566]. Après l'arrestation des premiers iconoclastes, beaucoup de leurs compagnons s'enfuirent.

Campene, 21; Vaernewyck, I, 203, 209.

[Fin mars 1567]. [Fermeture du temple gueux. Arrivée de trois étendards de Wallons, qu'on logea chez ceux qui avaient

refusé de faire serment à la Religion et au Roi]. Les membres du Consistoire s'enfuirent secrètement à Anvers, ainsi que tous ceux qui avaient tenu quelque fonction au temple gueux; de plus, beaucoup d'iconoclastes, qui au début avaient osé revenir, prirent également la fuite(1).

Vaernewyck, II, 163; Campene, 56; Vivere, 237; De Jonghe, I, 74.

[Lettre du 6 avril 1567]. Ceulx du consistoire de Gand se sont retirez bien jusques à IV^c en Anvers, avec leurs chief l'avocat De Rycke. Ils ont tenu congrégation la IIIe feste [de Pasques] audict Anvers, où se retrouvarent des ungz et des aultres bien jusques à III^c, et depuis furent auprès du prince d'Oranges.

Poullet, Correspondance de Granvelle, II, 319.

[Lettre du 14 avril 1567]. Le prince [d'Oranges] est parti emmenant avec lui une demi-douzaine de docteurs hérétiques et bon nombre d'autres coquins de séditieux.

Gachard, Correspondance de Philippe II, I, 526; Vaernewyck, II, 180.

D'autres hérétiques Gantois s'enfuient en Angleterre(2) et en France. Campene, 56; Vaernewyck, II, 319.

[10 avril 1567]. Le magistrat ordonne pour la dernière fois à tous les intimés, qui avaient refusé le serment le 26 février 1567, de venir jurer en leurs mains; le même ordre est donné à tous ceux qui demeuraient en chambre. La plupart préférèrent fuir que prêter serment. Fuites d'Anvers et d'ailleurs. Vaernewyck, II, 177-178, 180.

[14-15 avril 1567]. Démolition du temple gueux. Vente publique des matériaux. Les principaux fondateurs et entrepreneurs de ce temple s'enfuirent de la ville.

Campene, 58; De Jonghe, I, 77.

---

(1) Pour Anvers, voyez J.-C. Schultz-Jacobi, De toestand van Antwerpen, na de invoering der Hervorming, p 145, dans Kist, Archief, IV. — Fuite des principaux marchands le 26 mars 1567.

(2) En 1567, d'après une statistique des étrangers à Londres, il y avait 4851 étrangers, dont 3838 Belges. Vaernewyck, I, 316-317, refuse avec raison d'admettre le chiffre de 20.000 ménages des Pays-Bas réfugiés en Angleterre, et ajoute : Je ne crois au demi-quart des fugitifs.

Réfugiés de Gand à Over-Emden (1).
Vaernewyck, II, 224-226, 272, 326-327.

[Avril 1567] Le magistrat de Gand prétend qu'il y avait bien 2000 personnes qui s'étaient enfuis de la ville par peur de punition pour les excès commis durant l'iconoclastie.
Verslag van 't Magistraet, 53.

[7 juillet 1567]. Placard promettant le pardon aux fugitifs pour cause de religion, s'ils veulent rentrer et se réconcilier avec l'Eglise. Il n'en rentra guère que quelques-uns.
Vaernewyck, II, 294-297; Campene, 65 = Kempenare, 31; Campene, 123.

[30 août 1567]. Arrivée des régiments Espagnols à Gand; le 1er septembre, Alonzo de Ulloa enleva les clefs des portes de la ville au premier échevin. Le lendemain, il plaça des sentinelles à toutes les portes, parce qu'il remarquait, disait-il, que beaucoup de gens quittaient journellement la ville pour s'enfuir avec femme et enfants. Van Campene parle de la fuite de 10 à 12 ménages au Marché du Vendredi, et ailleurs à l'avenant. Van Vaernewyck dit que parfois en une nuit il partait 20 à 25 ménages, et que la rumeur portait à 400 personnes, le nombre de ceux qui s'étaient enfuis.
Campene, 72; Vaernewyck, II, 316-317, 348; III, 9-10, 221; De Jonghe, I, 90.

[23 septembre 1567]. Placard royal défendant de quitter le pays, soit seul, soit en famille, publiquement ou secrètement, ou de conduire quelque bien hors du pays, sous peine d'être tenu pour coupable ou du moins suspect, relativement aux derniers troubles. Vaernewyck, III, 51-53; De Jonghe, I, 94.

[Début de décembre 1567]. Le magistrat invite tous les jurés des Métiers, pour savoir quels étaient les membres des corporations qui avaient quitté la ville, pour cause d'iconoclastie ou d'hérésie (2). De Jonghe, I, 102.

---

(1) Montijn, Geschiedenis der Hervorming, I, 240.

(2) Cf. la lettre de démission de Marguerite de Parme au roi, en décembre 1567. Elle déclare que près de 100,000 personnes se sont enfuies dans d'autres pays, par désespoir ou par crainte. Cf. De Jonghe, I, 106.

[Février 1568]. Aidé du dénonciateur Claude Goetghebuer, le drossart du Brabant arrêta dans la première semaine de février plus de 60 personnes qui s'étaient enfuies de Gand pour iconoclastie ou hérésie à Anvers, et qui pensaient s'y cacher comme inconnus. De Jonghe, I, 109.

[Février-mars 1568]. Les continuelles citations devant le Conseil des Troubles faisaient fuir les gens de tous côtés de plus en plus; c'est pourquoi le Duc d'Albe, par placard, ordonna qu'on devait dénoncer tous ceux qui avaient l'intention de fuir on qui faisaient des apprêts pour fuir.

De Jonghe, I, 113.

[Juin 1568]. Placards du Duc d'Albe contre les fugitifs et les hérétiques.

Campene, 159; Vaernewyck, IV, 123, 157-161, 175-180, 181-184; Bor, l. IV, 173.

[16 juillet 1568]. Recensement par voisinages. Fuite de beaucoup de gens du commun, comme savetiers, tisserands et autres pauvres ouvriers, qui ne voulaient pas abandonner leurs mauvaises opinions, ni vivre selon l'ordonnance de l'Église romaine. Campene, 155.

[Juillet-août 1568]. Malgré les menaces des placards contre ceux qui prenaient la fuite, le nombre de fugitifs augmentaient quotidiennement. Leur foule était incroyablement grande, de sorte que l'on estimait bien à 100.000 le nombre de ménages qui avaient quitté le pays; parmi ces fugitifs il y avait beaucoup de Gantois. Ainsi beaucoup de maisons furent abandonnées par leurs propriétaires et restérent inhabitées; de sorte que les maisons confisquées se louaient à très bas prix. Campene, 163; Vaernewyck, IV, 198; De Jonghe, I, 125.

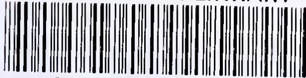
Pour les diverses causes de la fuite, voyez Vaernewyck, III, 259, 280-281; IV, 13, 38; Campene, 97, 101, 109; cf. De Jonghe, I, 112, 117, 118.

TABLE DES RUBRIQUES.

ERRATA.

P. 74, l. 22, supprimez cousin, et lisez *neveu*.
P. 79, l. 24-32, supprimez *Guido de Bray*.
P. 109, l. 4, supprimez *ou Jacques*.

L'impression de ce mémoire a été décidée sur le rapport de MM. H. Pirenne en V. Vander Haeghen.


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00673 8526

